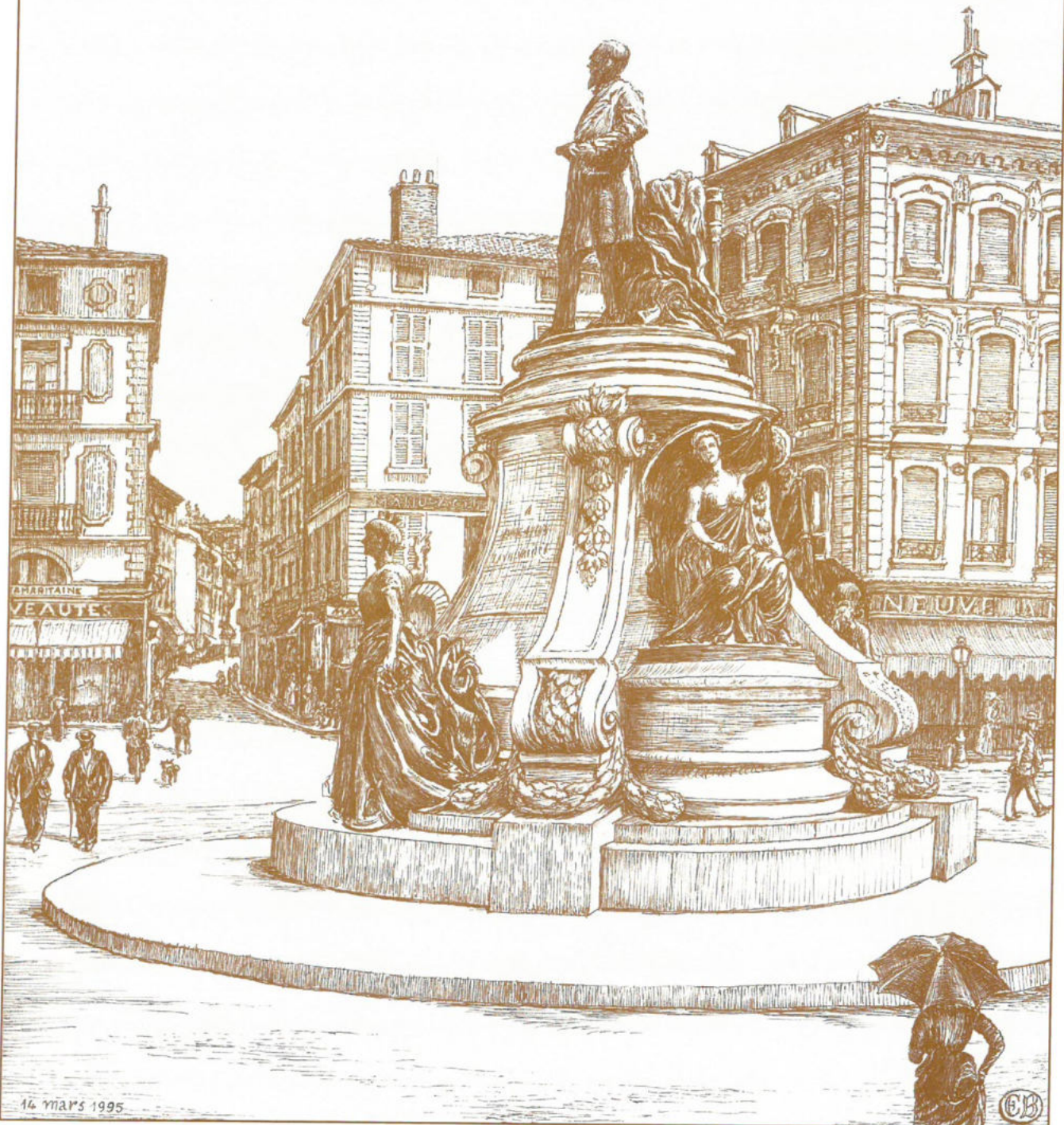


N° 1-2 - 1995



VALENCE : le monument d'Emile AUGIER (détruit en 1942)

Dessin : Emile Boissier (d'après photo des Arch. Dép.)

Bulletin trimestriel
(nouvelle série)

ETUDES DROMOISES

Edité par l'Association
Universitaire d'Etudes
Drômoises

ETUDES DRÔMOISES

Revue trimestrielle - N° 1-2 - 1995

(publiée avec l'aide du Conseil général de la Drôme)

Prix de ce numéro 65 F

Prix de l'abonnement (année civile) 150 F

- Adresser :
- 1) les **demandes d'adhésion** et leur **règlement**, les **cotisations**, les **changements d'adresse**
 - 2) les **commandes** de numéros antérieurs (voir en 3^e de couverture) :
à M. Henri CHAFFAL, trésorier de l'A.U.E.D., 41, rue Chorier, 26000 VALENCE
(chèques libellés à l'ordre de : A.U.E.D. VALENCE).
 - 3) toute autre correspondance à :
M. Fernand MONTEILLET, secrétaire de l'A.U.E.D., 13, avenue de l'Yser, 26000 VALENCE.
 - 4) les manuscrits retenus pour la publication à :
M. Emile BOISSIER, secrétaire adjoint, 13, rue Hugues-Lebon, 26000 VALENCE.

SOMMAIRE

		Pages
La vie de l'A.U.E.D. : L'assemblée générale du 7 décembre 1994	E. BOISSIER	2
Le bilan financier de l'année 1994.....	H. CHAFFAL	4
Recherches sur les animaux et fossiles préhistoriques de l'Ardèche	B. RIOU	5
Les eaux souterraines de Valence	F. MONTEILLET	9
La grève de 1903 à Saint-Uze	C. GARDELLE	27
Emile Augier (1820-1889)	M. BONNEFOY	29
ENQUÊTES SUR LES ARBRES REMARQUABLES DE LA DRÔME :		
Les platanes et les hommes (suite) : Les arbres des routes	E. BOISSIER	44
Les gravures de Baume Ecrite (Châteauneuf-du-Rhône)	Ph. HAMEAU	54
Notes de lecture : Brève histoire du bassin de l'Oule (J.-C. Daumas)	J.-N. COURIOL	60
Sur le ginkgo biloba	R. BRUEL	61
La Drôme des collines d'autrefois (F. et C. Gardelle)	J.-C. DAUMAS	62
Notes et communiqués - Revues et livres reçus		64
Réunion amicale du samedi 2 avril 1995		68
NUMÉROS DE LA REVUE DISPONIBLES		

N'OUBLIEZ PAS !

- ✓ Si vous ne l'avez déjà fait, de payer sans tarder votre cotisation pour 1995.
- ✓ De vous inscrire pour la réunion amicale du 8 avril à Alissas (Ardèche) ; voir page 68.
- ✓ De noter la date de la sortie annuelle : **le dimanche 25 juin 1995**
(elle aura lieu, cette année, dans la vallée de la Galaure).

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.U.E.D.

L'A.U.E.D. ne réunit pas les foules quand elle tient son assemblée générale (en cela elle ne se distingue pas des autres associations) : nous étions une quarantaine à nous retrouver le 7 décembre 1994 pour entendre les membres du bureau faire le bilan de l'année qui s'achevait et proposer les thèmes d'activité pour 1995.

En commençant, M. Desaye, notre président, évoqua la mémoire de notre regretté ami Jean Debard, décédé le 11 août 1994, qui comptait parmi les plus anciens membres de l'A.U.E.D. dont il fut le vice-président pendant près de trente ans.

Cette année, comme tous les deux ans, nous devions renouveler le tiers du conseil d'administration. Parmi les huit membres élus il y a six ans, seul M. René Payan ne souhaitait pas continuer à siéger. M. Jacques Cayol qui nous apporte depuis plusieurs années une aide précieuse ayant accepté de se présenter a été élu à l'unanimité, de même que les sept membres sortants. Faute d'une autre candidature, M. Debard n'a pu être remplacé cette année. Au cours de la réunion qui avait précédé l'assemblée générale, le conseil, suivant la proposition de M. Monteillet, avait décidé de se réunir désormais dans la matinée du jour de l'A.G. afin d'avoir le temps d'un examen plus approfondi des questions à l'ordre du jour.

L'activité de l'A.U.E.D. a visé cette année les mêmes objectifs que les années précédentes. Toutefois, elle a comporté une innovation : la journée d'étude dans la région choisie, *la plaine de Montélimar*, a été organisée conjointement avec l'association *Histoire et archives drômoises*, présidée par M^{me} Armand. Une coïncidence fortuite entre les choix des deux associations (lieu et date) était à l'origine de cette conjonction mais la réussite de cette journée nous incitera à renouveler l'expérience. M. Monteillet ayant donné dans le dernier numéro de notre revue un compte rendu détaillé des visites effectuées, il fut possible de passer rapidement aux autres activités. Depuis quelques années, répondant à des invitations, notre association participe à des manifestations culturelles. En 1994 elle a été présente aux *Salons du livre régional* de Marsanne et de Bourg-lès-Valence et aux *Salons des éditeurs* de Valence et de Montélimar où l'ensemble de nos publications a été exposé et proposé à la vente. Notre stand est tenu par quelques «volontaires» (qui, soit dit en passant, aimeraient bien voir leurs rangs s'étoffer !). En outre, notre dévoué secrétaire a participé chaque jour à la *Semaine des arbres* organisée par la ville de Livron.

La publication des *Etudes drômoises* a été poursuivie au même rythme (trois numéros par an dont un double) avec la même ampleur (soixante-deux pages en moyenne par numéro) et la même variété des sujets que par le passé. En vue de parvenir à satisfaire une majorité de lecteurs une enquête sera faite en 1995 auprès d'eux pour connaître leurs préférences.

Les projets immédiats d'activités concernent la région drômoise à visiter et à étudier. Ce choix dépend de ce qui a été fait dans le passé, de l'intérêt de la région sous ses différents aspects mais aussi de la possibilité de trouver des collaborateurs locaux. Pour 1995, la région choisie est celle de la *Galaure* qui avait fait l'objet d'une première étude il y a trente ans ! La date de la visite n'a pu être fixée en raison de l'incertitude sur celle des élections municipales.

La réunion amicale avec repas en commun et visites commentées l'après-midi aura lieu dans la proche Ardèche le samedi 8 avril 1995. Après le repas à *Alissas*, nous visiterons le musée paléontologique de La Voulte et, si possible, un site naturel.

A plus longue échéance, peut-être en 1996, des démarches seront faites en vue de trouver les fonds nécessaires à l'édition d'un numéro spécial rassemblant l'essentiel des enquêtes sur les arbres remarquables de la Drôme.

Le rapport présenté par M. Chaffal, trésorier, permet de conclure à la bonne santé financière de l'A.U.E.D. On en trouvera le détail page 4. Soulignons seulement que le solde positif de l'exercice est dû à l'accroissement des recettes provenant de la vente des revues des années antérieures : le montant des ventes en 1994 est le double de celui de 1993 (s'il s'en était tenu à ce niveau, le solde de 1994 aurait été négatif). Une bonne part de ces recettes a été réalisée à Die par la vente des numéros consacrés à la région Pays de Quint-Vercheny. Bravo pour les Diois !

Sans vouloir annuler ces raisons d'être satisfaits et incliner au pessimisme, terminons par une note moins favorable : l'effectif de nos adhérents continue à décroître. Malgré 31 adhésions nouvelles, l'année 1994 l'a vu diminuer de dix par rapport à 1993 (plus que cette perte, c'est la constance de la tendance qui a de quoi inquiéter). Cependant, on peut penser qu'un nombre croissant de lecteurs lit nos études car on compte maintenant quinze bibliothèques publiques abonnées (sans compter les étrangères : l'une à Munich, l'autre aux Etats-Unis). Que chacun de nous se sente concerné par la question du recrutement, qu'il exerce une amicale pression sur son entourage et l'A.U.E.D. abordera hardiment —bon pied, bon œil— les escarpements du troisième millénaire !

L'assemblée générale fut suivie, comme à l'accoutumée, par une conférence. L'an passé, notre collègue F. Achard nous avait émerveillés avec les fleurs de montagne ; cette année, nous sommes restés dans le domaine des sciences de la nature : Monsieur Bernard Riou, paléontologue, nous a étonnés et passionnés en nous racontant ses recherches dans le sous-sol ardéchois et en nous montrant les images de quelques unes de ses trouvailles : fossilisés ou momifiés, les restes d'espèces végétales ou animales —de la châtaigne à l'hipparion— ensevelis dans les vases marines ou dans les dépôt lacustres de diatomite. On trouvera page 5, rédigé par le conférencier, un résumé de son exposé. Pour ceux que la question intéresse et qui, mieux que par des photographies, veulent découvrir la plus vieille pieuvre du monde, rendez-vous à Alissas d'abord, puis au musée créé et animé par M. Riou à La Voulte.

Emile BOISSIER

BILAN DE L'ANNÉE 1994

RECETTES

✓ Subvention du Département	5 000,00	5 000,00
✓ Cotisations • pour 1994 : 468 à 150 F ⁽¹⁾	70 200,00	
• pour 1995 : 5 payées par anticipation	750,00	70 950,00
✓ Vente des revues des années antérieures	22 196,30	22 196,30
✓ Manifestations • repas et sortie d'étude du 9 avril	4 030,00	
• sortie d'étude du 19 juin (la Valdaine)	1 750,00	5 780,00
✓ Intérêts C.N.E. perçus en 1994	3 449,39	3 449,39
TOTAL DES RECETTES DE L'ANNÉE 1994		107 375,69

DÉPENSES

✓ Edition de la revue «Etudes drômoises» :		
◇ N° 1/2-1994 • impression : 30 658,30		
• frappe : 63,75		
• port, emballage : 2 739,54	33 461,59	
◇ N° 3-1994 • impression : 24 507,54		
• frappe : 165,75		
• port, emballage : 1 615,46	26 288,86	
◇ N° 4-1994 • impression : 25 425,50		
• port, emballage : 2 023,32	27 448,82	87 199,27
✓ Autres frais :		
• secrétariat, documentation	1 405,68	
• revues années antérieures (expédition, dépôt, stockage)	1 627,26	
• trésorerie (appels et rappels cotisations, abonnements)	2 243,90	
• assurance responsabilité civile	670,00	5 946,84
✓ Manifestations • repas et sortie d'étude du 9 avril	4 030,00	
• sortie d'étude du 19 juin (la Valdaine)	1 800,00	5 830,00
TOTAL DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1994		98 976,11

Compte tenu du report des années précédentes de		69 427,22
et de l'excédent des recettes sur les dépenses de		8 399,58
le fonds de roulement de l'A.U.E.D. est porté à		77 826,80
au 31 décembre 1994, dont :		
• 70 000,00 F sur livret C.N.E.		
• 7 826,80 F au CCP Lyon 5744 20 T		

⁽¹⁾ 7 cotisations 1994 ayant été payées par anticipation en 1993, au 31 décembre 1994 le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation était de :
468 + 7 = 475

CONFÉRENCE DU 7 DÉCEMBRE 1994 SUR LE THÈME : Recherches sur les animaux et fossiles préhistoriques de l'Ardèche

par Bernard Riou, responsable du Musée de Paléontologie de La Voulte-sur-Rhône

L'Ardèche est une région particulièrement riche en fossiles car ce département a été le théâtre de deux événements majeurs qui remontent à la nuit des temps : deux formations paléontologiques ardéchoises très renommées, celle de La Voulte et celle du Massif du Coiron, uniques en leur genre.

Il y a 160 millions d'années, à l'époque des dinosaures, la mer qui recouvrait La Voulte «regorgeait» d'animaux marins. Une pollution due à la fermentation de débris organiques entraîna leur disparition. Lorsque les volcans ardéchois étaient en pleine activité —il y a 8 millions d'années— le Massif du Coiron fut recouvert de nombreux marécages où se sont enlisés des centaines d'animaux.

Un homme passionné de paléontologie nous fait découvrir aujourd'hui ces animaux fossilisés, voire même momifiés, dans son Musée de Paléontologie de La Voulte-sur-Rhône. Le prodige de la nature capable de conserver la faune et la flore qui régnaient il y a quelques millions d'années sur la terre c'est la fossilisation et Bernard Riou, jeune chercheur, est «tombé dedans quand il était petit».

La plus vieille pieuvre du monde

En 1982, à l'âge de 22 ans, il est l'auteur d'un événement scientifique majeur sur le plan international en découvrant la plus vieille pieuvre du monde à La Voulte. Son spécimen permet de repousser à 160 millions d'années l'existence des octopodes ! Des langoustes, des requins, des étoiles de mer et des crustacés inconnus jusqu'alors, pour lesquels on a même pu observer la structure des yeux au microscope électronique à balayage, constituent sa collection. Le phénomène de fossilisation à La Voulte, première formation ardéchoise, s'est effectué par une substitution molécule par molécule, ce qui est unique au monde. En 1989, Bernard Riou crée le Musée de Paléontologie pour pouvoir faire profiter de ses principales trouvailles.



La plus ancienne pieuvre connue au monde, du Jurassique moyen de la Voulte-sur-Rhône.

Un site exceptionnel

Dans la formation de La Voulte, il y a 160 millions d'années, une mer chaude accueillait de nombreux animaux marins. Il s'agissait, en fait, d'une fosse marine réduite, d'une profondeur de 200 à 300 mètres. Tous les organismes sont morts en même temps, dans un périmètre restreint. La cause de leur mort serait liée à la pollution de l'eau, soit par une accumulation de débris organiques rejetant des gaz de fermentation nocifs, soit par des émissions de gaz volcaniques.

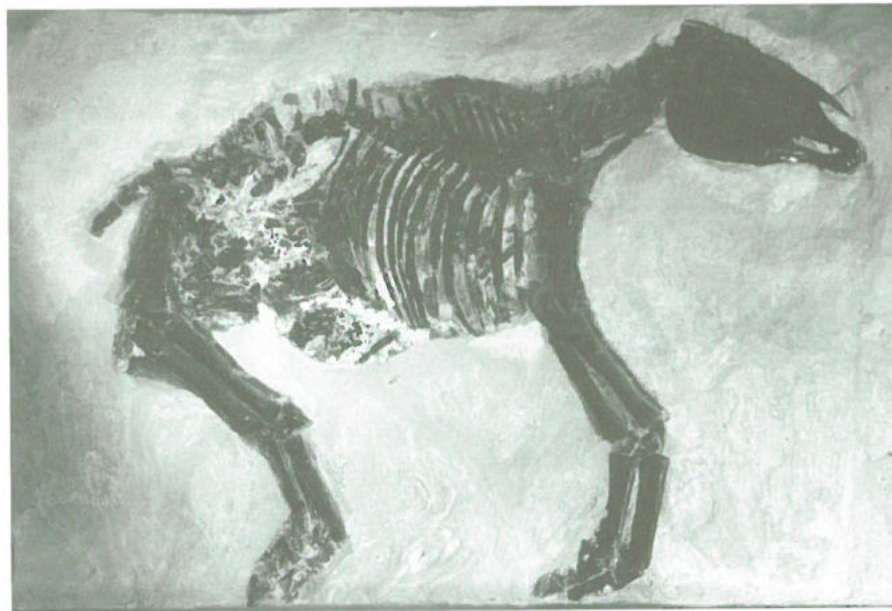
Ce cimetière marin a pu être immortalisé en l'état par la très faible teneur en oxygène du milieu due à un ensevelissement rapide par une couche de boue protectrice, puis en minéralisation —transformation de la matière organique en composés minéraux—, molécule par molécule, de la grande majorité des êtres vivants. Le résultat de la conservation est remarquable. Les spécimens sont préservés en relief sous forme, principalement, de pyrite de fer.

Mémoires de volcans

Le Coiron, particularité géologique de l'Ardèche, est un plateau basaltique situé entre Privas et Aubenas. A l'origine, il y a près de dix millions d'années, ce plateau correspondait à une importante vallée qui fut progressivement comblée par une série de coulées de lave.

Le volcanisme continental entraîna la formation de lacs de cratère ou de barrage (barrage d'une vallée par une coulée de lave). Ainsi, dans un tel contexte, la présence d'eaux calmes particulièrement riches en silice en raison de l'activité volcanique, est tout à fait propice au développement d'algues microscopiques : les diatomées. La pullulation de ces diatomées a entraîné la formation de dépôts sédimentaires très particuliers correspondant à une roche nommée diatomite, constituée principalement des frustules siliceuses.

Cette roche, la diatomite, a la propriété de conserver les organismes fossiles à l'état de momie. De nombreuses feuilles de châtaigniers, chênes, tilleuls, vigne, ginkgo... ont été découvertes ainsi que de nombreux insectes dont une cigale rouge géante témoignant d'un climat subtropical. La diatomite a également conservé des vertébrés, beaucoup plus rares, des poissons, des batraciens, des reptiles, un oiseau (ancêtre du pigeon), des mammifères : rat sauteur, lapins, un hipparion (ancêtre du cheval) préservé avec son fœtus et deux superbes *microstonyx major* (ancêtres des sangliers) conservés sur une dalle de pierre de quatre mètres.



*Ancêtre du cheval (Hipparion) femelle conservée à l'état de momie dans la diatomite.
Datée de 8,5 millions d'année.*

Fortuitement sur les pas de Faujas de Saint-Fond ⁽¹⁾

Sans le savoir, Bernard Riou a quelques points communs avec cet illustre savant révolutionnaire.

En effet, Barthélémy Faujas de Saint-Fond, né en 1741, originaire de Montélimar, voyagea dans les montagnes ardéchoises et surtout dans Lou Couïrou, les Coirons, plateau basaltique mio-pliocène. Il écrit en 1778 un important ouvra-

ge, «*Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay*», où il étudie de façon détaillée la composition des basaltes (il recueille alors le premier «prisme octogone» de sa collection), des poudingues et brèches volcaniques et la pouzzolane. Dès 1775, il remarque que les «*filons de basalte*» (dykes au nord de Rochemaure) «*n'ont aucune attenance avec les courants de lave*». Il fait ouvrir une carrière de pouzzolane au Chénavari, ancien volcan proche de Montélimar, matériau «*propre à faire un béton d'une grande dureté et à produire un ciment parfait pour tous les ouvrages sous l'eau*». Du point de vue économique, cette découverte est importante car la carrière est tout près d'une voie fluviale, le Rhône. Le ministre de la Marine fera utiliser ce béton dans la construction du port de Toulon.

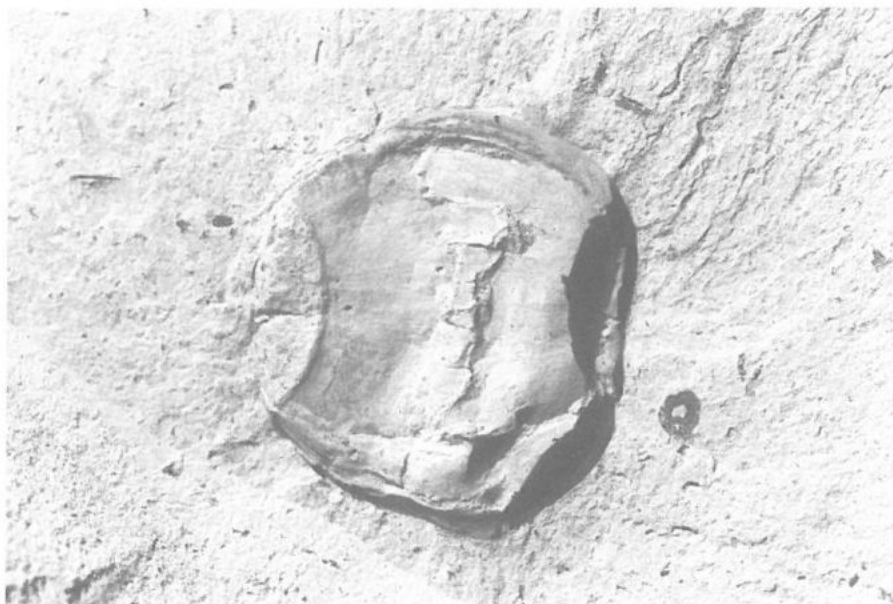
Grâce à un mémoire sur les bois de cerfs fossiles trouvés aux environs de Montélimar, Faujas entre en relation avec Buffon qui l'appelle à Paris et fait créer pour lui l'emploi d'«adjoint aux travaux du Jardin du Roi». Faujas se consacre alors entièrement aux sciences et surtout à la géologie. Il devient l'ami de Dolomieu et de Buffon et participe à la rédaction de l'Histoire naturelle en 36 volumes pour la partie concernant les minéraux.

Faujas découvre les gisements de fer de La Voulte (Ardèche) et les fait exploiter. Il étudie minutieusement le séisme de Clansayes, près de Pierrelatte, qui dura du 8 juin 1772 à la fin décembre 1773 et qui, d'après la relation qu'il en donne, aurait pu atteindre l'intensité 7. En 1785, Faujas —qui a pris le nom de Faujas de Saint-Fond— devient «*commissaire royal des mines et des carrières*» : il entreprend de nombreux voyages en France mais aussi en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, en Italie... Il s'intéresse non seulement à la géologie mais aussi aux cultures et à l'industrie. Buffon meurt en avril 1789. Son ami Faujas héritera de quelques meubles dont son fauteuil et... de son cercelet ! Mais il n'héritera pas du titre de successeur de Buffon : c'est Lapécède qui le recevra.

En 1793, la Convention nomme Faujas «professeur titulaire d'histoire naturelle» et crée pour lui la première chaire de géologie au Muséum (ex-jardin du Roi). Faujas travaille beaucoup pour le Muséum, enrichit les collections, publie dans les *Mémoires et Annales du Muséum* dont il devient administrateur. Il meurt le 18 juillet 1819 à Saint-Fond.

Une des dernières découvertes de Bernard Riou : la châtaigne, un fruit d'Ardèche très ancien

Si le châtaignier est connu depuis la fin des dinosaures (époque du Crétacé supérieur), c'est uniquement grâce aux feuilles fossiles de cet arbre et c'est bien la première fois que son fruit est retrouvé.



La plus ancienne châtaigne connue : datée de 8,5 millions d'années, conservée dans la diatonite.

Il y a quelque 8,5 millions d'années (ère tertiaire, époque Miocène), la région connaissait un volcanisme actif et la vallée du Rhône était occupée par la mer qui remontait jusqu'au nord de Lyon. Dans ce contexte volcanique, sous un climat subtropical (comparable au climat actuel de l'Indochine ou de la Floride) et bien avant l'apparition des premiers hommes sur terre, le châtaignier avait déjà colonisé le milieu.

Preuve en est de nombreuses feuilles fossiles de châtaignier retrouvées jusqu'à présent mais surtout cette superbe châtaigne ardéchoise, certes de taille modeste (18 millimètres de diamètre) mais si remarquablement conservée, préservée sous forme de momie.

Un tour du monde des fossiles

Attrait culturel indéniable pour la vallée du Rhône, le musée de Bernard Riou présente au public un diaporama retraçant l'évolution de la vie sur terre, traduit en anglais, allemand et néerlandais car nombreux sont les visiteurs étrangers, et une très grande collection de fossiles d'une rare qualité, provenant du monde entier d'une part et des deux formations paléontologiques ardéchoises d'autre part.

Véritable caverne d'Ali Baba pour l'amateur de fossiles ou tout simplement de nature, le musée de La Voulte est un joyau qui mérite bien plus qu'un détour.

La nature, lorsqu'elle défie le temps de cette façon, ne peut que susciter l'admiration.

Visite du musée

MUSÉE OUVERT TOUTE L'ANNÉE

Juillet-août : ouvert tous les jours de **9 h à 12 h** et de **14 h à 19 h 30**, **sauf le samedi**

Le reste de l'année : ouvert tous les jours de **14 h à 18 h**, **sauf le samedi**

Groupes :

- toute l'année, tous les jours, sur rendez-vous.
- en partenariat avec la société GSM Rhône-Méditerranée, possibilité de visiter la carrière du Pouzin avec explications du chercheur.

☎ 75 62 44 94

Adresse : Musée de Paléontologie de La Voulte-sur-Rhône
4, quai Anatole France
07800 LA VOULTE-SUR-RHÔNE

(1) NDLR : Faujas de Saint-Fond a fait l'objet de trois articles dans les Etudes drômoises : n° 2-1971 et n° 3/4-1972 par Maurice Peyrard ; n° 1-1990 par Yvonne Thomas.

LES EAUX SOUTERRAINES DE VALENCE

En 1977, M^{lle} Bernard, doyenne et âme de notre association, avait déjà écrit dans le bulletin n° 1 de l'époque un article intitulé : «Sources et canaux de Valence». Elle regrette toujours qu'il n'ait pu être complété alors par une étude géologique de la plaine de Valence. Elle m'a donc incité à actualiser le sujet qu'elle prétend n'avoir qu'effleuré. Comme les canaux de la ville intéressent actuellement la Maison pour Tous de Châteauvert qui s'est investie en particulier dans leur réhabilitation, il nous a paru souhaitable de nous occuper seulement des nappes phréatiques qui alimentent fort généreusement les nombreuses et abondantes sources de Valence et de sa voisine Bourg-lès-Valence.

L'article aurait pu s'intituler : «D'où viennent les eaux de Valence» ou, tout aussi bien, en profitant des circonstances : «Où trouver de l'eau pour alimenter Valence» puisque le problème est posé avec les difficultés rencontrées pour utiliser les eaux de la Bourne en vue de l'alimentation de la ville. Voilà en tout cas un serpent de mer qui a la vie dure puisque le problème, existant déjà il y a plus d'un siècle, entraînait des polémiques qui gardent toute leur saveur et je ne puis résister au plaisir de vous communiquer un extrait d'un pamphlet de l'époque écrit par un certain Aimé David :

«La question des eaux à Valence est aussi vieille que celle de la presqu'île des Balkans.

En 1893, l'administration municipale conçut l'excellente idée de mettre en adjudication la fourniture d'une importante quantité d'eau afin de pourvoir abondamment aux services publics et privés.

Deux soumissions furent déposées à la mairie dont l'une signée par le comte de Monteynard⁽¹⁾. Cette dernière répondait d'une manière satisfaisante aux exigences de la ville qui eût réalisé, en l'adoptant, une grosse économie d'entretien et des bénéfices relativement considérables. L'affaire vint en délibéré. Savez-vous ce qui fit rejeter cette excellente combinaison ? La qualité du soumissionnaire. Traiter avec M. de Monteynard c'était traiter avec la réaction.

On préféra se réduire à la portion congrue et ne boire que de l'eau radicale.

Depuis lors la ville a dépensé plus d'un million en travaux de recherches de captation et d'adduction : chose remarquable, elle est moins avancée qu'en 1893.

Je me trompe : elle doit un million de plus»

Bien entendu de tels propos n'engagent que leur auteur mais on peut ajouter que les querelles politiques teintaient déjà fortement les eaux, même maigres...

Notre pensée n'étant pas de ranimer des querelles surannées, nous nous contenterons d'envisager le problème d'une façon plus spécifique en essayant de comprendre pourquoi Valence et sa voisine Bourg-lès-Valence possèdent tant d'abondantes sources, ce qui laisse pressentir une circulation souterraine des eaux digne d'intérêt. D'où le choix du titre qui veut couvrir une analyse aussi simple que possible de ce vaste sujet, lequel a déjà suscité de nombreuses études de spécialistes, bien sûr consultés par la municipalité valentinoise le plus souvent. Nous avons pu ainsi utiliser de nombreux documents, trop peut-être car il faut résumer et faire un choix. Les services techniques de la ville se sont mis très aimablement à notre disposition ainsi que Monsieur Lafosse à la D.D.A.F. Qu'ils en soient déjà remerciés et espérons surtout qu'ils sauront beaucoup pardonner à cette modeste étude qui se veut surtout compréhensible pour des non-spécialistes.

Plan envisagé : Il nous paraît souhaitable de commencer par une présentation rapide du cadre naturel suivie d'une histoire géologique simplifiée qui est bien sûr à l'origine de la situation actuelle. Ensuite une approche plus détaillée du substratum de ces nappes conduira à envisager les grandes unités hydrogéologiques qui en découlent et qui nous intéressent.

(1) Le comte de Monteynard était propriétaire du château de La Bâtie à Montélier (voir Etudes Drômoises n° 1/2 1987).

PREMIÈRE PARTIE

A) Le cadre naturel

La plaine de Valence constitue un vaste ensemble déprimé d'environ 24 km du nord au sud et d'est en ouest, situé dans la moyenne vallée du Rhône et encadré par de vastes ensembles montagneux à l'est et à l'ouest.

A l'est c'est la bordure plissée des Alpes constituée ici par les Préalpes du Vercors dressant en bordure de la plaine une longue barrière anticlinale que l'on peut suivre sous des formes diverses (voir article de M. Wullschleger dans le numéro 2/3-1989 des Etudes drômoises), de Saint-Nazaire-en-Royans au nord jusqu'à Crest au sud avec une altitude moyenne presque constamment supérieure à 1000 m. Les sommets sont relativement élevés : Musan 1295m, Epenet 1330 m, Pierre Chauve 1308 m, Raye 1015 m et les passages aussi : Tourniol 1145 m, Limouches 1086 m, Pas de Bousière 760 m. A l'ouest c'est le rebord oriental cristallin du Massif Central soulevé au Tertiaire en gradins dégagés par des failles. Il est un peu moins élevé : Pic de Saint-Romain-de-Lerps 649 m, Serre de la Roue 949 m, Muans 847 m mais d'un franchissement relativement peu aisé (col des Fans 754 m, col de Serre Mure 765 m) en dehors des vallées (Doux et Eyrieux) très sinueuses et qui conduisent à un obstacle compact plus à l'ouest (plateau de Saint-Agrève 1050 m et massif volcanique du Mezenc-Gerbier).

Cette plaine forme, dans son allure générale, un vaste plan incliné selon une direction dominante du nord-est vers le sud-ouest qui s'achève suivant une ligne grossièrement orientée d'ouest en est de Beauvallon à Montvendre. Le sud, lui, est plus contrasté, alignant des lignes de collines plus ou moins aplanies sur leur sommet, généralement orientées sud-est/nord-ouest et formant ainsi une zone de barrière isolant le bassin de Crest dans l'angle sud-est de la plaine (point culminant au Mont Lagat : 418 m).

La limite sud, par delà la vallée actuelle de la Drôme, est nettement marquée par une ligne de reliefs collinaires prolongeant vers l'est le massif de Marsanne qui atteint 474 m au Mont Brian tout proche et le reliant au massif bien dégagé de la forêt de Saou qui débute par la proue relevée de Roche Colombe (880 m).

Le nord aussi est bien délimité grâce au prolongement vers l'ouest du vaste plan incliné du plateau de Chambarand et de la forêt de Thivolet (589 m) formant des lignes de collines effrangées d'est en ouest, par les vallées de la Joyeuse, la Savasse, le Chalon, l'Herbasse, la Veauve et enfin la Bouterne qui isole un morceau du massif central (Pierre Aiguille ou l'Hermitage 344 m) que le Rhône a dégagé en coulant au fil des époques géologiques tantôt à l'est par le seuil de Crozes, tantôt à l'ouest par le défilé de Tain-Tournon où il s'est finalement fixé. Pour l'essentiel, cette vaste plaine constitue l'aboutissement actuel du lent travail d'érosion et de dépôt des cours d'eau qui ont définitivement pris le relais des mers secondaires et tertiaires. La pente générale des terrasses qui sont les témoins essentiels de cette action montre bien le rôle primordial de l'Isère qui dut divaguer longtemps dans ce niveau de base local, formant sans doute un vaste delta avant de rejoindre le Rhône relégué nettement plus à l'ouest. Le tracé actuel de la rivière isole sur sa rive droite un vaste morceau de la plaine dans le voisinage de Tain et de Romans que nous négligerons pour l'étude des nappes souterraines qui font l'objet de cette étude. Nous ferons de même pour les reliefs collinaires du sud qui sont la bordure du bassin molassique de Crest. Ainsi la partie de la plaine qui nous occupe constitue avant tout un vaste plan incliné depuis Chatuzange-le-Goubet aux environs de 220 m jusqu'à Printegarde, à l'ouest de Livron, vers 92 m.

Cependant apparaissent çà et là dans l'apparente uniformité des vastes espaces planifiés s'étendant de Bayanne aux Dinas (est de Montmeyran), des buttes témoins isolées à Marches, Alixan, Montélier, Charpey. Par contre, à l'ouest, deux reliefs bien différents s'isolent :

- l'un au nord, de nature molassique (ère tertiaire : Miocène) à Châteauneuf-d'Isère, dégagé par l'Isère qui a coulé tantôt au sud, tantôt au nord (249 m) ;

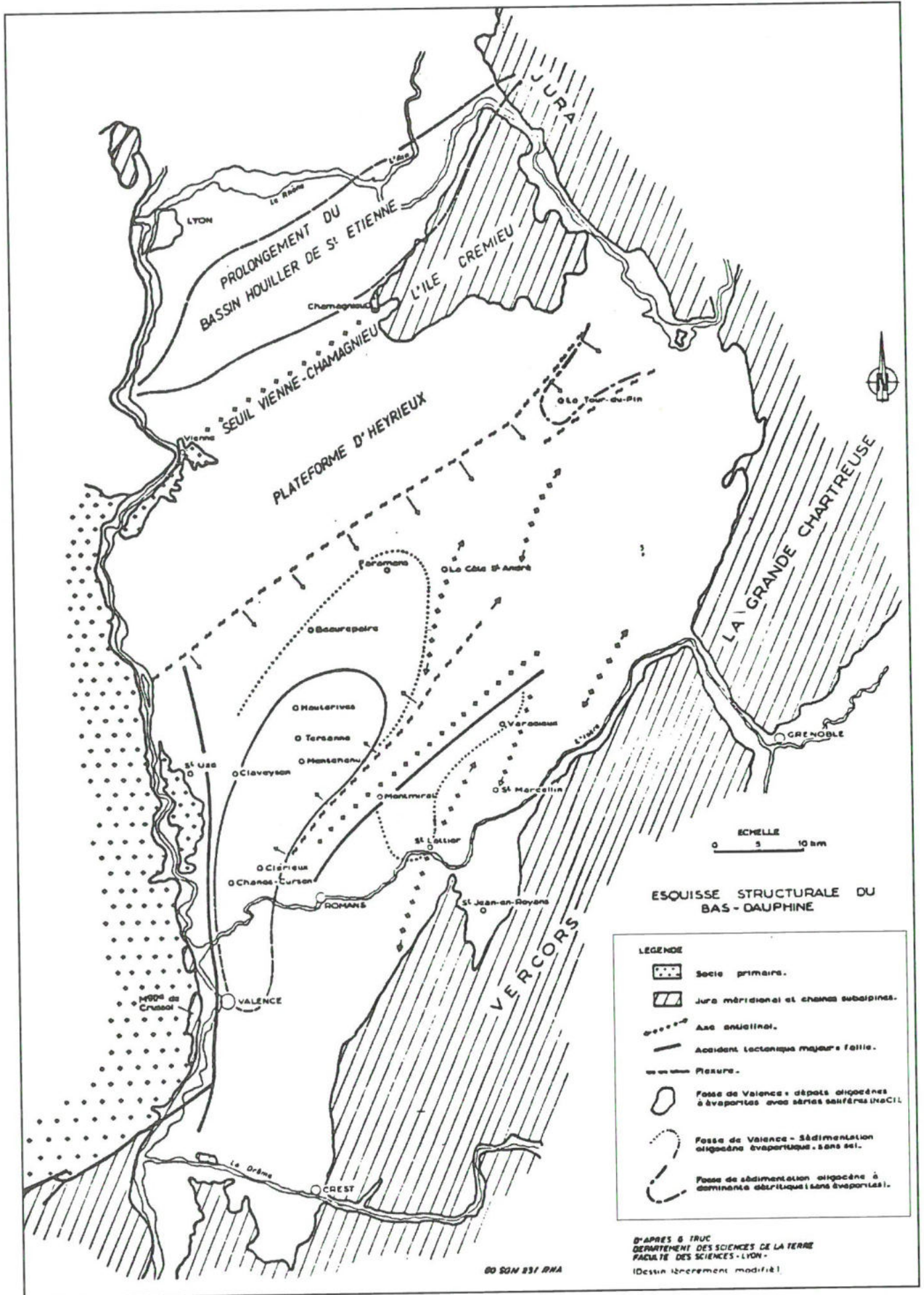
- l'autre au sud, de nature calcaire (ère secondaire : Crétacé) à Livron, dégagé, lui, par la Drôme qui, elle, a coulé d'abord au nord par le seuil d'Ambonil, puis au sud selon son tracé actuel.


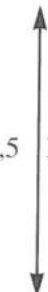
Ainsi nous sommes conduits tout naturellement à rechercher la mise en place d'un tel ensemble, remarquable dans son unité générale.

B) L'histoire géologique de la plaine de Valence

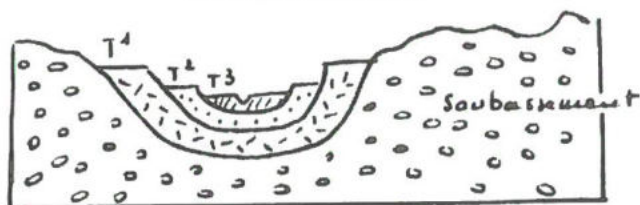
Voir le tableau d'ensemble à la page suivante.

Eres	Epoques	Etages	Evènements majeurs	Age
Primaire	Carbonifère	Westphalien Stéphanien	<u>Premières cassures :</u> La formation de la chaîne hercynienne (Massif Central) s'accompagne de failles dont l'une, de direction varisque (SW-NE) se prolonge des Cévennes à la vallée de l'Isère et traverse notre plaine de Valence	350 ↑ 70 MA ↓ 280
			<u>Accumulation de dépôts :</u> Pendant toute l'ère secondaire, les sédiments s'accumulent au fond de la mer qui recouvre toute notre région. Un bombement de direction varisque un peu au nord de notre plaine actuelle sépare un bassin jurassique et un bassin vocontien dont nous occupons la bordure NW. Au Crétacé apparaissent les prémices du mouvement tectonique alpin dans le Vercors.	235 ↑ 170 MA ↓ 65
Ere essentielle pour la formation				
Tertiaire	Eocène		<u>Début des bouleversements :</u> Suite à l'important mouvement tectonique pyrénéo-provençal rejoue la faille iséro-cévenole. Les cuvettes situées de part et d'autre ont une tendance générale à l'affaissement malgré quelques poussées inverses. L'érosion entasse des éléments arrachés aux Alpes en début de formation et surtout au Massif Central.	65 ↑ 30 MA ↓ 35
	Oligocène		<u>L'effondrement :</u> Comme au Ludien (début de l'Eocène), une nouvelle crise tectonique au début de l'Oligocène aboutissant à la formation des Alpes internes provoque dans notre région un profond bouleversement. La bordure du Vercors se soulève et la plaine de Valence s'affaisse, comme d'ailleurs à la même époque l'Alsace et la Limagne. Un fossé énorme s'ouvre dans la partie NW, de Valence jusqu'au delà d'Hauterives (voir une étude particulière plus loin). Le bassin de Crest s'affaisse énormément mais moins : un synclinal faillé se creuse à l'est de la plaine avec un escalier de failles à l'ouest dont les témoins marquants sont encore, du sud au nord, Rompon, Crussol, Châteaubourg. Un répit tectonique permet une phase d'accumulation. Le climat subtropical et l'importance des bassins lagunaires expliquent l'importance des marnes lacustres et surtout des masses salifères accumulées. (Ce sel a d'ailleurs permis d'emmagasiner au XX ^e siècle à Tersanne, dans le nord de la fosse valentinoise, d'importants dépôts de gaz).	35 ↑ 12 MA ↓ 23

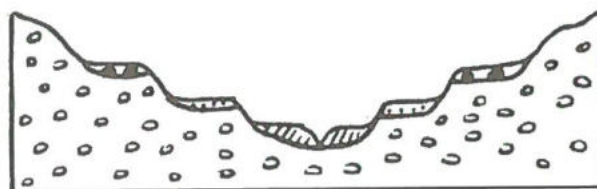


Eres	Epoques	Etages	Evènements majeurs	Age
Tertiaire	Miocène	Burdigalien	<p><u>Derniers grands bouleversements :</u> Au niveau inférieur, une nouvelle crise tectonique accentue un affaissement péri-alpin et l'envahissement de la plaine de Valence par la mer burdigalienne. La tendance à l'affaissement (subsidence) se poursuivant au Miocène supérieur entraîne d'importants dépôts et la formation d'une vallée rhodanienne. La dernière crise tectonique du Pontien* (formation des Alpes externes) accentue le plissement du Vercors et se traduit par une pression est-ouest dans notre plaine, d'où :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'anticlinal Mont-du-Matin—Raye est de plus en plus déversé, laminé et faillé vers le sud, voire «en genou» ; - les pendages des dépôts sont redressés au sud ; - le synclinal de Crest s'approfondit. - les failles de l'ouest s'accroissent <p>* le Pontien est une division stratigraphique à la limite du Miocène et du Pliocène.</p>	23  18 MA 5,3
		Helvétien		
Messinien				
	Pliocène	Plaisancien	<p><u>Dernière invasion marine - Sédimentation et érosion :</u> L'évènement majeur est l'envahissement du réseau hydrographique messinien par la mer formant une «ria» d'Avignon à Givors avec des golfes importants dans notre plaine, la mer envahissant les vallées affluentes particulièrement au sud en direction de Crest et au centre en direction de Chabeuil-Montélier. Là se déposent des marnes argileuses d'origine marine très imperméables qui joueront un rôle essentiel dans l'installation de nos nappes phréatiques alors qu'ailleurs s'étaleront des cailloutis d'origine alpine accompagnant sur les reliefs la fin de la crise tectonique.</p>	5,3  3,5 MA 1,8
Quaternaire	Pléistocène		<p><u>La finition- Formation des terrasses :</u> En moins de deux millions d'années, les dépôts fluvio-glaciaires (surtout) provenant des glaciers de l'Isère vont façonner la plaine de Valence. Ces glaciers se sont avancés au maximum lors de la glaciation du Riss jusqu'au voisinage de Saint-Marcellin (moraine du Champ du Vion). Sur la bordure est de la plaine, le climat froid et humide qui règne à proximité des glaciers du Vercors oriental favorise des dépôts péri-glaciaires sous forme de cônes de déjection principalement. L'accumulation des dépôts fluvio-glaciaires accompagne l'avancée du glacier de l'Isère et atteint son maximum pendant la période de stabilité qui suit. La plaine de Valence conserve, dans la partie qui nous intéresse, les témoins des quatre dernières glaciations. En fin de période froide, au contraire, le creusement est le plus important, l'abondance des eaux entraînant des dépôts. L'accumulation d'alluvions, puis l'enfoncement des cours d'eau dans leurs propres alluvions sont rythmés par les glaciations successives. Ainsi se créent des terrasses emboîtées ou étagées (les cours d'eau atteignant parfois le substratum).*</p> <p>* voir figure : dessin tiré d'Etudes Drômoises 2/3-1989, p. 31.</p>	

Terrasses emboîtées



Terrasses étagées



Eres	Epoques	Etages	Evènements majeurs	Age
Quaternaire	Pléistocène	Gunz ancien et récent	<p><u>Très hautes terrasses</u> :</p> <p>Elles sont bien visibles, surtout au sud de Valence. Du Nord au Sud :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Télégraphe (nord d'Etoile) - Mouchillon (sud d'Etoile) - Ménafaurie (ouest de Charmes) - plateau de Soulier (nord-est de Livron) <p>On trouve aussi des lambeaux péri-glaciaires sur les collines à l'est d'Etoile. Le Rhône coule alors à l'ouest de Crussol. L'Isère le rejoint au niveau de Beauchastel dans la zone de confluence actuelle Eyrieux-Véore ainsi sans doute que la Drôme qui coule au nord des collines de Livron.</p>	<p>1,2</p> <p>↑</p> <p>0,5 MA</p> <p>↓</p> <p>0,7</p>
		Mindel ancien et récent	<p><u>Hautes terrasses</u> :</p> <p>Les deux terrasses essentielles encadrent Valence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au nord, Fouillouse : 194 m - au sud, La Léore (Lautagne) : 171 m <p>Des lambeaux apparaissent encore au sud d'Etoile (Pizet, les Massons) et autour de Beauvallon. L'Isère divague dans la plaine et le Rhône coule maintenant à l'est de Crussol. Quelques dépôts péri-glaciaires de même âge apparaissent plus à l'est vers Chatuzange-le-Goubet au nord, à l'ouest de Peyrus au centre, sur les flancs de la colline de Miery au sud.</p>	<p>650 000</p> <p>↑</p> <p>300 000 ans</p> <p>↓</p> <p>350 000</p>
		Riss ancien et récent	<p><u>Moyennes terrasses</u> :</p> <p>Le Riss ancien figure au NE de Bourg-lès-Valence avec la terrasse de Marquet, au sud de Fouillouse. Des lambeaux péri-glaciaires de même âge sont bien visibles du nord de Peyrus jusqu'aux Garennes vers l'ouest et au débouché du goulet de Combovin. Au Riss récent s'est construite <i>la terrasse essentielle</i> de la plaine, celle de Saint-Marcel débutant vers 190 m au-dessus de Bourg-de-Péage et s'inclinant doucement en direction de Valence (cote 146 m à l'hôpital) et de Beaumont (cote 142 : Pont de Quart). On en retrouve des lambeaux au sud :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entre Valence et Beauvallon à partir de Paillassier, - au nord-ouest d'Etoile, - au nord-est de Livron vers Saint-Genys. <p>L'Isère va accentuer alors sa confluence avec le Rhône au niveau de Valence. A l'est, de nombreux lambeaux péri-glaciaires apparaissent jusqu'à la longue langue qui s'allonge au sud du mont Lagat en direction de Montmeyran.</p>	<p>300 000</p> <p>↑</p> <p>180 000 ans</p> <p>↓</p> <p>120 000</p>

Eres	Epoques	Etages	Evènements majeurs	Age
Quaternaire	Pléistocène	Wurm	<p><u>Basses terrasses</u> :</p> <p>On peut distinguer 5 niveaux qu'il est possible de localiser sommairement ainsi :</p> <p>1- Le Wurm ancien est le plus important. Il a permis l'installation de Valence ; on retrouve la terrasse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au nord à l'Armailler, - au sud elle se prolonge à l'est de Portes jusqu'aux Pécollets et on la retrouve à Fontgrand. <p>Puis ce sont des niveaux inférieurs moins évidents :</p> <p>2- La terrasse des Combeaux, Portes-lès-Valence, La Paillasse.</p> <p>3- Le niveau Marcerolles (nord du Bourg), Les Chabanneries mais aussi Monneron et Granges sur l'autre rive avec Valensolles au sud-ouest de la ville.</p> <p>4- Plus bas encore apparaît le niveau de La Motte (rive gauche) et de Charmes (rive droite).</p> <p>5- Enfin on peut encore distinguer la terrasse de Mauboule correspondant à celle des Josserands au sud.</p> <p>On doit attribuer à la même époque (Wurm) les grands cônes de déjection de la Barberolle et de la Véore qui s'étalent à l'est, de Beaumont-lès-Valence à Chatuzange-le-Goubet, en passant par Alixan et de nature péri-glaciaire, ainsi que quelques dépôts dont un en aval d'Alex, dans la vallée de la Drôme.</p> <p>L'Isère a alors abandonné définitivement son passage précédent et coule désormais au nord de Châteauneuf-d'Isère, retrouvant un lit ancien encore un peu plus septentrional. Le Rhône, lui, aidé d'ailleurs par l'Isère et par l'ancêtre du Mialan, entaille les anciens dépôts isérois au niveau de Valence.</p>	<p>75 000</p> <p>↑</p> <p>65 000 ans</p> <p>↓</p> <p>10 000</p>

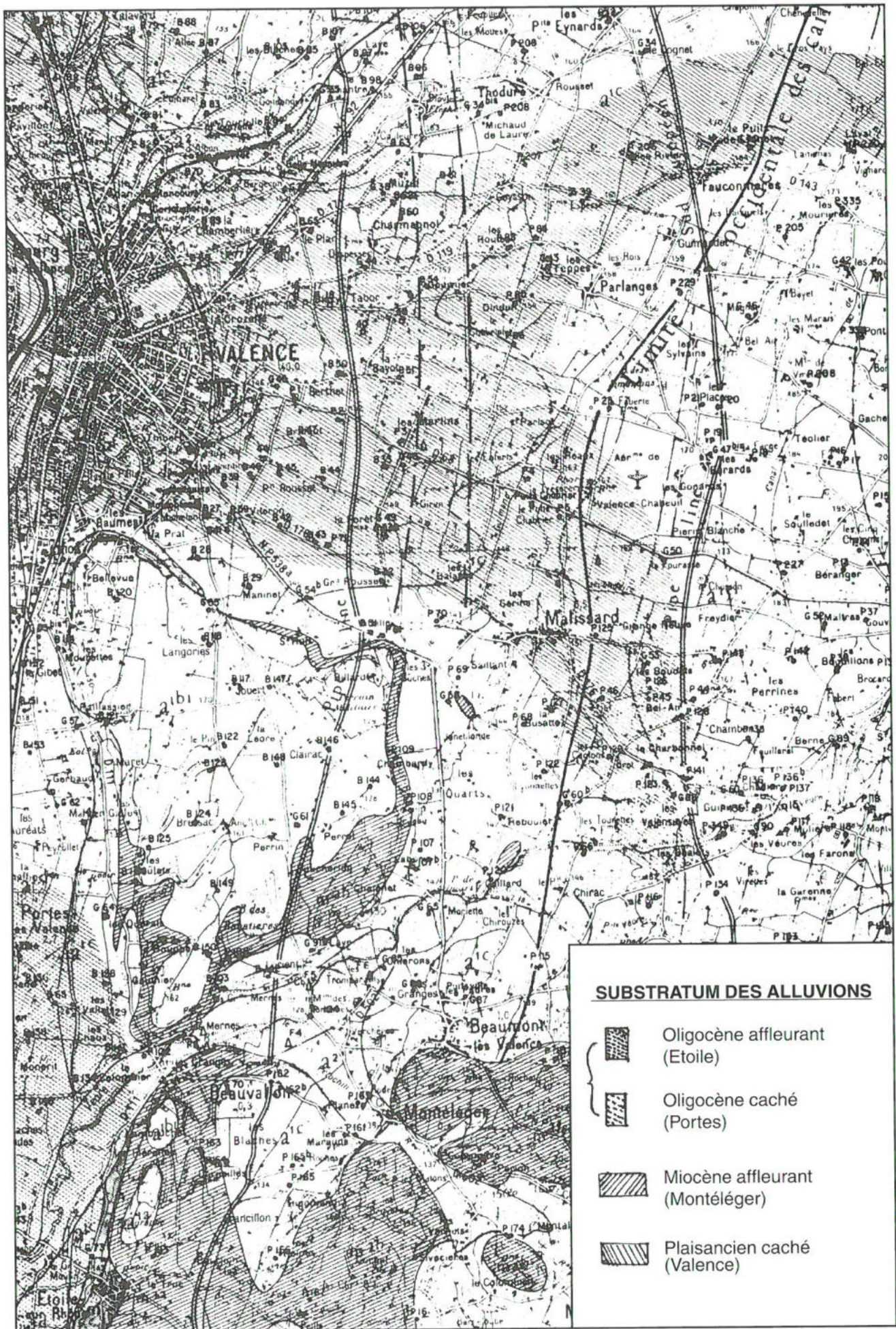
Les 10 000 dernières années (époque Holocène) n'apportent plus que des changements mineurs par l'apport d'alluvions dans le fond des vallées, surtout sensible au long du Rhône (mis à part les aménagements récents de la CNR) et dans la large plaine de Chabeuil à Beauvallon.

La fosse de Valence

En complément, voici un tableau soulignant l'importance de la fosse oligocène (d'après les forages géothermiques de Valence en comparant leurs résultats à ceux des sondages voisins de Chatuzange-le-Goubet au nord-est et de Montoisson au sud-est) :

Limites	Profondeur par rapport au niveau de la mer		
	Valence 126 m	Montoisson 224 m	Chatuzange 276 m
Miocène - Oligocène.....	- 160 m	- 120 m	+ 71 m
Oligocène - Crétacé.....	- 2311 m	- 324 m	- 625 m (Eocène)
Crétacé - Jurassique.....	- 3513 m	- 2100 m	
Socle cristallin.....	- 4800 m	- 3741 m	

Il faut noter en particulier, d'après l'interprétation géologique des marqueurs sismiques, l'importance considérable de la masse salifère principale sous Valence (1150 m environ), l'allure générale calme de la structure profonde et une épaisseur de sédiments crétacés plus importante que prévu (800 m). Ajoutons qu'une faille orientée nord-sud a été décelée en bordure est de la ville, d'une amplitude d'environ 150 m (compartiment ouest affaissé).



DEUXIÈME PARTIE

A) Le substratum

Il constitue bien sûr le support des nappes souterraines et nous intéresse à ce titre. Il est presque partout constitué par des terrains tertiaires mais d'âge et de nature différents. Ainsi la carte qui nous présente les environs immédiats de Valence, but essentiel de notre étude, les indique déjà tous :

- les plus anciens au sud, sous Portes et Etoile en particulier où ils affleurent, datent de l'Oligocène ;
- toujours au sud de Valence, tout le reste est constitué par de la molasse miocène que l'on retrouve aussi dans l'angle nord-est ;
- enfin, tout au long de la vallée actuelle du Rhône, sous la ville et dans son prolongement vers l'est, ce sont les marnes bleues du Pliocène qui occupent les lieux et couvrent aussi un vaste espace.

Voyons ces différents éléments plus en détail et élargissons notre champ de vision, ce qui va faire découvrir quelques cas particuliers.

1) Les formations crétacées

Elles apparaissent seulement sur la bordure est, ployées dans la partie qui nous intéresse essentiellement en «pli en genou» creusé en combe et surmonté par la falaise de calcaire urgonien. La grande dalle de calcaire crétacé plonge à l'ouest sous le tertiaire et ne reparaît que dans le petit massif livronnais avec un calcaire plus marneux (Hauterivien et Barrémien). Ces calcaires fissurés et perméables à l'est alimentent une circulation karstique qui donne au contact des marnes de nombreuses sources, au débit parfois important, riches en dépôts calcaires (tuf) mais sans doute sans influence sur la nappe phréatique valentinoise.

2) Les formations tertiaires

Elles occupent le reste de la plaine, surtout en profondeur sous les terrasses. Cependant elles affleurent tout particulièrement au sud-est de Valence et aussi dans les collines ou buttes témoins signalées précédemment.

a) Sables éocènes de Rochefort-Samson

Dans l'angle nord-est de la plaine de Valence, et bien que ne jouant aucun rôle pour l'alimentation des nappes souterraines de Valence, on note la présence de sables kaoliniques affleurant en bande étroite en bordure du Vercors.

b) Marnes oligocènes d'Etoile

Plus près de Valence, et au sud cette fois, on peut signaler aussi la présence de marnes parfois rougeâtres qui affleurent sur le flanc ouest de la haute terrasse d'Etoile et à l'ouest d'Ambonil. Elles sont présentes en profondeur jusqu'au Rhône même, au niveau de Portes, et s'étendent au sud jusqu'au hameau des Davids (nord-est de Livron). Leur base est imperméable. Leur sommet, avec des intercalations de grès et de poudingues à gros galets calcaires, a une certaine perméabilité et contient une nappe perchée.

c) Grès et sables molassiques du Miocène

Les dépôts miocènes sont formés de matériaux détritiques venus des Alpes et du Massif Central, accumulés dans la mer miocène sur une grande épaisseur (voir tableau pour la fosse de Valence) et se présentent sous différents faciès :

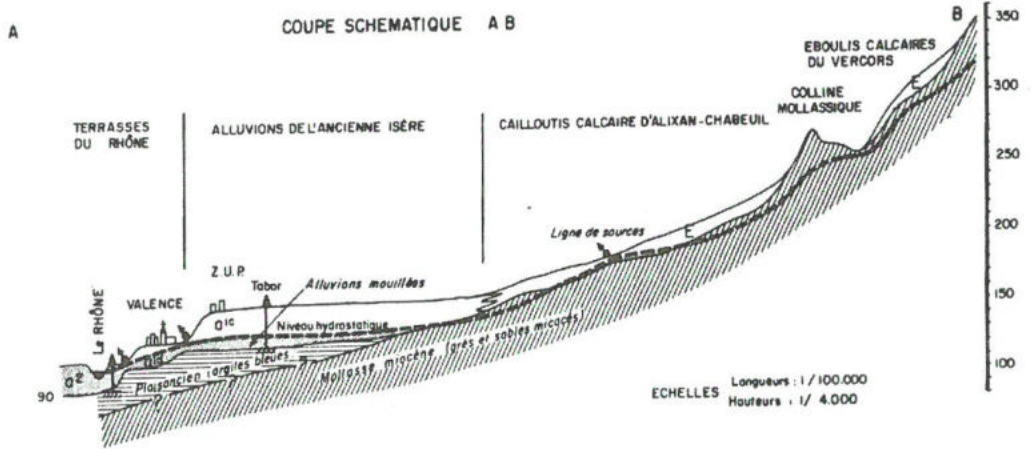
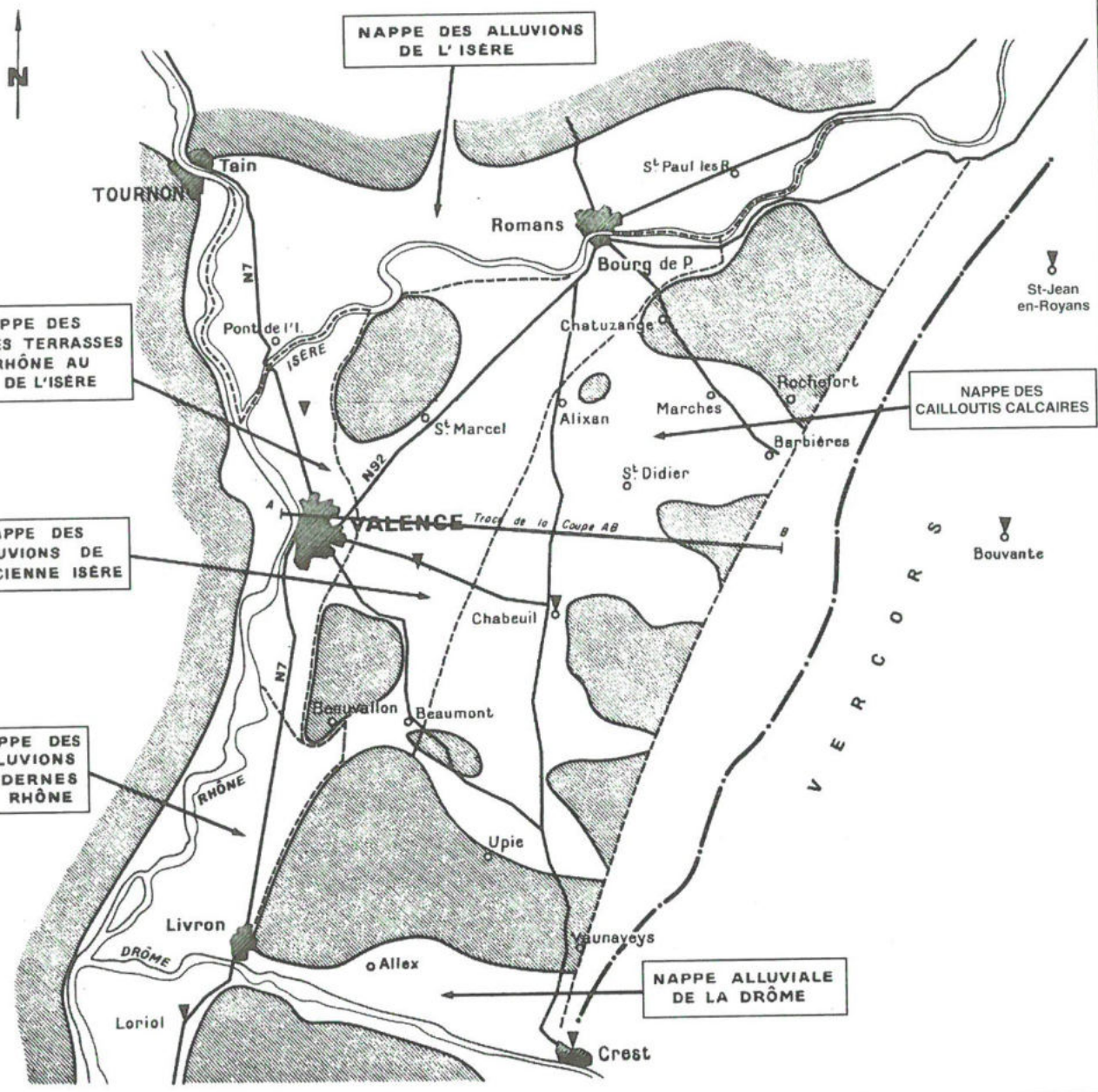
- En bordure du Vercors, ce sont des marnes sableuses, des calcaires gréseux, des grès en bancs verticaux.
- Sur le versant ouest du synclinal crestois, entre Ambonil et Beauvallon, ce sont des grès durs assez grossiers, en bancs peu épais.
- Le faciès le plus courant, au-dessus de ces «faciès de base», est constitué par la molasse, une roche jaunâtre ou gris verdâtre, homogène, facile à creuser («sable à lapins»), formée par une consolidation plus ou moins poussée d'un sable limoneux calcaire (très visible par exemple dans la colline de Châteauneuf-d'Isère). Ses affleurements sont plus étendus au sud où ils occupent de vastes espaces à l'est et au sud-est d'Etoile, ainsi qu'au sud d'Upie. On les retrouve autour des hautes terrasses (Fouillouse, La Léore) et sur les flancs des collines et des buttes-témoins.

En profondeur, ces dépôts miocènes couvrent toute la plaine.

d) Marnes bleues du Pliocène (Plaisancien)

Déposées dans les vallées tertiaires creusées dans la molasse, ces marnes marines ou lagunaires s'étalent largement au niveau de Valence, d'Allex et de Beaumont-Montoux sur de grandes épaisseurs (plus de 200 m à Allex) et jusqu'à une altitude élevée en bordure du Vercors, formant par ailleurs une bande continue sous l'actuelle vallée du Rhône.

Elles sont présentes à Valence sous les alluvions à une profondeur n'excédant pas trente mètres et bien plus proches de la surface en de nombreux endroits (lignes de sources).



Elles affleurent par contre en quelques endroits, surtout à l'ouest d'Allex et autour d'Ambonil, apparaissant encore un peu en surface, formant une petite lentille près des Buytons à l'est de Chabeuil à 300 m d'altitude (d'après carte du substratum des alluvions Burgeap R 366 août 1964).

Ces marnes souvent sableuses sont pratiquement imperméables mais l'irrégularité de la surface sur laquelle elles sont déposées rend difficile la recherche des nappes aquifères.

(N.B. : les cailloutis pliocènes coiffant les collines du sud ne sont pas mentionnés ici car n'intervenant pratiquement pas pour l'alimentation des eaux souterraines qui nous occupent).

B) Les alluvions des dépôts quaternaires

Cette étude du substratum doit s'achever par un rapide tour d'horizon des éléments constituant le réservoir des nappes phréatiques qui circulent sous la plaine de Valence.

1) *Les hautes terrasses*, perchées sur les buttes et plateaux molassiques, sont minces et argilo-graveleuses aux éléments arrondis (graviers et galets de roches calcaires), parfois consolidés en poudingues comme par exemple aux grottes à Mandrin (plateau des Baumes) à Valence. Elles sont aussi quelquefois recouvertes de lœss (limon fin et argileux, souvent très calcaire, d'origine éolienne) comme sur la partie nord de la terrasse de la Lèore.

Leur perméabilité est médiocre, ce qui entraîne quelques petits niveaux aquifères perchés.

2) *Les moyennes terrasses*, constituées pour l'essentiel par celle de Saint-Marcel créée par l'Isère, étalent sur une épaisseur moyenne de 30 m des alluvions d'excellente perméabilité au-dessus du substratum molassique de médiocre perméabilité ou des marnes plaisanciennes vraiment imperméables. Cela leur permet de contenir une nappe aquifère perchée puissante qui donnera naissance aux abondantes sources de la périphérie valentinoise et bourcaine.

Ces alluvions contiennent de nombreux galets d'origine hétérogène noyés dans une gangue surtout sableuse.

3) *Le cône de déjection* ou terrasse d'Alixan : il est formé plus nettement d'éléments calcaires anguleux et de plus petite dimension, issus du Vercors voisin, noyés dans une gangue sableuse recouvrant la molasse sur quelques mètres en général ou remplissant les creux topographiques, avec une forte pente.

4) *Les basses terrasses* dominant de 10 à 25 m le cours actuel du Rhône. Les eaux souterraines peuvent circuler sans discontinuité sous ces terrasses dont la perméabilité est excellente, comparable à celle de la terrasse de Saint-Marcel. Dans Valence même, quelques sources marquent le ressaut de la terrasse de la ville, sous la préfecture et dans la basse ville (ancienne source Saint-Estève par exemple).

5) *Les alluvions modernes du Rhône* constituent du nord au sud une bande relativement étroite (1 km de large) sauf à l'aval de Portes où elles s'étalent largement jusqu'à la plaine de Livron, plus spécifiquement d'origine drômoise. Leur épaisseur, supérieure à 10 m, peut atteindre 20 à 30 m dans des zones de surcreusement (anciens chenaux d'érosion) au droit d'Etoile par exemple, quartier de Planselle.

La perméabilité est généralement excellente. Des limons superficiels argilo-sableux sont souvent présents, d'une épaisseur de 2 à 5 m généralement. On peut avoir quelques émergences aux raccordements de terrasses ou à proximité du fleuve.

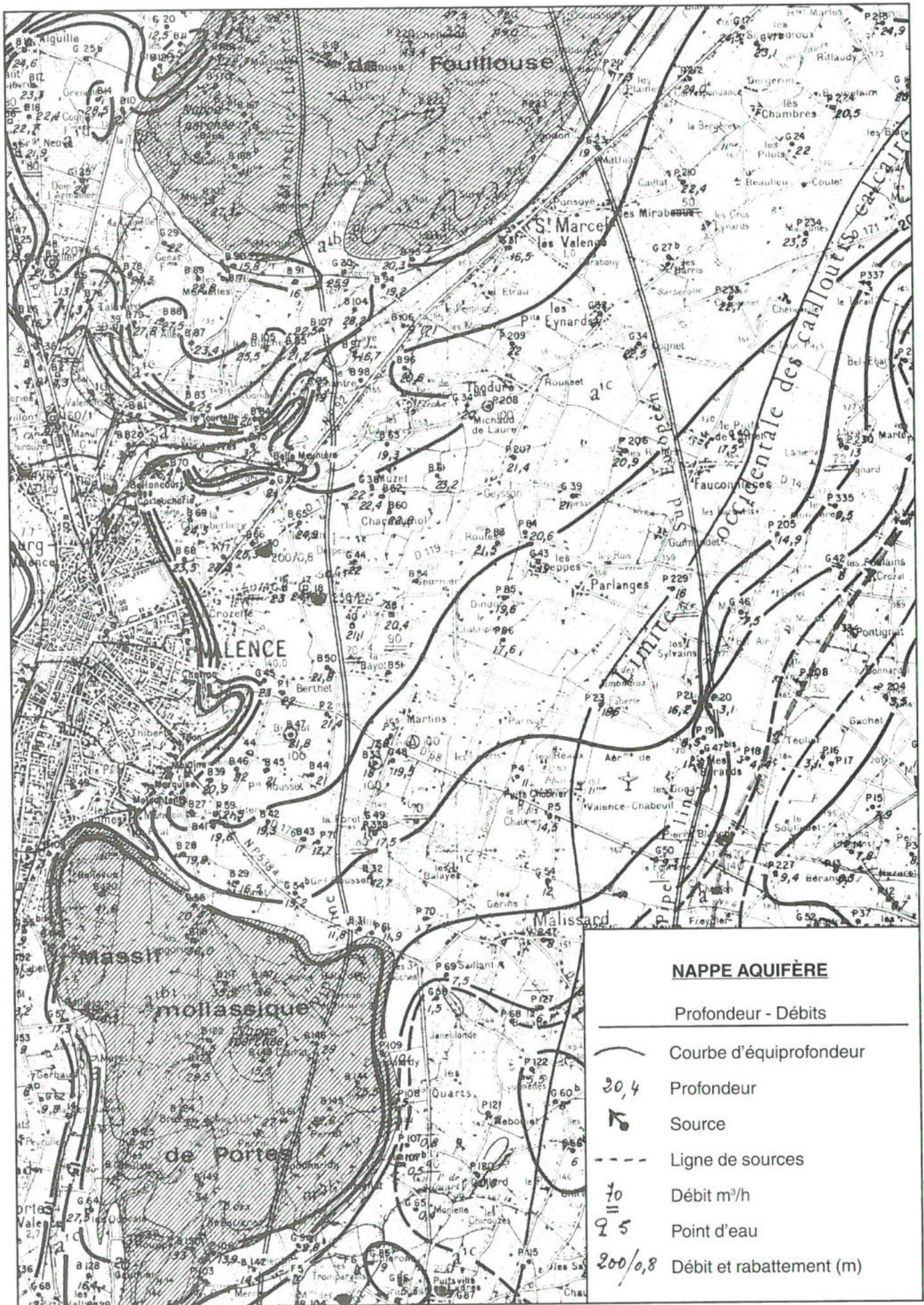
TROISIÈME PARTIE

Les grandes unités hydrogéologiques

Une carte de la situation de ces différentes unités et une coupe doivent illustrer et surtout simplifier cette étude. Une autre carte plus détaillée des environs immédiats de Valence, indiquant la profondeur de la nappe et les débits, permettra aussi une observation plus attentive des courbes d'équiprofondeur de la nappe et de sa profondeur en des points précis (exemple 24,30 m à la Chamberlière et 19,80 m près de La Prat).






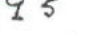
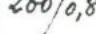
De même, on pourra distinguer les sources de Valence et du Bourg, ainsi qu'une importante ligne de sources à l'est, parallèle à la limite occidentale des cailloutis calcaires d'Alixan et découvrir certains débits (70 et 90 en m³/h à La Bayot, est de Valence). On remarquera aussi sans doute le passage d'un pipe-line à l'est immédiat de la ville.

Voyons donc plus en détail ces unités en commençant par les zones éparses (en gris sur la carte) où domine la molasse, occupant d'ailleurs un vaste espace au sud, de Livron à Vaunaveys (non visible sur l'extrait de carte qui accompagne l'article). Elles n'ont certainement pas un grand rôle à jouer dans la nappe phréatique valentinoise mais on peut penser que, dans la bordure est de la plaine en particulier, elles peuvent contribuer à une alimentation en plus grande profondeur de la nappe captive sous les marnes plaisanciennes. Par contre, nous laisserons de côté au nord la nappe des alluvions de l'Isère et au sud la nappe alluviale de la Drôme qui ne nous concernent pas.



NAPPE AQUIFÈRE

Profondeur - Débits

-  Courbe d'équiprofondeur
-  Profondeur
-  Source
-  Ligne de sources
-  Débit m³/h
-  Point d'eau
-  Débit et rabattement (m)

A) Les alluvions miocènes

La molase «rhodanienne» a une certaine perméabilité mais les fréquentes variations de sa nature ou sa fissuration peuvent la rendre localement stérile.

Les zones concernées : massif molassique de Châteauneuf-Fouillouse, région de Charpey, Saint-Didier et massif molassique de Chabeuil en particulier ont de l'eau cheminant lentement dans ces sables et grès à ciment calcaire, fortement chargée en sels de calcium (titre hydrotimétrique élevé : entre 30 et 36° en moyenne).

La perméabilité étant faible, les débits restent limités. Des niveaux grésifiés se montrant pratiquement imperméables peuvent donner de petites nappes perchées (plateau de La Léore et région d'Etoile par exemple). L'intérêt de ces sables molassiques est qu'ils peuvent permettre d'envisager une nappe en charge sous les marnes plaisanciennes de Valence qui pourrait se révéler utile.

B) Les cailloutis calcaires d'Alixan-Chabeuil

Ils constituent le cône de déjection des torrents issus du Vercors recouvrant d'un manteau caillouteux d'une épaisseur variant de 0 à 15 m les alluvions miocènes. Certaines collines molassiques ont été recouvertes, d'autres affleurent.

La pente de la nappe est forte, diminuant de l'amont (25 ‰) vers l'aval (17 ‰) pour rejoindre suivant une ligne NE-SW par Chatuzange, Alixan, Beaumont, la nappe «iséroise» à pente quatre fois moins forte.

Une zone de hauts fonds où la nappe est très proche du niveau du sol (moins de 2,5 m et souvent moins d'un mètre), allongée du nord au sud de Chatuzange aux Dinas de Montmeyran, en marque à peu près le centre avec une ligne de sources bien repérable correspondant sans doute à une brusque diminution de la pente topographique.

La nappe s'écoule vers le nord-ouest au nord de la Barberolle, puis vers l'ouest jusqu'à une ligne Malissard-Chabeuil et enfin vers le sud-ouest au-delà (vallée de la Véore).

La perméabilité de ces cailloutis est proche de celle de la molasse et donne donc aussi des débits relativement limités, sauf dans certaines galeries drainantes près de Chabeuil (longues de 6 km !) bénéficiant d'une épaisseur locale importante de cailloutis calcaires (débits variant de 140 à 870 m³/h suivant les saisons). Les eaux sont moins dures que celles de la molasse (27 à 30°).

C) Les alluvions de l'ancienne Isère

C'est l'unité hydrogéologique la plus intéressante du secteur étudié en raison de l'importance des débits véhiculés.

1) Au sud immédiat de Bourg-de-Péage, l'ancienne Isère a décapé la molasse jusqu'à la cote 160 et on distingue un «col molassique» enfoui dans la plaine de Bayanne.

2) Entre Valence et Saint-Marcel (un peu à l'est du village) s'allonge un profond thalweg que l'on distingue depuis Bayanne jusqu'aux sources de Valence (voir la carte avec les courbes d'équiprofondeur et les différentes cotes indiquées). Ce thalweg rejoint au nord les cailloutis calcaires d'Alixan mais il est aussi traversé par deux pipes-lines !

3) A l'est, le contact avec la nappe des cailloutis calcaires d'Alixan —pratiquement parallèle en surface à la vallée du Guimand et donc assez rectiligne— est plus tourmenté en profondeur en raison de l'ancienne topographie molassique formant mur à la brusque rupture de pente déjà signalée.

4) Au centre, une digitation des marnes plaisanciennes s'étale largement vers l'est formant deux branches, l'une au nord dépassant Montélier, l'autre au sud se prolongeant au-delà de Malissard.

5) Au sud enfin, un haut fond molassique au niveau des «Trois Bûches» (nappe à 1,5 m du sol) sépare la zone de Valence-Chabeuil de la vallée de la Véore et rejoint le massif molassique de la Léore.

Deux zones principales de drainage apparaissent donc dans la nappe : l'une dirigée vers Valence alimentera les sources du pied de la terrasse, l'autre, moins étendue, dirigée vers Beaumont-Beauvallon alimentera là aussi des sources importantes. Par contre, au nord, la zone de Bayanne est beaucoup moins bien drainée. Tout se passe comme si l'eau y stagnait vers la cote 150 sur une grande superficie.

Entre 2 et 4 km à l'est de Valence, les conditions de perméabilité assez homogènes et exceptionnellement élevées permettent d'envisager que la nappe débite, au droit de Valence, entre Fouillouse et La Léore, 2m³/s en moyenne, ce que paraît confirmer l'importance des débits des sources bourcaines et valentinoises (en moyenne sans doute près de 1,5 m³/s).

Exemples en 1956 :

- Sources nord (Belle Meunière, Sainte-Brigitte, La Tourtelle, Beliancourt, la Cartoucherie, le Valentin) : 300 à 600 l/s ;
- Sources sud (Charran, Thon, canal des Moulins (2), Marquise (2), Malcontents) : 370 à 750 l/s.

On peut ajouter, pour comparer les deux axes de drainage, qu'au sud les sources du moulin de Beaumont-lès-Valence donnent encore 0,5 m³/s ou si l'on veut 1 800 m³/h, sans parler de celles de Beauvallon (à noter que les dernières évaluations datant de 1981 donnent des résultats inférieurs soit 1 m³/s pour les sources de Valence et 0,25 pour celles de Beaumont).

La nappe a une position très basse à l'est de la ville (profonde de plus de 20 m) par suite certainement du brutal enfouissement du mur plaisancien, certainement surcreusé à cet endroit. L'épaisseur des alluvions aquifères est généralement supérieure à 5 m et approche les 10 m par endroits.

Les eaux ont une dureté qui peut varier de 21 à 36° (moyenne de 27 à 30) alors que celle des cours d'eau (Barberolle, Guimand, Véore) est de 21 à 25° et celle du canal de la Bourne de 18°.

Cette nappe est sujette à des variations saisonnières mais elle est moins sensible à la pluviométrie que celle des zones molassiques, sans doute à cause des infiltrations du canal de la Bourne et de ses dérivés. Sa pente est d'environ 4 ‰, bien inférieure à celle des cailloutis, ce qui avait été déjà indiqué.

D) Les basses terrasses du Rhône entre Isère et Véore

1) Au nord

La nappe se raccorde ici à celle de l'Isère et s'écoule vers le sud-ouest. La molasse de Fouillouse s'enfonçant par paliers provoque des ruptures de pente sans qu'il y ait apparition de sources et ainsi la nappe s'écoule sans discontinuité avec une pente moyenne de 1,5 ‰. La perméabilité est voisine de celle de la terrasse de Saint-Marcel et l'épaisseur de la nappe aquifère aussi, qui voisine avec les 5 m, augmentant cependant aux abords du Rhône où elle atteint parfois 15 m. Au Bourg, les débits des puits sont importants et peuvent donner de 100 à 200 m³/h.

2) Sous Valence

Les sources de la basse ville profitent d'un ressaut topographique qui borde les alluvions actuelles du Rhône. Les puits industriels donnent des débits d'environ 100 m³/h. La nappe est épaisse aussi d'environ 5 m et bien alimentée mais les conditions sanitaires sont très mauvaises.

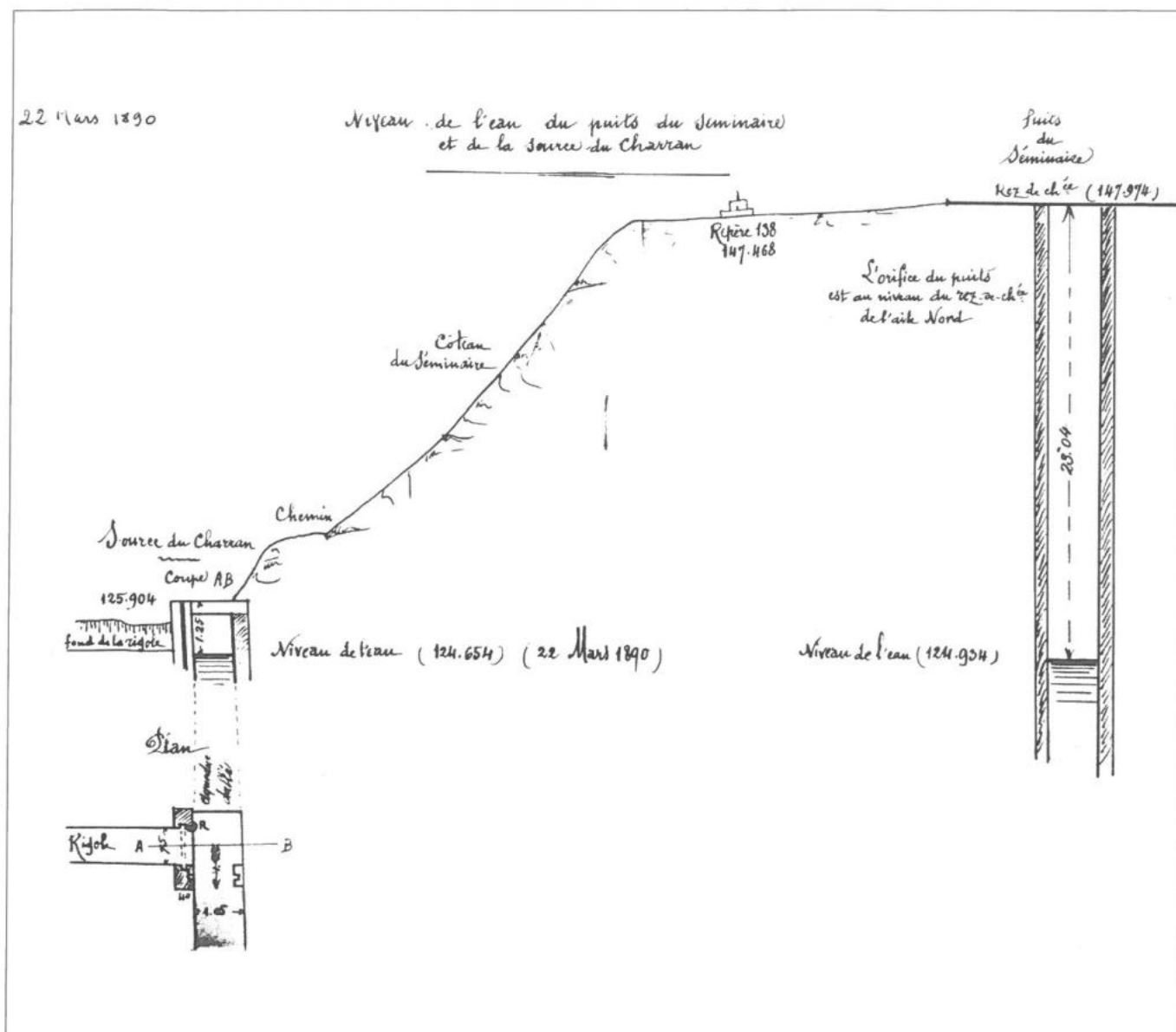
La profondeur de la nappe phréatique est bien connue dans la ville grâce aux indications des piézomètres installés dans différents quartiers :

- au nord, du Polygone à la Manutention, en passant par Chareton et Vauban, elle passe en moyenne de 11 à 15 m de profondeur ;
- à l'ouest, dans la basse ville et plus au sud, elle est seulement entre 2 et 3,5 m (un peu plus à Mauboule : près de 6 m) ;
- au centre ville elle passe de 8,5 m à Châteauevert à près de 10 m à la gare et 11 m sous Balzac.

3) En aval de la ville

Jusqu'à la Véore, les terrasses de direction méridienne s'allongent en bordure du massif molassique de La Léore prolongé par les marnes oligocènes d'Etoile.

La nappe aquifère qui a une forte pente en bordure du massif en raison de la mauvaise perméabilité de la molasse s'écoule ensuite en direction du Rhône avec une pente moyenne de 6,5 ‰ pour finir sous Portes à 1,6 ‰. Le passage d'une terrasse à l'autre se fait sans source (avec une forte pente : 30 ‰) sauf au niveau d'Etoile où deux sources, près de l'ancien moulin, débitent 210 et 215 m³/h.



Les débits des puits sont légèrement supérieurs (de 100 à 200 m³/h) à ceux de Valence même et déjà au sud de la ville la station de pompage de Mauboule peut alimenter tout le sud de la cité en traitant 650 m³/h. (Le ruisseau de l'Eperrière, collecteur sud des canaux de Valence, débite, lui, de 1 100 à 3 250 m³/h).

E) Les alluvions modernes du Rhône

Au sud de Beauvallon, elles ont une nappe très importante rattachée sans discontinuité aux nappes des terrasses qui la bordent et constituent ainsi *l'unité hydrogéologique la plus importante du secteur envisagé avec celle des alluvions de l'ancienne Isère car c'est là l'exutoire naturel de tout l'ensemble*. Au droit de Livron, l'écoulement est pratiquement perpendiculaire à la rivière avec une pente de 3 ‰.

Au raccordement des terrasses ou à proximité du fleuve on peut avoir des émergences (ruisseau de Lambert, Petite Véore) dont les débits lors des hautes eaux de la nappe sont importants.

L'épaisseur des alluvions est supérieure à 10 m et peut atteindre parfois 20 à 25 m (enfoncements locaux du substratum déjà évoqués) ce qui donne une «fosse alluviale» de 3 km² en face du débouché de la Véore, dans la plaine d'Etoile.

Au sud, d'importantes intercalations argileuses amenées par la Drôme dans son cône de déjection peuvent donner une nappe captive comme à Livron.

Canaux de
Sotère

16 mai 1894

Not. off. de M. Blagnier du 16 mai 1894

J'ai terminé les recherches sur les canaux de Sotère.
il en résulte que le canal s'égoutte vers le sud-est
~~2000~~ au sud, la source venant de la maison, ~~Blagnier~~
et au nord. La source venant de la maison, et au sud
ou à côté - Quant à la source de Sotère, proprement
dite, elle se jure bien directement dans le canal de Sotère
au moyen d'un tuyau de fonte -

M. Blagnier appréciera si les membres du
Syndicat de Sotère doivent être convoqués pour se rendre
compte de l'état des lieux - de prendre telles mesures
que de droit -

Blagnier.



129. VALENCE — La Fontaine des Malcontents — P. S. V.

EN CONCLUSION

Dans un mémoire de 1728, l'intendant Fontanieu (un nom prédestiné) donnait, parmi les avantages de Valence, celui-ci :

«...la beauté des sources et des eaux dont cette ville est environnée qui forment une espèce de nappe qui passe sous la ville et va tomber dans le Rhône.

Ces eaux par l'expérience de tous les temps sont douces, savonneuses et propres à toutes les espèces de teinture» (extrait de *La vie dans le Valentinois*, André Blanc, 1977).

Si cette étude ne permet pas d'être complètement d'accord avec le début du deuxième paragraphe et si nous n'avons aucune autorité pour juger l'affirmation finale, nous sommes entièrement d'accord avec celle du début. C'est ce que cette modeste étude qui résume trop sommairement de nombreux ouvrages, voulait développer, se contentant d'ailleurs de rechercher les raisons de la présence de ces eaux souterraines que les sources de Valence nous font pressentir et d'étudier leur circulation ainsi que leurs caractères et leur importance.

Nous pensons pouvoir conclure que nous sommes en présence, à l'est de Valence, d'un front exceptionnel de nappe souterraine en raison de la forte perméabilité des sols, du vaste bassin versant, de la disposition en entonnoir aboutissant au site de la ville, enfin de l'apport conjoint de trois nappes d'origines différentes. Les débits paraissent considérables quand on compare les possibilités évaluées : 220 l/s par km de front à Valence, 60 l/s à Lyon. On a là une nappe perchée exceptionnelle.

Les alluvions modernes en aval de la ville, constituant au niveau d'Etoile l'exutoire naturel de l'ensemble, offrent aussi des possibilités certaines de très forts débits. On envisage encore avec intérêt l'existence d'une nappe très profonde, non polluée, sous les marnes plaisanciennes. Cependant, pour l'alimentation future en eau potable de la ville, de gros problèmes sont à considérer :

1° L'importance de la nappe profonde n'est pas garantie bien que sa présence, la continuité et la régularité du réservoir aquifère aient pu être vérifiées car le substratum (Miocène et Oligocène : marnes lacustres ou grès glauconneux) n'est pas encore suffisamment étudié et les possibilités d'alimentation difficiles à évaluer.

On sait aussi qu'en plus grande profondeur les nombreux niveaux de sel gemme et les faciès à évaporites du Sannoisien ne sont pas de bons réservoirs aquifères.

2° Pour ce qui est de la nappe perchée sous la terrasse de Saint-Marcel qui se révèle très abondante et qui peut même être réalimentée par le canal de la Bourne, elle a des défauts importants :

- a) deux oléoducs la traversent et représentent un risque permanent ;
- b) la pollution par les nitrates et les bactéries issues des puits perdus (urbanisation continue et dispersée dans la plaine) est facile, surtout dans les zones où la nappe est peu profonde en raison de la grande perméabilité des sols.

3° Enfin, pour ce qui est de l'abondante nappe des alluvions modernes, il faut envisager les risques de colmatage qui limitent la réalimentation par le fleuve, la pollution par nitrates et surtout celle, chimique, due aux infiltrations du Rhône (phénols, détergents, chlorures...), à moins qu'une politique nationale contre la pollution bien appliquée arrive à porter ses fruits.

On peut noter à ce sujet que les puits de Mauboule alimentant une bonne partie de Valence, comme nous l'avons déjà indiqué, ont brutalement été pollués par le manganèse et des organismes végétaux et animaux après les travaux de la CNR (barrage de Charmes) qui ont élevé le niveau du fleuve. Il a fallu installer une importante usine de traitement qui continue à fonctionner à la station de pompage.

Ayons quand même confiance : ne manquant pas d'eau ni en surface ni en profondeur, nous finirons bien par en trouver pour les besoins grandissants de notre ville.

Fernand MONTEILLET



REMERCIEMENTS

Qu'il me soit encore permis de remercier les services techniques de la ville et la D.D.A.F. ainsi que, tout particulièrement, Messieurs Robin et Lafosse sans lesquels ce modeste résumé des études qui m'ont été confiées n'aurait pas vu le jour.

DOCUMENTS, CARTES ET OUVRAGES CONSULTÉS

Le Valentin, naissance et histoire d'un paysage (1987).

Opération géothermie Valence (résultats géophysiques de la campagne vibro-sismique).

Etude hydrogéologique préliminaire des nappes alluviales de la Drôme (service du Génie rural de la Drôme, circonscription de Valence) B.U.R.G.E.A.P. 1964.

Contribution des services extérieurs du Ministère de l'Agriculture à la connaissance des ressources en eaux souterraines dans la Drôme (D.D.A.F. 1981).

Synthèse géologique du bassin de Valence (Bureau des recherches géologiques et minières) Lienhard 1974.

Le relief de la moyenne vallée du Rhône au Tertiaire et au Quaternaire - Essai de synthèse paléogéographique (Pierre Mandier, 1988).

Tour de Crest, la dimension géographique (Michel Wullschleger dans *Revue drômoise* : La Tour de Crest, 1985).

Fluctuation de la nappe phréatique depuis 1983 (Ville de Valence, Direction Cadre de vie, C.E.M.E. 1992).

Cartes géologiques au 1/50000^e : Valence-Crest-Charpey-Romans-Tournon.

Cartes topographiques au 1/25000^e : Valence-Saint-Péray-La Voulte-Crest-Saillans-Charpey-Romans-Saint-Donat.

Usine de Mauboule (Ville de Valence), brochure éditée par la Compagnie Générale des Eaux.

LA GRÈVE DE SAINT-UZE

Un exemple exceptionnel de solidarité ouvrière

En hommage à M^{lle} Bernard, très jeune témoin de l'évènement

En ce printemps de 1903 tout semble baigner dans l'huile à Saint-Uze⁽¹⁾. Les tombereaux n'ont jamais charrié autant d'argile entre les carrières et les usines de céramique. L'exportation des produits est plus aisée depuis l'ouverture récente (1894) de la ligne de tramway à vapeur descendant sur Saint-Vallier. Le téléphone est en cours d'installation et permettra d'entrer directement en contact avec la clientèle. Les forces motrices du Vercors fourniront sous peu l'énergie électrique. Qui ne croirait pas au Progrès, ce progrès qui doit procurer le bien-être à tous et favoriser les bonnes relations entre citoyens ? A Saint-Uze, la lutte des classes paraît absente : en juin 1898, Gustave Revol a offert un banquet à ses ouvriers, tous sont venus et il a remis des médailles aux deux plus anciens. La population ouvrière de Saint-Uze a porté en 1891 à la tête de la commune deux patrons de la céramique, de bons anticléricaux. Le maire n'interdit pas à ses adversaires le pèlerinage de Sainte-Euphémie qui domine les gorges de la Galaure, un journal de gauche ne s'est-il pas risqué à imprimer que les bons patrons sont anticléricaux et les mauvais patrons des catholiques ? Certes la CGT a été constituée en 1895, l'union fédérale des syndicats de la Drôme formée à Romans en 1903, prémices de l'union départementale. Un syndicat des potiers existe mais ses membres sont minoritaires dans les ateliers. L'atmosphère est cependant saturée ; une étincelle suffit.

Le 30 avril 1903, le préfet en se levant pouvait ignorer Saint-Uze. Le soir de ce jour, Saint-Uze devenait une de ses préoccupations. Un télégramme⁽²⁾ du commandant de la gendarmerie de Saint-Vallier venait de lui apprendre que «*le personnel de la manufacture de grès de M. Revol, à Saint-Uze, au nombre de 120 environ, s'est mis en grève, le motif de cette grève serait le renvoi d'un ouvrier que Revol refuse de reprendre, aucun incident à signaler, tout est calme*». Les derniers propos sont optimistes, jamais dans son histoire récente Saint-Uze ne connaîtra autant d'agitation dans ses rues. M. le préfet, le soir du 30 avril, n'est pas encore informé de la cause de cette grève. La voici : ce jour-là, deux ouvriers ont frappé à la porte du bureau de M. Revol pour dénoncer l'un des leurs, Louvier, lecteur dans l'atelier du journal anticlérical «*La libre pensée*». Rien là de bien extraordinaire ; quelles sont les entreprises et les administrations qui n'ont pas leurs mouchards ? Revol licencie aussitôt le coupable. Rien encore d'extraordinaire : le licenciement, plus qu'aujourd'hui, est à cette date une banalité... sauf pour l'intéressé. Le patron, à cet instant, n'imagine pas que dans quelques minutes ces ateliers seront désertés par les grévistes. Aucun des acteurs du drame ne prévoit que la grève durera quatre mois.

Pourtant il semble que, durant les tout premiers jours, chacune des parties en conflit ait envoyé quelques signes d'ouverture à l'adversaire. Le patron Revol, sans délai, assure la paie d'avril. De leur côté, les grévistes ne demandent pas «*de renvoyer les deux mouchards*» mais précisent : «*Nous ne reprendrons le travail que lorsqu'ils ne seront plus à l'usine et que notre camarade Louvier sera réintégré*». Au premier abord, ces deux phrases paraissent contradictoires ou ambiguës. En réalité, elles suggèrent au patron une solution pour sauver la face : Revol pourrait encourager financièrement les deux mouchards à un départ volontaire sans qu'il ait à les licencier. Les grévistes ne demandent rien d'autre, ni augmentation de salaire, ni amélioration de leurs conditions de travail.

Ces faibles signes de conciliation émis de part et d'autre sont sans effet. Les positions se durcissent aussitôt. Le patron formule son point de vue par voie d'affiche, procédé exceptionnel, peut-être unique en son genre. Il ferme l'usine en renvoyant chez eux les quelques non-grévistes et reçoit l'appui des journaux de droite «*Le Messager de Valence*», «*L'Impartial*» de Romans et du clergé local. Aujourd'hui, un curé de Saint-Uze resterait silencieux ou appuierait le mouvement ; mais nous sommes en 1903. «*La libre pensée*» est l'expression du diable. L'Eglise est sous le choc de la loi de 1901 supprimant la quasi totalité des ordres religieux et sent approcher «*la séparation*» (loi de 1905). L'Egli-

(1) Archives utilisées : série 84 M des archives départementales (journaux de l'époque).

(2) Les documents les plus suggestifs de cette grève sont publiés dans «*La Drôme des collines autrefois*», Ed. Fontaine de Siloé, 1994.

se a peur des «rouges» et n'a pas encore oublié les persécutions de la Révolution échelonnées de 1792 à 1797. Certes une préoccupation sociale est en train de naître chez les catholiques : à Romans, un petit groupe de jeunes «sillonistes» a vu le jour mais ces catholiques «progressistes» sont considérés avec suspicion.

D'emblée, les grévistes marquent leur double hostilité au patron et au curé. Au début, leurs cortèges sont presque journaliers, on défile dans le bourg sous les applaudissements de la population, en chantant «L'Internationale» et la «Carmagnole», «en poussant des cris stridents devant l'habitation de M. Revol et devant la cure». La porte du presbytère reçoit des coups de pied «lancés par quelques jeunes gens». La gendarmerie intervient parfois rudement.

Les grévistes sont soutenus par les journaux de la gauche, plus anticléricaux que sociaux, et lus par la petite bourgeoisie : «Le Jacquemart» de Romans, «Le Journal de Valence» et au-delà par «Lyon républicain» et «Le Progrès de Lyon». Revol considère que «Le Progrès de Lyon» est le «moniteur officiel des grévistes». La CGT, en pleine expansion, organise la solidarité ouvrière. Les partis de gauche, même non socialistes, appuient le mouvement. Ainsi, à Châteauneuf-de-Galaure, le comité républicain radical-socialiste organise des quêtes en soulignant que la grève a pour unique objet de «défendre le bien le plus intime de l'homme, la liberté de la pensée, que menace un patron réactionnaire poussé lui-même par les cléricaux du pays». Pour bien saisir le propos, soulignons qu'à cette époque bien des patrons adhèrent au parti radical.

Si cette grève a tenu, elle le doit surtout à son insertion dans le milieu des petits paysans plutôt rouges de la Galauze. Beaucoup de potiers ont de très proches parents petits propriétaires exploitants, fermiers ou métayers. Au printemps, on a besoin de bras, la mécanisation de l'agriculture commence à peine ; en mai, on pratique la première coupe de la luzerne, en juin il faut être nombreux pour «décoconner» rapidement, c'est-à-dire retirer les vers à soie des bruyères, des pailles de colza où ils ont filé leurs cocons. En juin également commence la fenaison sur les prairies naturelles. En juillet, il faut moissonner l'orge, puis le blé et le seigle avec la faux munie depuis peu du «bâti» ou encore avec la faucille, cette faucille dessinée sur le drapeau rouge, croisée avec le marteau.

Puis les défilés s'espacent, la grève s'effiloche. La céramique est en pleine prospérité. Les concurrents de Revol sont heureux d'embaucher «la presque totalité des grévistes». L'opinion publique est souvent persuadée de la solidarité patronale. Elle est parfois plus apparente que réelle, surtout à cette époque. Les autres patrons, d'ailleurs, n'ont pas à redouter l'extension de la grève à leurs entreprises puisque le mouvement ne comporte aucune revendication financière qui pourrait inciter leurs salariés à se joindre au mouvement.

L'usine Revol rouvre ses portes et des grévistes résignés s'y présentent après plusieurs mois de courage et de privations.

L'inspection du travail nous date la fin de la grève : «tout le monde travaille depuis le 1^{er} septembre, soit dans l'usine en grève, soit dans les autres».

Que sont devenus Louvier et ses deux dénonciateurs ? Les documents que nous avons lus ne nous donnent aucune réponse. Alors je lance un appel aux lecteurs. Car la grève de 1903 n'est pas encore tout à fait effacée de la mémoire de Saint-Uze. À Saint-Uze, 1903 a marqué pour longtemps l'opinion publique, la petite ville vire franchement au rouge : le candidat socialiste enlève les trois quarts des voix lors des élections législatives de 1914, proportion la plus élevée des communes ouvrières de la Drôme. Saint-Uze restera rouge jusqu'à une date récente.

La grève a donc eu localement des conséquences durables mais une grève à l'époque n'a rien d'exceptionnel en soi, elles sont fort nombreuses en 1903⁽³⁾. Les grèves de 4 mois sont en revanche plus rares. Cependant, en 1906, à Saint-Jean-en-Royans, tisseurs et tisseuses persisteront eux aussi dans une grève de même durée. Le contexte est le même : un gros bourg ouvrier environné d'un monde rural de petits exploitants votant plutôt à gauche.

Cette grève des potiers est encore plus remarquable par son objet. Les Saint-Jeannais luttent pour leur salaire, les ouvriers de chez Revol luttent pour défendre un seul camarade, exemple exceptionnel de solidarité ouvrière.

Charles GARDELLE

BIBLIOGRAPHIE

André Bernard et L. Bonneton : *Saint-Uze, village ouvrier de 1880 à 1920*. «Études drômoises» n° 1/2-1980, pages 19 à 34 (à lire absolument : contient une présentation vivante de la grève utilisant des sources différentes de celles de cet article).

Roger Pierre : *Les origines du syndicalisme et du socialisme dans la Drôme*, Éditions osicales, Paris, 1973.

(3) Se reporter à l'ouvrage cité de Roger Pierre au chapitre II, pages 125 et suivantes.

EMILE AUGIER (1820-1889)

«Il a porté la gloire des tréteaux aussi loin que l'ont fait Beaumarchais et Molière»
Louis Fièvre

«Je suis né à Valence en 1820 et depuis il ne m'est rien arrivé» disait Emile Augier qui détestait «le bruit et la réclame».



Maison natale d'Augier, à Valence
(Dessin inédit de L. Ageron)

Ce drômois semble cependant tout à fait digne d'intérêt. Petit-fils de Charles Joseph Augier, médecin d'Orange qui fit partie du Conseil des Cinq-cents, fils de Joseph Victor Augier, avocat à Valence, Emile Augier fréquenta l'école de M. Rocherie (rue Roderie, actuellement rue Bouffier) où son grand-père maternel, le romancier Pigault-Lebrun⁽¹⁾ le conduisait souvent, école proche de sa maison natale place Royale, aujourd'hui place de la Liberté.

En 1828, son père ayant obtenu «une charge d'avocat à la Cour de cassation», la famille s'installa à Paris et il poursuivit brillamment ses études au lycée Henri IV (où il se disputait les premiers prix avec l'un de ses condisciples, le duc d'Aumale, dont il sera le bibliothécaire) et à la faculté de droit, ce qui le conduisit à une carrière juridique chez Maître Masson, avoué, carrière qui sera brève.

Résident à Paris, puis à Croissy-sur-Seine dans une maison* qu'il avait restaurée et agrandie, il ne s'absentait pas souvent ; pourtant, c'est durant un séjour à Rome en 1873 qu'il épousa en l'église Sainte-Marie-du-Peuple une artiste du Palais Royal, Laure Lambert ; la bénédiction nuptiale leur fut donnée par M^{gr} Termoz qui lui avait été présenté par le peintre

Hébert⁽²⁾, un dauphinois qui fut directeur de la Villa Médicis et qui fut un des témoins de son mariage. La vie simple d'Emile Augier, auteur de pièces de théâtre, académicien, était rythmée par ses voyages dans la Drôme et ses sorties à Paris.

Lors de ses obsèques (octobre 1889), plusieurs discours officiels furent prononcés mais il nous semble que le témoignage rendu à l'homme par un vieux compagnon de jeunesse, le peintre Meissonier⁽³⁾ est le plus touchant : «Si vous saviez ce que j'éprouvais aujourd'hui en remontant le chemin de la Celle-Saint-Cloud derrière son cercueil ! Que de jours de jeunesse me remontaient au cœur !... Ah ! quel orgueil pour moi de me souvenir !... C'était un homme si bon, si respecté de tous... Je l'aimais bien !»

* Voir la gravure à la fin de l'article

- (1) Pigault-Lebrun : Pigault de l'Épinoy, dit Pigault-Lebrun, né à Calais en 1753, mort à la Celle-Saint-Cloud en 1835, commerçant, comédien ambulante : il a écrit des comédies satiriques ou licencieuses comme : *Le pessimiste*, *Charles et Caroline*, des romans galants, des romans d'aventures comme *L'enfant du Carnaval*. Il a été un grand-père très attentionné. Son petit-fils, Emile Augier, avait pour lui une affection des plus vives. C'est pour cela qu'il a dédié le premier recueil de ses œuvres à la mémoire vénérée de son grand-père Pigault-Lebrun.
- (2) Ernest Hébert : Peintre (Grenoble 1817 - La Tronche (Isère) 1908). Il a été l'élève de David d'Angers et de Delaroche. Prix de Rome en 1839, il fut à deux reprises directeur de la Villa Médicis : 1867-1873 et 1885-1890. Un musée national lui est consacré à Paris.
- (3) Meissonier : Peintre (Lyon 1815 - Paris 1891). Il a peint d'abord de petits tableaux s'inspirant des peintres hollandais puis, après avoir accompagné Napoléon lors de la «guerre d'Italie», il a peint essentiellement des batailles : Solferino par exemple. Meissonier est cité au premier acte de *Gabrielle*. Un des personnages fait le plus grand cas de ses tableaux, l'autre, un sot, les trouve trop petits et peu meublants. Meissonier a dessiné, de sa main, tous les costumes de *L'aventurière*.

I - Ses deux phares : la Drôme et le théâtre

Peu intéressé par la procédure, les «subtilités du Code», il fut un temps attiré par la politique. En 1848 il a participé avec Ponsard et Reynaud à la rédaction d'un journal : *Le spectateur républicain* dont l'existence fut de courte durée. Elu en août 1852 conseiller général du canton de Bourdeaux à une forte majorité (821 voix sur 919 votants), il se démet de son mandat en mai 1855. Il faisait partie de la commission des archives et c'est sur son rapport que le conseil général a voté l'acquisition d'immeubles destinés à recevoir les archives départementales. Les autres membres de la commission étaient MM. Plan, Itier et Brunel.

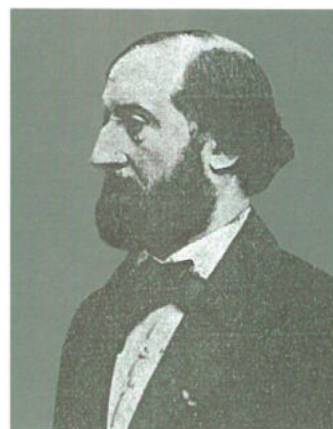
Sa passion, c'est le théâtre

Son ascendance maternelle et son ascendance paternelle le destinaient à la littérature. Son grand-père, Pigault-Lebrun, était, comme nous l'avons indiqué, romancier. Son père écrivait des articles dans une revue «*Les tablettes de la Drôme*» dont l'éditeur était Durille de Crest, revue qui n'eut pas d'ailleurs une longue existence.

Lorsqu'il était encore étudiant, il avait ébauché des pièces de théâtre. En 1840, il avait présenté au directeur de l'Ambigu comique, Dutertre, une œuvre qu'il avait composée avec la collaboration de Nogent-Saint-laurent. La pièce qui devait s'intituler *Charles VIII à Naples* fut refusée tout net. Nogent-Saint-Laurent se dirigea vers une carrière d'avocat au barreau de Paris mais Emile Augier ne se découragea pas. Il fit accepter à l'Odéon, après que le Théâtre français l'eut refusée, une comédie en deux actes, «*fantaisie antique*» en vers : *La ciguë* dont la première représentation eut lieu le 13 mai 1844.

Ses relations dans les milieux littéraires sont de plus en plus nombreuses : Charles Bataille, Edouard Foussier, Eugène Labiche, Alfred de Musset, Jules Sandeau. Charles Bataille, dans *Le charivari* le dépeint ainsi :

«*Au physique un type vaillant
Nez ironique et bienveillant
Le rire large d'Henri quatre
Cils brouillés où l'œil pétillant
Flambe comme un charbon sous l'âtre,
Je trouve là le Vert-Galant
Français de l'ergot à la tête
Auquel la chanson a fait fête,
Le Roi goguenard et béni
Rêvant aux maux du pauvre monde
Puis à Gabrielle la blonde
Et cherchant en catimini
La poule au pot, la poule au nid*»



Emile AUGIER, Cl. Nadar.
Archives photographiques.

Il est resté très lié à un groupe connu à Paris mais qui se réunissait souvent dans la Drôme dans un château appartenant à l'un d'entre eux : Charles Reynaud⁽⁴⁾, groupe qui comprenait notamment l'écrivain Ponsard, le peintre Meissonier, le chansonnier Pierre Dupont. La mort de Charles Reynaud (le 22 août 1853) contribua fortement à disperser «la joyeuse bande». Mais Augier (qui composa «*Stances sur la mort de Charles Reynaud*») a conservé un vif souvenir de ces heureux jours. Il a participé avec assiduité, à Paris, aux réunions des «*gratineurs*», c'est-à-dire les Dauphinois de Paris dont beaucoup étaient des «littérateurs» comme M. Ronjat, Bellion, Jules Gabriel, Rochas, Léon Barracand, Vallon.

Les noms de nombreux personnages de ses comédies ont été empruntés à des localités drômoises : *Diane de Mirmande*, *Raymond de Taulignan*, *Hector de Montmeyran*, *marquis et marquise de Puygiron*, *marquis d'Auberive*.

Elu à l'Académie française, il prend place en janvier 1858 sous la Coupole, au fauteuil de M. de Salvandy. Il fut ainsi le deuxième Valentinois à être élu membre de cette «noble assemblée» (le premier ayant été Balthazar Baro)⁽⁵⁾. Les Drômois l'ont toujours considéré comme l'un des plus illustres des leurs.

(4) Charles Reynaud avait une résidence à La Roche Sanglard (La Roche Pingolet). Il a habité aussi un appartement à Paris, rue des Pyramides, où il mourut à 32 ans. Il est l'auteur de *Voyage d'Athènes à Balbek* et *Contes et pastorales*.

(5) Balthazar Baro : Littérateur né à Valence en 1600, mort à Paris en 1650. Secrétaire d'Honoré d'Urfé, il acheva la cinquième partie de *l'Assommoir*, d'après des notes de l'auteur, puis il se rendit à Paris, fut nommé gentilhomme de M^{me} de Montpensier et reçu membre de l'Académie française. Il fit représenter plusieurs pièces de théâtre. Une ruelle du centre de Valence porte son nom.

En 1893, un comité pour l'érection d'un monument consacré à Emile Augier a été constitué sous l'égide de la municipalité valentinoise. Dans le but de recueillir des fonds, plusieurs fêtes ont été données. Le journal de Valence relate celle du 3 août 1893 : «*Les fêtes commençaient par l'audition au théâtre d'une conférence sur Emile Augier et son œuvre par notre éminent compatriote Louis Gallet⁽⁶⁾ et d'une cantate spécialement composée en l'honneur d'Emile Augier par l'un des maîtres de l'école moderne, notre concitoyen M. Vincent d'Indy... La conférence de M. Gallet a été fort goûtée... M. Vincent d'Indy a ensuite dirigé la cantate en l'honneur d'Augier qu'exécutaient l'Union chorale et l'Association artistique... Une longue ovation a été faite à M. Vincent d'Indy et de répétés bravos ont remercié compositeur et exécutants qui ont dû bisser la cantate...*»

La cantate est reprise le soir au Champ de Mars où une grande foule se pressait autour du kiosque édifié l'année précédente⁽⁷⁾.

Devant les projets de monument présentés au concours public, le choix du jury s'arrêta sur une maquette signée «*Manuela*», pseudonyme de la duchesse d'Uzès. Parmi les autres projets présentés au concours figurait celui d'un architecte valentinois, Eugène Poitoux, en collaboration avec le statuaire lyonnais Lamotte. Le monument, volumineux, fut érigé au milieu du boulevard dans l'axe de l'avenue Victor Hugo et de la rue Emile Augier (qui s'était appelée jusqu'en 1890 : rue Neuve).

Au sommet, à 6 mètres de hauteur, «*trônait l'écrivain en redingote, appuyé sur une énorme table dont le tapis était en train de glisser sur le côté. Sur la partie basse du monument, des statues plus petites, muses d'airain très «fin de siècle» représentaient :*

au nord la Comédie

au sud la Poésie

à l'est le Rhône et la Drôme

à l'ouest la ville de Valence»

Le métal fut «*recupéré*» par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale (en janvier 1942). L'inauguration eut lieu le 1^{er} août 1897. Discours, musique, théâtre marquèrent les festivités. Le Président de la République, Félix Faure, le préfet, le maire de Valence ainsi que Benjamin Constant, Sylvain qui lut le texte de Jules Clarétie⁽⁸⁾, prirent la parole. Un grand rassemblement musical regroupa près de 3 000 exécutants en fin d'après-midi.

La partie théâtrale commencée la veille par une des œuvres du félibre drômois Gatien Almoríc «*Lou Nouananto Nou*» en dialecte bas-dauphinois, jouée par une troupe locale, se poursuivit par *L'aventurière* d'Emile Augier, interprétée par la Comédie française et par des *Stances* de Jean Richepin dites par M. Leloix également de la Comédie française. Musique encore dans la soirée avec *L'ode à Valence* de Vincent d'Indy et C. Genest, chantée par M^{me} de Lacroix et la cantate déjà connue de Vincent d'Indy.

Quelques jours plus tard, «*Le journal des débats*», sous la plume d'Henri Bousquet, relate l'évènement : foule, hôtels bondés, discours, poussière aveuglante, torride soleil et «*les multiples agréments de ces sortes de cérémonies. Tandis que le Président reçoit à la préfecture... je fuis au hasard et un détour de rue me met brusquement en face de la vallée du Rhône, sur le penchant de la colline dont la pente où dégringolent maisons et jardins va doucement expirer aux bords du fleuve. L'admirable spectacle... En face s'élève la montagne abrupte de Crussol, dorée par le soleil et que couronnent les ruines de son château fort... A la place même où je suis se trouvait l'abbaye de Saint-Ruf... au-dessus la cathédrale de Saint-Apollinaire dresse son profil fin ; par ces ruelles, entre les murs moussus, descendaient les étudiants valentinois, élèves de Cujas, humeurs de piots et de gaie confrérie ; Rabelais qui fut un moment leur compagnon s'arrêta peut-être à cette terrasse et put comparer l'air brillant du Midi avec la douceur du ciel angevin. Ainsi, loin du tumulte, devant ce lumineux paysage baigné de soleil, d'une beauté charmante et qui n'a point changé, monte peu à peu et se précise le souvenir de la vieille Valence, féodale, religieuse et universitaire, reine exquise d'un pays délicieux.*».

(6) Louis Gallet : Littérateur et auteur dramatique né à Valence en 1835, mort à Paris en 1898. Il fut directeur de l'hôpital Lariboisière, inspecteur général de l'Assistance. Il a écrit un grand nombre de livrets d'opéras : *La coupe du roi du Thulé, Le roi de Lahore, Le rêve, Thaïs, Frédégonde, Déjanire*, etc. On lui doit aussi des drames, des comédies, des romans. Valence lui a élevé un monument, au Champ de Mars.

(7) C'est au cours d'autres fêtes organisées par le Comité Emile Augier, du 15 au 20 août 1896, qu'eut lieu la première séance de cinéma à Valence. Les films des frères Lumière tels que *La sortie des usines Lumière, Bataille de femmes, L'arrivée du train en gare de La Ciotat*, etc, y furent projetés.

(8) Sylvain (1851-1930) : Sociétaire de la Comédie française. Poète lettré, il a traduit et adapté de nombreuses tragédies grecques.

(9) Clarétie (Arsène, Armand, dit Jules) : Ecrivain, administrateur de la Comédie française (1885) ; académicien en 1888. Chroniqueur de la vie parisienne dans ses romans (*Une drôlesse*, 1862), son théâtre et ses études sur ses contemporains (*La vie de Paris*).



Monument à Emile Augier, place de la République



II - Son œuvre

(Voir la liste des œuvres page 31)

Son œuvre est considérable :

- Un recueil de poésie : *Les Pariétaires*
- Cinq pièces en vers.
- Une quinzaine de pièces en prose
- Le livret d'un opéra de Gounod : *Sapho*.

Des traductions, adaptations ont été faites en langues étrangères, surtout en italien et en allemand. Pour plusieurs comédies, Emile Augier a collaboré avec d'autres écrivains : Jules Sandeau⁽¹⁰⁾ fut associé à *La pierre de touche* et au *Gendre de Monsieur Poirier*. L'écrivain délicat, parfois moraliste, apportait «*des tendresses de sentiment qui s'alliaient heureusement aux qualités robustes et hardies d'Augier*». Alfred de Musset, bien qu'il se défende d'avoir joué un rôle important, a participé à *L'habit vert*.

Un autre collaborateur, peut-être moins connu mais non moins efficace fut Edouard Foussier⁽¹¹⁾. Il avait le sens du théâtre et le goût du modernisme. Grâce à lui, Augier entra plus avant dans l'observation des mœurs du temps, notamment dans une pièce comme *Les lionnes pauvres*. *Le prix Martin et moi* est le fruit de la collaboration avec Labiche (cette pièce a été reprise à Paris en 1994).

Mais toutes les œuvres portent la marque d'Emile Augier : «*une touche parfois un peu grosse, mais puissante*». Il ne cherche pas à cacher la collaboration. A propos de *Ceinture dorée*, il écrit à Foussier : «*J'inscris votre nom sur la seconde page de cette comédie puisque vous n'avez pas voulu l'écrire à côté du mien sur la première. Le germe de la pièce vous appartient et quelque chose de plus encore : cela constitue malgré vous une co-paternité que je dois ni ne veux passer sous silence et dont l'aveu public me plaît, ajoutant un nouveau lien à notre amitié*». (Emile Augier, 10 février 1855).

Dans la préface des *Lionnes pauvres*, il déclare : «*J'ai pour ami intime un de mes confrères qui n'a pas plus que moi l'habitude de collaborer. Mais nous ne sommes très mondains ni l'un ni l'autre et passons aisément notre soirée au coin du feu. Là, on cause de choses et d'autres, comme le Fantasio de notre cher de Musset, en attrapant tous les hannetons qui passent autour de la chandelle ; et si parmi ces hannetons il voltige une idée de comédie, auquel des deux appartient-elle ? A aucun et à tous deux. Il faut donc lui rendre la volée ou la garder par indivis. Il est bien vrai, comme l'observe M. Le Brun, que le public, trouvant devant lui deux auteurs, ne sait à qui s'adresser, s'embarrasse et dit «Lequel des deux ?». Nous serions bien embarrassés nous-mêmes de lui répondre, tant notre pièce a été écrite dans une parfaite cohabitation d'esprit. Pour être sûrs de ne pas nous tromper, nous ferons comme ces époux qui se disent l'un à l'autre «Ton fils». Voilà le grand inconvénient de la collaboration ; mais est-ce à dire pour cela qu'il faille renoncer au plaisir de causer, comme d'honnêtes gens, les pieds sur les chenets ? Je suis certain que M. Le Brun, ce charmant causeur, hésiterait à me le conseiller.*».

Emile Augier a souvent demandé à des amis de donner leur avis sur des manuscrits, de les annoter et il a souvent tenu compte de leurs suggestions. Jules Clarétie qui a eu en mains le manuscrit de *La ciguë*, annoté page par page par François Ponsard⁽¹²⁾ écrit : «*L'auteur de Lucrèce met bravement en regard de tout feuillet manuscrit, sur le feuillet blanc, les observations loyales que lui suggère la lecture de La ciguë. Il lit, la plume à la main, en professeur, parfois en pédagogue, toujours en ami... Je ne sais trop vraiment qui je dois le plus profondément admirer de Ponsard osant tout dire à son ami et annotant La ciguë selon sa conscience, ou d'Augier recevant ces conseils comme ils sont donnés et corrigeant ses vers d'après les observations de son guide*».

(10) Sandeau Julien (dit Jules) : Ecrivain (Aubusson 1811 - Paris 1883). Il a publié avec George Sand, qu'il a connue à Nohant, une nouvelle (*Prima Dona*) et un roman (*Rose et Blanche*) signés Jules Sand. Après un voyage en Italie, il a publié des romans comme *Mademoiselle de la Séglère*, *Sacs et parchemins*. Il a collaboré avec Emile Augier pour *Le gendre de M. Poirier*. Il a été conservateur de la bibliothèque mazarine, puis bibliothécaire au Palais de Saint-Cloud.

(11) Foussier Edouard (1824-1882) : Fils d'un avoué parisien, études de droit, puis bifurque vers la littérature. Son ouvrage *Italiani* est la suite logique de son séjour dans le pays (1843-1845). Il a collaboré avec Emile Augier pour *Les lionnes pauvres*, *Un beau mariage*. Il a écrit des livrets d'opéras : *Le chercheur d'esprit*, *François Villon*, *L'esclave*. On lui doit aussi *Les jeux innocents*, *Une journée d'Agrippa d'Aubigné*. En 1883-1884, son ami Emile Augier a publié chez Lasserre en 3 volumes son théâtre qui comporte des inédits et un éloge.

(12) Ponsard François (Vienne (Isère) 1814 - Paris 1867) : Ecrivain, auteur dramatique, il se trouva à la tête d'une réaction contre le drame romantique, pour «une école du bon sens». Sa pièce, *Lucrèce* (1843), représentée après l'échec relatif de *Burgraves* a connu un succès très grand. Il a aussi écrit : *L'homme et l'argent*, *Le lion amoureux*. Il fut reçu à l'Académie française en 1855.

Ode à VALENCE



Valence

Majestueuse.

Piano

Chant

Près du grand Rhône aux flots toujours pressés, Blanche paraît Valence la jolie, Ceignant son front, de verts lauriers tressés mettent un nymbe sa mélancolie. Frêle indolente et le geste charmeur, le corps penché sur la haute terrasse, on croirait voir au printemps une fleur, s'offrant, gracile, au batelier qui passe...

Piano

Paroles de «Ode à Valence» :

Près du grand Rhône aux flots toujours pressés, blanche paraît Valence la jolie. Ceignant son front, de verts lauriers tressés mettent un nymbe sa mélancolie. Frêle indolente et le geste charmeur, le corps penché sur la haute terrasse, on croirait voir au printemps une fleur, s'offrant, gracile, au batelier qui passe.



Affiche annonçant les fêtes en l'honneur d'Emile Augier et l'inauguration de son monument.
Affiche par le peintre Marcel Audra.

Emile Augier a souvent tenu compte du conseil : «*Il faut couper*». «*Ce qui est coupé n'est pas sifflé*» disait Eugène Scribe. On pourrait parfois dire «ce qui est coupé n'est pas applaudi». Mais la plupart des remarques de Ponsard étaient justifiées. Autre cas très rare : Augier a «coupé» des vers que Ponsard avait notés comme étant «jolis» :

«... *les larmes vont si mal sur un jeune visage !
Croyez-moi, pour pleurer, attendez le vieil âge !
C'est le temps que les dieux réservent aux douleurs.*»

On peut remarquer aussi, pour plusieurs pièces, des modifications selon les éditions. Ainsi, pour *Les effrontés* : à la scène X de l'acte V, le manuscrit et la première édition portaient cette phrase d'Henri (le fils du banquier Charrier) à Vernouillet (faiseur d'affaires) : «*Si vous dites un mot, je vous casse les reins*» ; c'est Thierry (administrateur de la Comédie française) qui l'a fait remplacer par une phrase plus courtoise : «*Pas un mot, je vous le conseille*».

De grands comédiens ont joué ses œuvres ; parmi eux : M^{me} Arnould-Plessis, Coquelin, Delaunay, M^{me} Favart, Provost, Samson et surtout Edmond Got qui incarna la plupart des grands rôles d'Augier : il fut, entre autres, *Giboyer* et *Maître Guérin* avec un éclat extraordinaire. Il fut également remarquable dans le rôle de *Poirier* qu'il n'a cependant pas créé. Les créateurs en sont Lesueur au Gymnase et Provost à la Comédie française.

«*Le théâtre est la forme de la pensée la plus saisissable et la plus saisissante. Il est en rapport immédiat avec la foule*». Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le romantisme commence à lasser une partie du public. Trop d'imagination tue l'observation, trop de fantaisie étouffe la réalité, pensent certains. Mais on ne peut revenir au théâtre classique. Le réalisme l'emporte sur le lyrique. En utilisant «les cadres» de Scribe dont «la technique» est remarquable, des auteurs comme Dumas fils, Emile Augier s'efforcent de faire entrer dans le théâtre la peinture des mœurs, voire la discussion des questions sociales «*dans des circonstances très diverses qui obligent l'âme à se mouvoir, à faire jaillir tout entier le personnage*». On va chercher à obtenir la vérité par la rigueur de l'analyse, sans négliger totalement le romanesque.

La mise en scène, les décors ont une grande importance. La bourgeoisie qui incarne bien les transformations de l'époque fournit au théâtre, comme le note Félicien Marceau pour le roman également, de plus en plus de personnages mais les autres classes ne sont pas négligées et leur rivalité avec la bourgeoisie fait aussi partie du ressort de l'action.

La *Comédie humaine* de Balzac constitue une matière inépuisable ; Emile Augier s'est inspiré de ses analyses sans tomber «dans le pessimisme balzacien» mais il a été influencé aussi par les œuvres de Molière, par le caractère complexe de ses personnages, en opposition avec ceux qui les entourent ou avec eux-mêmes dans la contradiction de leurs propres passions.

Emile Augier a bien discerné les deux mots-clefs de la société dont «*le théâtre condense les maux, les désirs, les pulsions*». La cohésion de la famille peut être menacée par la passion qu'Augier démasque dans *Gabrielle*, l'introduction dans un foyer honnête d'une femme au passé trouble (*L'aventurière*) mais surtout par le désir intense, par la place démesurée de l'argent pourtant utile, élément d'une vie harmonieuse mais qui peut aussi être destructeur, motiver l'avarice parfois sordide, la recherche sans scrupule de la réussite, la malhonnêteté.

La remarque de Jean Cau à propos de la *Comédie humaine* de Balzac est valable pour beaucoup de personnages du théâtre d'Emile Augier : «*Une obsession : l'argent ; une morale : l'argent ; un seul instrument : l'argent. L'argent qui tout achète, tout féconde et tout corrompt*». L'argent, le maître-mot, mène à «l'aristocratie du coffre-fort».

Mais attaquer l'argent, élément primordial du développement économique auquel de grandes banques nouvellement créées participent activement, est une entreprise difficile. L'argent «est devenu mécanisme, système».

Le fameux «enrichissez-vous» a une résonance profonde.

III - Quelques personnages du théâtre d'Emile Augier

Parmi les nombreuses pièces d'Emile Augier, des extraits de *Les effrontés*, *Le fils de Giboyer* et *Maître Guérin* nous permettront, je pense, d'apprécier l'écrivain. Les personnages sont bien campés et l'impact sur le public a été fort.

Beaucoup d'autres eurent aussi du succès :

- *Le gendre de Monsieur Poirier* qui est, peut-être, la comédie la plus connue ;
- *L'aventurière* qui mit Augier «au premier rang des maîtres de la scène» ;
- *Gabrielle* qui valut à son auteur le prix Montyon. (Jean-Baptiste Antoine Auget, baron de Montyon (1733-1820), possesseur d'une immense fortune, fonda plusieurs prix dont un prix de littérature décerné chaque année par l'Académie française et un prix décerné par l'Académie des sciences.)



Le Marquis d'Auberive et le député Maréchal, par MARCELIN.
(Journal amusant).

Deux personnages de :
Les effrontés et Le fils de Giboyer

A) *Les effrontés (1861) et Le fils de Giboyer (1862)*

Ils dénoncent le rôle néfaste de l'argent dans une certaine presse peu scrupuleuse où se côtoient des banquiers ambitieux comme *Charrier*, des «faiseurs d'affaires» tel que *Vernouillet*, des journalistes vendant leur plume au plus offrant dont *Giboyer* est un représentant typique : chroniqueur, biographe, pamphlétaire, il finit par remplacer *Déodat* du parti royaliste. En outre, Emile Augier, surtout dans *Le fils de Giboyer*, porte quelques attaques contre «ceux qui sont unis dans la peur ou la haine de la démocratie».

Les effrontés essaient de justifier leur comportement : «L'effronterie, voyez-vous, il n'y a que cela dans une société qui repose tout entière sur deux conventions tacites : primo : accepter les gens pour ce qu'ils paraissent, secundo : ne pas voir à travers les vitres tant qu'elles ne sont pas cassées».

Vernouillet parvient à faire oublier son passé de faussaire ; «il tend avec assurance une main menaçante», une main qui tient à la fois finance et presse ; la presse, merveilleux instrument dont il va se servir en virtuose : «jusque là il n'y a eu que des racleurs de violon ; place à Paganini».

Il fait de son journal («*La conscience publique*» !) une agence de fausses nouvelles, de chantages en tous genres ; «il réchauffe habilement de vieilles histoires, histoires oubliées ; il cuisine savamment de bon petits scandales ; il insinue... il dénonce et s'indigne... il dit le faux plus souvent que le vrai...». Il fait miroiter la pairie au banquier *Charrier*, subjugué.

Les effrontés, acte I, scène VIII :

Vernouillet (maître du journal *La conscience publique*)

— *Je sais de bonne source qu'il est question de vous pour la pairie. Le Roi résiste mais nous lui forcerons la main.*

Charrier

— *Comment cela ?*

V.

— *En lui assénant un bon article contre la Chambre des Pairs où l'on ne fourre que des hommes hors d'âge et de service au détriment de gens comme vous qui unissent l'expérience à l'activité. Cela vous va-t-il ?*

Ch.

— *Il n'en faudrait peut-être pas davantage...*

V.

— *Eh bien ! C'est dit... Ne me remerciez pas, c'est encore moi qui serai votre obligé, je vous le répète.*

Ch. (lui serrant la main)

— *Plein de cœur !*

V.

— *Je vous quitte, il faut que je passe à la Caisse.*

Ch.

— *N'en prenez pas la peine, je vous enverrai la somme chez vous.*

V.

— *Non, non. Je vais la prendre en sortant.*

Pour des attaques, des articles fielleux, Vernouillet utilise Giboyer qui «traîne deux boulets : son humble origine et sa pauvreté» mais qui est brillant et redoutable car «sa plume cynique crache et éclabousse».

Ainsi, acte III, scène XII :

Vernouillet, pour se venger de la marquise d'Auberive qui pousse Charrier à ne pas lui donner la main de sa fille, demande à Giboyer d'intervenir.

Vernouillet

— *A propos, as-tu dans ton sac quelque bonne histoire pour molester une grande dame dans ta prochaine chronique ?*

Giboyer

— *Qu'est-ce qu'elle fait ta grande dame ?*

V.

— *Séparée de son mari, une liaison à demi acceptée par le monde. Il faudrait une anecdote amusante qui cassât les vitres.*

G.

— *J'en ai un assortiment : le laquais terrible, le macaroni indiscret... tu choisiras.*

V.

— *Tu me les conteras en route. Partons !*

Giboyer joue aussi un rôle important dans «*Le fils de Giboyer*». Du journal de Vernouillet où il rédige la chronique des salons et des scandales, il finit par remplacer le grand Déodat du parti royaliste dans le journal du marquis d'Auberive. Parmi les personnages nouveaux :

- Maximilien Gérard, son fils, qui porte le nom de sa mère, Adèle Gérard, une plieuse de journaux.

- Monsieur le député Maréchal, parfaite «ganache politique» devenu légitimiste par sottise et qui redeviendra libéral à la fin de la pièce, par dépit.

- Madame Maréchal, deuxième du nom, née de La Verpillière (à peu près comme je suis de Saint-Cloud lui dit son mari dans un moment de colère).

- Fernande Maréchal d'un premier mariage du député.

Giboyer est toujours un bohème railleur, cynique, mais «son ironie le sauve de l'avilissement et sa philosophie de la méchanceté». Il n'est pas une âme complètement pervertie : «son amour paternel, ses convictions philosophiques aussi bien que tous les rêves qu'il a vainement poursuivis», tout ce qui a subsisté dans le naufrage de sa vie morale «il le reporte sur son fils, persuadé que celui-ci pourra réaliser son idéal manqué». C'est ce fils, Maximilien, «qu'il n'a pas voulu empêtrer de son nom» qui signera le livre exposant les théories sociales de Giboyer. Il désire que Maximilien soit ce qu'il n'a pu être lui-même : un homme honorable et honoré. C'est pour assurer l'ascension sociale de son fils que Giboyer entre au journal d'Auberive. Les propos sur les conditions dans lesquelles il va être employé sont caractéristiques :

Acte I, scène VII - Le marquis, Giboyer.

Giboyer

— ... *Voici mon dernier mot : je veux le même traitement que Déodat.*

Le Marquis

— *Et qui vous dit ?*

G.

— *A quoi donc puis-je vous servir, sinon à remplacer votre virtuose ? Vous avez pensé que la mauvaise honte ne m'arrêterait pas et vous avez eu raison. Ma conscience n'a pas le droit de faire la prude. Mais si vous avez cru m'avoir pour un morceau de pain vous vous être trompé. Vous avez plus besoin de moi que je n'ai besoin de vous.*

...

M.

— *Déodat avait mille francs par mois ; le comité voulait opérer une réduction sur ce chapitre mais je lui ferai valoir vos raisons.*

G.

— *Il ne voudra peut-être se décider que sur échantillon. Si je vous brochais d'ici à ce soir une tartine de Déodat ?*

M.

— Possédez-vous assez sa manière ?

G.

— Parbleu ! Pour m'en servir en la définissant, elle consiste à rouler le libre penseur, à tomber le philosophe, en un mot à tirer la canne et le bâton devant l'arche. Un mélange de Bourdaloue et de Turlupin ; la facétie appliquée à la défense des choses saintes : le *Dies iræ* sur le mirliton !

M.

— Bravo ! Tournez ces griffes-là contre nos adversaires et tout ira bien. Dites-mois, vous sentez-vous en état d'écrire un discours de tribune ?

G.

— Oui-dà ! Je tiens aussi l'éloquence ; mais c'est à part.

M.

— Bien entendu. Et quel pseudonyme prendrez-vous ? Car vous ne pouvez pas nous servir sous votre nom.

G.

— C'est clair ; et cela me va de toutes les façons. L'enfant ne saura pas que c'est moi ; et puis j'avais exprimé dans son verre tout le jus de l'ancien Giboyer ; passons à un autre. Aussi bien, j'en ai assez de ce pauvre hère à qui rien ne réussit, qui n'a pas trouvé moyen d'être un homme de lettres avec son talent et un honnête homme avec ses vertus. Faisons peau neuve ! Et vive M. de Boyergi !

M.

— Votre anagramme ? A merveille ! Je vous présenterai demain soir à vos bailleurs de fonds (Lui donnant un billet de banque) Voilà pour vos premiers frais ; qu'en vous revoyant, je ne vous reconnaisse pas !

G.

— Rapportez-vous en à moi. J'ai été second régisseur au théâtre de Marseille.

M.

— A demain (Giboyer sort) Ouf ! Quelle journée !

Dubois (entrant)

— Le cheval de M. le marquis est sellé.

M.

— Allons ! (prenant son chapeau et ses gants). Etrange garnement ! C'est la courtisane qui gagne la dot de sa fille.

Maximilien prend une grande place dans l'entourage de Maréchal : « Vous m'avez inspiré une véritable amitié, Monsieur Maximilien » lui dit Madame Maréchal (acte III, scène IV) à qui il fait la lecture. Il relit, modifie parfois les discours de Maréchal, rétablit la construction grammaticale.

Acte III, scène I, Maréchal met au point un discours qu'il doit prononcer devant la chambre :

— « Et, Messieurs, soyez en bien convaincus, la seule base solide dans l'ordre politique comme dans l'ordre moral, c'est la foi ! Ce qu'il faut enseigner au peuple, ce ne sont pas les droits de l'homme, ce sont les droits de Dieu ; car les vérités dangereuses ne sont pas des vérités. L'institution divine de l'autorité, voilà le premier et le dernier mot de l'instruction primaire ! »... J'étais né pour être orateur ; j'ai la voix et le geste, les dons qui ne s'acquièrent pas : le reste (regardant le manuscrit) s'acquiert. Ce petit animal de Gérard ne finit pas de déjeuner. Je voudrais bien avoir la suite de mon discours... Je n'ai pas trop de temps pour l'apprendre d'ici à demain ».

Le mariage de Maximilien Gérard avec Fernande Maréchal est désormais possible ; tous s'accrochent de la situation « Votre mérite est une fortune » dit Maréchal (acte V, scène VII) qui, « en démocrate », accepte. « Je serais heureuse que vous m'appeliez votre fille » déclare Fernande à Giboyer dont Maximilien ne renie pas la paternité.

Les affrontés et *Le fils de Giboyer* ont été les deux pièces les plus attaquées et les plus controversées d'Emile Augier. Il fallut l'intervention de Napoléon III pour venir à bout de la censure qui reprochait à l'auteur de s'être livré à des attaques personnelles et d'avoir écrit des pièces politiques.

Le fils de Giboyer suscita les plus fortes polémiques. Les attaques de Prévost-Paradol et de François Coppée⁽¹³⁾ furent relativement modérées. Dans un long article paru dans la *Revue des deux Mondes* de janvier 1863, Prévost-Paradol reproche à Emile Augier :

- d'avoir « une aversion pour l'opinion légitimiste telle qu'il la comprend, pour l'ancien régime tel qu'il se le figure et pour le parti catholique tel qu'il l'a jadis étudié et détesté dans l'univers... »

(13) Coppée (Francis, Edouard, Joachim, dit François) (1842-1908) : Ecrivain, académicien en 1884. D'abord expéditionnaire au Ministère de la guerre, après sa rencontre avec Catulle Mendès, il écrit des poésies, des romans. Bibliothécaire au Sénat, archiviste à la Comédie française.

- d'avoir «*usé du terrible instrument de la scène contre le pamphlet, c'est-à-dire l'artillerie de Cortez contre les flèches des Mexicains.*».

Pour François Coppée, «*Giboyer c'est l'homme pauvre et instruit mourant de faim avec un diplôme dérisoire dans la poche de son habit râpé, c'est l'intelligence vassale du sac d'écus. Prenez garde à ce bohème ! Le poète, généreux pour ceux qui souffrent, lui a laissé au cœur un grand sentiment : l'amour paternel ; mais combien de Giboyer n'y portent que la révolte et que la haine. Derrière les ironies effrontées de Figaro gronde l'orage de 1793. Il y a toujours des riches égoïstes et durs et des pauvres cyniques et envieux. Augier a du moins posé le problème, ce sera son éternel honneur.*».

De très vives attaques vinrent de Victor de Laprade, collègue d'Augier de l'Académie française, de Louis Veuillot et d'Eugène de Mirecourt. Victor de Laprade⁽¹⁴⁾ fit paraître dans le Correspondant une assez violente diatribe en vers : *La chasse aux vaincus* :

«... *sus aux blessés ! Qu'on frappe et d'estoc et de taille !...
Egratignez au moins les gens qui sont à terre.*».

Louis Veuillot⁽¹⁵⁾ répliqua vivement (il s'était reconnu en Déodat) par deux lettres à M. Jouvin parues dans Le Figaro et un livre : *Le fond de Giboyer, dialogues avec prologue et pièces justificatives.*

Eugène de Mirecourt⁽¹⁶⁾, pensant qu'il avait été assimilé à Giboyer qui expliquait la difficulté d'entrer dans le journalisme parce qu'il avait écrit «*une série de biographies contemporaines fort épicées... trop épicées*» répondit par : «*Le petit-fils de Piguault-Lebrun, réponse au fils de Giboyer*».

Emile Augier fit une série de mises aux point : «*Cette pièce n'est pas une pièce politique dans le sens courant du mot : c'est une pièce sociale. Elle n'attaque et ne défend que les idées, abstraction faite de toute forme de gouvernement. L'antagonisme du principe ancien et du principe moderne, voilà tout le sujet de ma pièce. Où sont ces ennemis que je frappe à terre ? Je les vois debout à toutes les tribunes.*» «*Un reproche plus spécieux qu'ils m'adressent*», écrit-il, «*c'est d'avoir fait des personnalités : je n'en ai fait qu'une : Déodat ; mais les représailles sont si légitimes contre cet insulteur et il est d'ailleurs si bien armé pour se défendre ! Je connais les droits et les devoirs de la comédie aussi bien que mes adversaires : elle doit le respect aux personnes mais elle a droit sur les choses...*».

B) Maître Guérin (1864)

Maître Guérin déchaîna moins de passion. Pour Emile Augier, Maître Guérin est le type même de l'homme dont l'âme a subi de «*lentes et profondes perversions... sous l'influence de l'argent*». Homme «*respectable*» en apparence, il est reçu dans «*les bonnes maisons*» mais, comme le souligne Hector Reynaud, «*il abonde en polissonneries une fois sorti de son étude, sacrifie avec une extraordinaire férocité d'égoïsme sa pauvre victime de femme*» et, s'il paraît un peu ridicule au début de la pièce, il «*se montre, à mesure que se déploie l'action dramatique, d'une incommensurable scélératesse et tragiquement odieux*».

Il est de ces usuriers dont Balzac a bien su discerner la puissance satanique : Gobseck⁽¹⁷⁾ en est un des exemples les plus obsédants. Guérin qui pourrait figurer dans des *Scènes de la vie de Province* fait songer également au banquier Carvajou (*La grande Marnière* de George Sand) qui ruine un vieil inventeur à l'esprit rêveur : le marquis de Clairfaut.

Bien que d'un abord plus agréable (il est même parfois jovial) que Gobseck ou Carvajou, c'est «*un homme de proie*» ; «*ferré sur les articles du Code, il excelle à dépouiller un client dans les formes, à plumer la poule sans la faire crier*». Il se sert du père Brénu, paysan prête-nom, capable de pousser la rouerie jusqu'à le tromper lui-même. La scène où sont face à face Maître Guérin et Desroncerets «*un brave homme d'inventeur*», courant après quelque chimère et dépensant la dot de sa fille, est peut-être «*une des plus fortes*» de l'œuvre d'Emile Augier. Guérin va jusqu'à insister sur les dangers que présentent les actes que Desroncerets est en train de signer pour, dit-il, «*couvrir sa responsabilité*». En réalité, il sait bien que Desroncerets signera n'importe quel «*acte*» pour réaliser son rêve.

(14) Victor Richard de Laprade (Montbrison (Loire) 1812 - Lyon 1883) : Poète et académicien, il est l'auteur de *Poèmes évangéliques* et *Odes et poèmes*.

(15) Veuillot Louis-François, né en 1813 : Journaliste. D'abord à l'Echo de Rouen où se révèle son talent de polémiste, il collabore à partir de 1843 au journal L'Univers.

(16) Eugène de Mirecourt (Mirecourt 1812 - Paris 1880) : Eugène Jacquot, connu sous le pseudonyme d'Eugène de Mirecourt, a publié plusieurs séries de «*biographies des contemporains*» qui sont des apologies ou des pamphlets.

(17) Gobseck : né vers 1740 dans les faubourgs d'Anvers, Jean-Esther Van Gobseck, après avoir été mousse à l'âge de 10 ans et avoir «*traîné*» à travers le monde, est venu s'établir à Paris, rue des Grès. Sa première affaire importante fut l'achat des diamants de Madame de Restaud. La face lunaire, le teint semblable à «*du vermeil dédoré*», il vivait dans un appartement misérable. Il se disait assez riche pour «*acheter toutes les consciences*».



Maître Guérin, par GRÉVIN (*Journal amusant*, n° 468).

Maître Guérin, acte I, scène V :

Guérin

— *Je vous apporte les actes à signer (actes de vente du château de Valtaneuse). Mais permettez-moi, avant tout, de couvrir ma responsabilité en vous représentant encore une fois à quel danger vous vous exposez.*

Desroncerets

— *Puis-je faire autrement ?... Je serais obligé de mettre ma fille dans la confidence... ce que je ne veux à aucun prix.*

G.

— (A part) *Pauvre bonhomme, va ! (Haut) Quand on me prend par le sentiment, je suis vaincu. Permettez-moi d'essuyer une larme et de vous donner lecture des actes.*

D.

— *A quoi bon ?*

G. (s'asseyant)

— *Oh ! Oh ! Jamais je n'ai permis à un client de signer sans avoir pris lecture de ce qu'il signait. Je suis esclave de la formalité. L'acte de vente d'abord (il lit) : Entre les soussignés etc. a été fait ce qui suit : M. Desroncerets vend à M. Brénu qui accepte le château de Valtaneuse avec ses dépendances... La vente est faite moyennant... un prix de cent mille francs que M. Desroncerets reconnaît avoir reçu et dont il donne par ces présentes quittance entière et définitive.*

D.

— *Vous avez la somme sur vous ?*

G.

— *Oui. Bien. Toutefois, M. Desroncerets se réserve la faculté de rémérer⁽¹⁸⁾ pendant un an et un jour à dater de la signature des présentes. Comprenez-vous bien la portée de cette clause ?*

D.

— *Parfaitement.*

G.

— *Mettons les points sur les i ; c'est aujourd'hui le 17 septembre.*

D. (qui ne prête aucune attention à ce qui se passe)

— *Le 17 septembre, en êtes-vous sûr ?*

G.

— *Croyez bien, Monsieur, que je suis dans l'habitude de me tromper ni d'heure, ni de quantième.*

(18) Vendre à rémérer : clause par laquelle on se réserve le droit de racheter dans un certain délai la chose que l'on vend, en remboursant à l'acquéreur le prix principal et les frais de son acquisition.

D.

— *C'est l'anniversaire de la naissance de ma fille et je n'y ai pas songé !*

G.

— *Vous êtes encore à temps. C'est donc aujourd'hui le 17 septembre 1862 ; si le 17 septembre 1863 à six heures trente-neuf minutes du soir vous n'avez pas remboursé au père Brénu la somme de cent mille francs en espèces, la vente du château devient définitive et vous l'aurez vendu les deux tiers de ce qu'il vaut.*

D.

— *Oui mon cher, mais ce remboursement ne m'inquiète pas ; dans un an, mon brevet d'invention vaudra un million.*

G.

— *J'en doute ; ce serait la première fois qu'une invention aurait enrichi l'inventeur. Rappelez-vous mes paroles.*

D.

— *... Je vais cueillir un bouquet pour ma fille.*

G.

— *Et votre argent ?*

D.

— *Où ai-je la tête ?*

G. (lui donnant une liasse de billets de banque)

— *Comptez.*

D.

— *Allons donc ! Avec ça, mon cher, je suis maître du maître du monde.*

Ainsi Guérin pense avoir acquis par l'intermédiaire de son «prête-nom», le père Brénu, le château de Valtaneuse. Il est, comme l'écrit Jules Lemaître, un de ces coquins dont «*la coquinerie est si naturelle, si incessante et pleine de sécurité qu'ils ont tout à fait l'air d'honnêtes gens*».

Sur le plan familial, Madame Guérin qui avait jusque là tout supporté va, avec l'appui de son fils, se révolter contre l'autorité tyrannique de son mari, ses sarcasmes et quitter la maison. A Maître Guérin qui lui dénie la compétence et l'intelligence pour le juger, elle répond (acte V, scène IX) : «*Je n'ai pas d'esprit, je le sais, mais j'ai la lumière du cœur*».

*
* *

Le nom d'Emile Augier compte dans l'histoire de la littérature dramatique du XIX^e siècle. Il a dénoncé sévèrement les travers de la société moderne mais sa colère est saine et robuste. Des romantiques l'ont appelé avec une pointe de moquerie «*le poète du bon sens*». Le bon sens et la gaité restent pourtant chez lui deux qualités essentielles.

«*Rien de l'abstraction ni de la thèse outrancière qui craque un jour ou l'autre sous la poussée des faits. Les caractères sont puissants, d'une analyse peut-être un peu courte mais d'une vie intense*». Il veut que la «peinture» des ridicules ou des défauts soit saisissante de vérité ; de là la recherche patiente de «l'homme au naturel» pris dans la banalité de la vie quotidienne.

«*Son théâtre*», comme l'a écrit Hector Reynaud, «*est riche d'un impérissable fond de vérité humaine quelque diversité de formes qu'affectent nos passions... Honneur aux écrivains qui les ont décrites et marquées d'un trait durable traduisant ainsi selon le mot de Nisard des idées générales en langage définitif*».

«*L'écrivain que fut Emile Augier n'est pas mort*» écrivit Alphonse Daudet au lendemain du décès de l'illustre dramaturge, «*il vivra aussi longtemps que nous aurons en France des rayons pour nos livres...*».

Max BONNEFOY
Valence



Maison d'Emile Augier à Croissy-sur-Seine
(d'après une photographie inédite).

LES PRINCIPALES ŒUVRES D'EMILE AUGIER

- Un recueil de poésie : *Les Pariétaires* (1856)
- De nombreuses comédies :
 - des pièces en vers : *La ciguë* (1844) ; *L'aventurière* (1848), dédiée au duc d'Aumale ; *Gabrielle* (1849) pour laquelle l'Académie lui décerna le Prix Montyon ; *Philiberte* (1853), une laide charmante ; *La jeunesse* (à Charles Reynaud)
 - des pièces en prose : *Le gendre de M. Poirier* (1854) ; *Le mariage d'Olympe, Ceinture dorée* (1855) ; *La pierre de touche, Les lionnes pauvres* (1858) ; *Un beau mariage* (1859) ; *Les effrontés* (1861) ; *Le fils de Giboyer* (1862) ; *Maître Guérin* (1864) ; *La contagion* (1866) ; *Paul Forestier* (1868) ; *Lions et renards* (1869) ; *Jean de Thommeray* (1873) ; *Madame Caverlet* (1876) ; *Les Fourchambault* (1878) ; un canevas de comédie inséré dans la Revue de Paris : *La conscience de M. Piquendaire*.
- En 1851, Gounod se révélait à l'opéra avec un ouvrage en trois actes : *Sapho* ; le poème était d'Emile Augier.
- Des traductions ou adaptations en langues étrangères ont été faites : *Gli Sfrontati* (1881, Trieste) ; *Il figlio di Giboyer* dans l'*Empireo drammatico* (1863, Napoli) ; *Il notario Guérin*, versione di L. E. Tettoni (1865, Milan) ; *La signora Caverlet* (1877, Milan) ; *Die Goldprobe nach la Piere de touche*, von Karl Saar.

BIBLIOGRAPHIE

- *Le théâtre complet d'Emile Augier* : Calmann-Levy Editeur.
- La préface du *fils de Giboyer*.
- Marc Niel : *Les caractères dans le théâtre d'Emile Augier*.
- Jules Clarétie : *Emile Augier*, Paris, Quantin.
- Paul Morillot : *Emile Augier*, Hachette
- Pierre Richard : *Une terre inspirée : la Drôme*.
- Emblard : *Notice sur Emile Augier*, Valence. *Revue d'archéologie et de statistique de la Drôme*.
- Revue des deux mondes de janvier 1863, l'article de Prévost-Paradol : *Le théâtre contemporain*.
- Hector Reynaud : *Deux académiciens valentinois : Balthazar Baro, Emile Augier*, imprimerie Céas, Valence.



Enquêtes sur les arbres remarquables de la Drôme

LES PLATANES ET LES HOMMES

(suite)*

*Haute profusion de feuilles, trouble fier
Quand l'âpre tramontane
Sonne, au comble de l'or, l'azur du jeune hiver
Sur tes harpes, Platane,
Ose gémir... Il faut, ô souple chair du bois
Te tordre, te détordre,
Te plaindre sans te rompre, et rendre aux vents la voix
Qu'ils cherchent en désordre
Paul Valéry «Au platane»*

LES ARBRES DES ROUTES

En 1851, une circulaire du ministre des Travaux publics adressée aux Ingénieurs en chef départementaux des Ponts et Chaussées, après avoir passé en revue les diverses espèces d'arbres qu'il était possible de planter le long des grandes routes, concluait ainsi une appréciation des qualités des platanes : *Les ingénieurs de départements voisins de la Méditerranée doivent se défendre de la tendance qu'ils ont à proposer exclusivement des platanes et à négliger des essences plus précieuses*⁽¹⁾.

On sait quel sort a été fait à ces instructions : progressivement, des platanes ont supplanté les autres essences. Le phénomène, né vers le milieu du XIX^e siècle, s'est amplifié jusqu'au milieu du nôtre. Sur des milliers de kilomètres, les routes de plaines et les canaux du Midi sont ombragés par des platanes. Notre arbre est devenu, de ce fait, le champion des arbres d'alignement. Seules quelques régions se distinguent : on peut encore voir, par endroits, des peupliers d'Italie le long de quelques routes alpestres, des arbres fruitiers (pommiers et cerisiers) en Alsace, des hêtres dans le Limousin, etc. Dans notre région, il y a peu de temps, des érables sycomores subsistaient entre Pontaix et Die et des sorbiers des oiseleurs sur la route de Saint-Etienne par le col de la République.

Maintenant, les arbres des routes sont sur le déclin : l'accroissement du trafic qui a rendu indispensable l'élargissement des chaussées et l'augmentation de la vitesse de tous les véhicules, avec le surcroît de risques qu'elle entraî-

* Voir : *Etudes drômoises* n° 4-1994, pages 45 à 54.

(1) Archives départementales de la Drôme (3-S-9).

ne, ont conduit à l'arrachage des arbres⁽²⁾. Quant aux autoroutes dont il ne saurait être question d'ombrager la chaussée, elles essaient de se rendre aimables par les bordures d'arbustes sur les bas-côtés et par les bosquets jardinés des aires de repos.

Puisque notre époque est ainsi parvenue, dans ce domaine, à un tournant, il m'a semblé que c'était le moment de jeter un regard dans le rétroviseur de l'histoire.

APERÇU HISTORIQUE

Les premières plantations d'arbres le long des grandes routes sont la conséquence de l'épuisement prévisible en bois d'œuvre des forêts exploitées sans règle ni mesure pendant la Guerre de Cent Ans. Pour le pouvoir royal, le risque de pénurie est surtout inquiétant dans le domaine militaire : on va manquer de bois durs pour la fabrication des armes et des matériels de transport. En conséquence, Henri II prescrit, en 1552, de planter des ormes «*le long des voies et grands chemins et ez lieux plus commodes*». Placés à l'échelon d'exécution, les manants rechignent à la besogne et les «*lettres patentes*» du roi resteront lettre morte. Cependant, deux ordonnances prises sous le règne d'Henri III en 1579 et 1583 relancent la question : elles précisent que les plantations seront faites par les propriétaires riverains sur **le sol des routes**, donc sur le domaine public, mais que les arbres resteront la propriété de ceux qui les ont plantés.

Il n'est pas sûr que ces ordonnances aient connu un commencement d'exécution avant l'arrivée de Sully aux affaires, c'est-à-dire avant 1594. On sait à quelle place le ministre d'Henri IV situait les productions agricoles («*Labourage et pasturage...*») dans ses plans de restauration de l'économie. Ses projets d'extension de l'espace cultivé et d'accroissement des rendements n'allaient pas sans envisager le transport des produits agricoles. En le nommant, en 1597, «*Grand Voyer de France*», le roi lui donna le pouvoir et les moyens d'étendre et de rénover le réseau routier.

Il est probable que la plantation d'arbres sur les accotements des routes était envisagée comme un moyen de consolider l'assise de la chaussée autant que d'assurer la production de bois d'œuvre mais, dans le choix des essences à planter fait par le Grand Voyer : l'orme et accessoirement le noyer, on peut voir aussi la préoccupation du Grand Maître de l'Artillerie que Sully devint en 1599 : ces espèces, en particulier l'orme champêtre ou ormeau, fournissent un bois dur, lourd et tenace, qualités qui faisaient rechercher le noyer pour la fabrication des crosses et fûts d'arquebuses, l'orme étant employé dans celle des moyeux et des jantes de roues ou de pièces soumises à de grands efforts comme les brancards de charrettes ou les affûts de canons.

A défaut de précisions sur l'extension des plantations d'ormes le long des routes, on peut trouver un indice dans l'emploi par la langue populaire du nom *rosny* pour désigner l'orme (expression qui s'est maintenue dans certaines campagnes) ; ceci appelle une explication : Sully était né Maximilien de Béthune, il devint duc de Sully (Sully-sur-Loire) et baron de Rosny⁽³⁾. On pourrait penser qu'en donnant ce nom aux arbres qu'il avait fait planter les bonnes gens avaient dans l'esprit l'intention de perpétuer sa gloire. En fait, ce pourrait être le contraire : ces arbres devaient être détestés par les manants, propriétaires ou métayers des champs bordant la route ; on avait été contraint de les planter et on devait les entretenir alors qu'ils faisaient de l'ombre aux cultures et qu'ils épuisaient la terre des champs. Ainsi, ce serait plutôt par dérision —petite vengeance, faute d'en oser de plus grandes— que les ormes auraient été ainsi baptisés.

Sous Louis XIV (en 1705) et sous Louis XV (en 1720), des arrêtés du Conseil vinrent modifier la législation concernant les plantations le long des routes. Le premier texte faisait «*défense à tout particulier de planter des arbres si ce n'était sur leur héritage et à trois pieds de distance du fossé*» ; par le second, le pouvoir se donnait le droit **d'obliger** les propriétaires riverains à planter le long des routes **sur leurs terres** et à six pieds de la limite de la route⁽⁴⁾. Ainsi que nous le verrons, ces variations dans les principes continueront au XIX^e siècle.

Il paraît nécessaire ici de revenir sur les raisons qui, dès l'origine, ont incité le pouvoir à planter des arbres le long des routes : le but essentiel était, nous l'avons vu, la production de bois ; quand ils avaient atteint leur plein développement, les arbres pouvaient être abattus et remplacés. Pourquoi établir ces cultures sur le terrain des routes ? On peut avancer plusieurs raisons : c'est un terrain disponible et appartenant à la collectivité, ce qui supprime les tractations avec les particuliers ; les travaux de plantation, d'entretien, d'abattage et de transport sont grandement facilités : on est

(2) Une fois de plus, le langage que les dictionnaires qualifient de familier (c'est-à-dire spontané, naturel) rend compte d'un état de fait évident : on relève dans plusieurs l'expression «*rentrer dans un platane*» avec le sens : *heurter un platane (ou un arbre quel qu'il soit) en voiture* (Grand Robert) ; (*Platane*) : *tout arbre qui borde une route et qu'un véhicule risque de heurter* (Grand Larousse encyclopédique), *entrer en collision en sortant de la route* (Robert historique de la langue française).

(3) Ce Rosny n'est pas Rosny-sous-Bois (dont le nom est bien connu de nos jours à cause du Centre national d'information routière) mais *Rosny-sur-Seine* (Yvelines) où l'on peut voir un château bâti par Sully.

(4) A.D.D. (3-S-9) : lettre du directeur de l'Enregistrement au Préfet de la Drôme.

sur la route ; les arbres consolident la route et leur alignement marque avec précision les limites du domaine public et accroît la sécurité de la circulation. Peut-on dire que l'ombrage ne vient que par surcroît ? Et la beauté ? Est-elle prise en compte ? Au siècle des Mansart, Lenôtre et Ledoux, celui des grands ensembles architecturaux classiques, on peut être assuré que l'élément esthétique a, lui aussi, eu sa part dans les projets. Le XIX^e siècle n'aura pas toujours, nous allons le voir, les mêmes exigences.

Sur l'état et l'aspect des routes françaises à la fin du XVIII^e siècle, on a le témoignage d'un voyageur compétent et observateur (on peut être, en plus, assuré que son esprit critique est des plus aiguisés : c'est un Anglais voyageant en France...). Arthur Young, économiste et agronome, vint visiter la France trois années consécutives, à la veille de la Révolution, pour enquêter sur la vie économique et sociale. Sur les routes de diverses régions il est très élogieux, vantant la qualité des chaussées, l'agrément des ombrages, la beauté des arbres (il se montre, par contre, extrêmement sévère sur l'état économique de la France : surpris par la faiblesse du trafic sur les grandes routes qui conduisent à Paris —il a compté les véhicules— il fustige les Français pour leur manque d'activité, d'organisation et d'esprit de progrès. Il conclut en disant qu'ils ne sont pas dignes d'accéder à la liberté !)⁽⁵⁾.

LES ARBRES DES ROUTES DRÔMOISES AU XIX^e SIÈCLE

Après la Révolution, plusieurs lois aux dispositions contradictoires viennent régir les plantations d'arbres le long des routes. L'obligation pour les propriétaires de planter sur leurs propres fonds, instituée par l'arrêté de 1721, est modifiée par une loi du 9 ventôse an XIII (27 février 1805) qui stipule : «*Les grandes routes de l'Empire non plantées et susceptibles d'être plantées le seront en arbres forestiers ou fruitiers, suivant les localités, par les propriétaires riverains. Les plantations seront faites dans l'intérieur de la route et sur les terrains appartenant à l'Etat, avec un contre-fossé qui sera fait et entretenu par l'administration des Ponts et Chaussées. Les propriétaires riverains auront la propriété des arbres et de leurs produits ; ils ne pourront cependant les abattre que sur autorisation de l'administration et à la charge du remplacement*».

Six ans après, cette loi est abrogée par le décret impérial du 16 décembre 1811 : les propriétaires riverains ont toujours l'obligation de planter des arbres de long des grandes routes mais ils devront le faire désormais **sur leurs propres terres** et selon les alignements fixés par les Ponts et Chaussées. En somme, ce décret remet en vigueur les dispositions de l'arrêté de 1721. Toutefois, ce retour à l'ancienne réglementation ne signifie pas que l'Etat s'interdira désormais de planter sur le sol des routes mais il lui donne le pouvoir d'exiger des riverains qu'ils plantent sur leurs terres quand la plantation à l'intérieur des fossés est impossible parce que la route est trop étroite ou en raison d'autres circonstances.

Parmi les textes d'application du décret, une circulaire prescrit l'établissement d'un rapport par l'ingénieur en chef des P. et C. Ce rapport devra comporter des indications «*propres à faire connaître les arbres forestiers ou fruitiers qu'il est le plus avantageux de planter sur chacune des routes en raison combinée de l'ornement et de la conservation de la route, de l'utilité relative de l'arbre à planter et du plus ou moins rapide développement que le sol lui permet*».

Devons-nous plaindre le fonctionnaire qui doit «*combiner*» des exigences aussi diverses et parfois contradictoires ? Le rapport du 4 juillet 1812 nous permet de constater que l'ingénieur en chef de la Drôme s'en est tiré sans peine. Il commence par constater «*l'existence de plantations assez régulièrement placées faites par les propriétaires riverains en dehors du fossé, assez éloignées pour ne pas gêner la communication, sans paraître défectueuses à l'œil et qu'il semble convenable, quant à présent de laisser subsister... Il existe aussi, dans quelques parties, des plantations qui sont placées sur le bord extérieur des accotements et en dedans des fossés qu'il est nécessaire de détruire parce que non seulement elles rétrécissent la route mais encore la saillie des branches est un obstacle à la communication lorsqu'on passe sur les accotements*». Le rapport comprend ensuite le projet des plantations le long des quatre routes impériales de la Drôme. Pour chacune d'elles il détermine, commune par commune, les portions de la route où il est possible de planter ainsi que les espèces d'arbres qu'il convient de choisir.

Notre route nationale numéro 7 était, en 1812, dénommée «*Route impériale de première classe n° 8 de Paris à Rome par Nice*». Achevée au XVIII^e siècle, la route royale Paris-Antibes était l'une des plus importantes et des plus fréquentées de France. Prolongée de quelque huit cents kilomètres après l'annexion par Napoléon d'un tiers du territoire italien (l'héritier du trône a reçu à sa naissance, en 1811, le titre de Roi de Rome), elle est devenue la plus longue de l'empire aux cent-trente départements ; la plus prestigieuse ? Par le nom, sans aucun doute : Paris-Rome... on la verrait bordée de chênes... Qu'en est-il en réalité ? Un arrêté préfectoral de 1807 relatif à l'élagage des arbres nous renseigne : «*Les arbres qui bordent la grande route dans toute l'étendue du département de la Drôme étant presque tous mûriers dont le tronc ne s'élève pas beaucoup, il en résulte que les branches de ces arbres sont en effet bien propres à gêner la circulation, si ce n'est à l'intercepter*».

(5) Guy Arbellod : *Arthur Young et la circulation en France*. Revue d'histoire moderne et contemporaine, t. XXVIII.

La R.I. n° 8 traverse la Drôme sur 117 km. Le rapport prévoit la plantation de deux rangées d'arbres sur 57 km. Sa largeur, entre les fossés qui la bordent, varie de 12 m à 15,60 m : les plantations seront faites en prévoyant la régularisation à la largeur maximum ; la distance entre les deux rangées d'arbres sera de 21,60 m se décomposant en : 15,60 m pour la chaussée et les accotements, deux fois 2 m pour les fossés et deux fois 1 m pour la berme⁽⁶⁾ entre le fossé et la plantation.

D'Albon à Châteauneuf, le rapport préconise «*la plantation de noyers et de mûriers, et plus particulièrement les seconds que les riverains préfèrent*» ; à Bourg-lès-Valence : par endroits, des saules ou des peupliers mais en général surtout des mûriers ; de Valence à Etoile : des noyers et surtout des mûriers ; à Livron : les saules et les peupliers d'Italie conviendraient mais comme il y a des plantations considérables de mûriers, il convient de choisir cette espèce, sauf aux abords du pont sur la Drôme où les peupliers de Caroline conviendraient ; à Loriol : des mûriers et des noyers sauf dans la traversée du bois communal dit les Blaches ; de Mirmande à Lachamp : des mûriers et des noyers ; à Savasse : les peupliers conviendraient mais comme il y a surtout des mûriers, continuer cette espèce ; à Montélimar : des mûriers et des noyers sauf aux abords de la ville et du pont du Roubion servant de promenade publique où on plantera des peupliers du Canada et de Caroline ; à Châteauneuf et à Rac : des mûriers, sauf dans les bois communaux ; à Donzère et Pierrelatte : des mûriers, sauf dans la traversée de la forêt impériale des Blaches⁽⁷⁾. Dans les bois de Loriol, de Rac et de Pierrelatte les trois espèces choisies sont (dans l'ordre de préférence) : l'orme, l'érable et le platane.

Sur l'actuelle RN 92, appelée en 1812 : route impériale de 3^e classe n° 111 de Valence à Genève et Lauzanne, les mûriers sont préconisés partout. La R.I. de 3^e classe n° 112 de Valence à Sisteron (l'actuelle RN 93) n'est régulièrement ouverte que de la route n° 8 à Crest. Sa largeur est de 7 m. Au-delà de Saillans, elle n'est ouverte que sur 2 km (jusqu'au pont de Rourebel) et du pont d'Espenel aux abords de Vercheny (1,5 km). Les mûriers sont préconisés partout, sauf dans les bois et dans les zones humides. Enfin, la R.I. n° 112 de Pont-Saint-Esprit à Turin par Nyons et Rosans est loin d'être achevée : entre la limite ouest et Nyons (66 km) elle n'est ouverte que sur 36 km. Au-delà de Nyons, 18 km seulement sont à peu près terminés. Sur cette route, les mûriers entreront en concurrence avec les oliviers.

En conclusion, l'auteur du rapport souligne que les essences choisies sont les plus convenables à la localité, les propriétaires et les maires ayant été consultés. Il pense qu'on devrait laisser les propriétaires choisir car «*le produit des arbres doit les indemniser de la plantation... On a supprimé les arbres forestiers qui nuiraient fortement au produit des terres et les propriétaires, à raison de ce, ne planteraient qu'avec répugnance*».

Cette conclusion fait apparaître que parmi les éléments devant intervenir dans le choix des espèces à planter, seul le facteur *utilité relative de l'arbre* a été pris en considération. Il ne pouvait en être autrement. Le décret impérial pris l'année précédente a dû être fort mal reçu par les intéressés : il revient pratiquement à les priver de l'usage d'une partie de leur propriété ; les obliger en plus à planter des espèces dont le rapport est incertain et à longue échéance aurait abouti à d'innombrables conflits. On continuera donc à planter des mûriers partout. La «fièvre séricicole» qui s'est amplifiée dans le dernier tiers du XVIII^e siècle (en 1750, l'Etat accordait encore des primes aux planteurs de mûriers) continue de s'étendre. On réduit les cultures vivrières, on arrache les arbres fruitiers (même les noyers plantés sur les routes : le dossier d'archives contient des demandes d'autorisation de le faire). La «manie à la mode» (selon l'expression d'un inspecteur des manufactures) ne cessera de progresser que dans la décennie 1850-1860. Mais à cette époque les mûriers plantés sur la route même auront été arrachés.

Déjà en 1807, nous l'avons vu, les mûriers des routes «*interceptent la circulation*». Le phénomène ne peut que s'aggraver : les arrêtés se succèdent, prescrivant l'élagage à des hauteurs croissantes. Cependant, les plaintes affluent : par exemple, en 1834, le rapport de l'ingénieur fait état de celles des conducteurs de voitures publiques : il arrive que des branches blessent les voyageurs de l'impériale. Ce rapport nous apprend aussi comment les différents moyens de transport étaient distribués sur les grandes routes : «*Les voyageurs à cheval, les malles⁽⁸⁾, les voitures de postes et surtout les diligences suivent les accotements⁽⁹⁾ qui leur présentent un roulage plus libre et plus facile que la chaussée... Les voitures et charrettes de roulage ne devraient fréquenter que le milieu de la route pour ne pas dégrader les accotements*». En fait, les branches basses des arbres obligent souvent les conducteurs à inverser cette répartition : les véhicules rapides tiennent le milieu, ce qui oblige les rouliers à emprunter les bords.

(6) On nommait *berme* un étroit sentier au pied d'une fortification ou entre un talus et le bord d'un fossé.

(7) Dans le Dauphiné, le toponyme *blaches* désignait à l'origine des bois de chênes (en provençal *blacas* désigne un jeune chêne blanc). Brun-Durand (Dictionnaire topographique et historique de la Drôme) relève environ soixante-dix fois ce toponyme ou des dérivés

(8) Les *malles*, ou *malles-poste* étaient les voitures assurant le service général des dépêches ; elles pouvaient prendre aussi quelques voyageurs. Les *voitures de postes* ou *chaises de postes* étaient les voitures rapides pour les personnes. Elles avaient recours aux relais de chevaux ou *postes*.

(9) Sur les anciennes routes, les accotements occupaient une surface égale ou supérieure à celle de la chaussée.

Département
de
la Drôme.

BUREAU

particulier.

N.º 1

de la route n.º 8
de la commune de la
grande route.
le dit arrondissement

le 7 Janvier 1812

Valence, le 7 Janvier 1812.

Le PRÉFET du département de la Drôme,
Baron de l'Empire, Officier de la Légion d'Honneur,

Monsieur l'Auditeur au Conseil d'Etat, Sous-Préfet
de l'arrondissement de Valence.

J'apprends à l'instant, Monsieur le Sous-Préfet, avec
la plus grande surprise que la coïncidence menace tout
les arbres existants sur le terre plein de nos routes,
qu'elle en a même déjà impitoyablement et aussi
imprudemment frappé et fait tomber une certaine
quantité. Quel est donc ce vertige ? qu'on, sans
informations préalables, sans aucune démarche
auprès de M. l'Ingénieur en Chef ni de moi,
ou à peu le croire permis ou en droit d'exercer une
pareille voie de fait sur la voie publique ! C'est,
je le répète, véritablement du Délire, qui m'afflige
beaucoup, par l'intérêt que je porte à nos administrés, en

⇒ Suite de la lettre : «... en même temps qu'il m'étonne au-delà de ce que je puis dire. Hâtez-vous, Monsieur le Sous-Préfet, d'en prévenir Messieurs les Maires des communes de votre arrondissement traversées par la grande route, de les charger de prévenir ou arrêter ce désordre très grave en publiant les inhibitions et défenses les plus expresses...»

Cette lettre du préfet Descorches au sous-préfet de Valence donne un exemple des incidents nombreux qui ont accompagné dès l'origine les plantations d'arbres sur les routes : dans la région de Valence, à la fin de 1811, des arbres ont été abattus clandestinement sur la route impériale n° 8. Après deux lettres de rappel du préfet, son subordonné obtient des réponses des six maires concernés, d'Erôme à Livron. Pour les uns, il ne s'est rien passé ; pour les autres, il s'agissait d'arbres morts ou d'arbres plantés sur des propriétés privées. L'incident est clos.

Le préfet Marie Descorches de Sainte-Croix, nommé à Valence en 1800, y resta jusqu'en 1815. Le style de sa lettre est étonnant, il n'a rien d'administratif : c'est plutôt le ton de l'éloquence révolutionnaire...

Des difficultés d'un autre ordre, résultant des changements dans la réglementation, apparaissent quand, en 1849, l'administration tente de prendre possession de tous les arbres plantés sur les routes. Dans la période antérieure à 1705 et entre 1805 et 1811, les riverains obligés de planter sur les routes restaient propriétaires des arbres, ce droit étant assorti de l'obligation d'entretien. Le temps passant, il devint difficile d'établir qui de l'administration ou des particuliers avait planté, d'où des contestations au moment de l'abattage et de la vente des arbres. Le moyen pour les riverains de faire reconnaître leur droit de propriété était de procéder eux-mêmes à l'élagage quand l'administration le prescrivait. C'est dire que la bonne volonté ne devait pas faire défaut ! Sur ce sujet, voici un extrait de la réponse faite par le préfet à l'ingénieur des Ponts et Chaussées : «*Vous demandez si on peut laisser l'élagage aux soins des riverains qui, verbalement, se déclarent propriétaires des arbres... Voici mon opinion. Si les riverains réclament la propriété des arbres et que vous ne puissiez de votre côté prouver qu'ils appartiennent à l'Etat, il faut croire à ces déclarations sans provoquer des questions de propriété qui se multiplieraient de toutes parts et qui exigeraient de longues formalités pour les résoudre, surtout quand les arbres sont anciens...*». Plus loin, le préfet suggère d'interroger les cantonniers : ils pourraient peut-être donner des renseignements sur l'origine des arbres et dire qui en a assuré l'élagage. Il ajoute «*l'essentiel ici c'est de faire élaguer...*» (ce qui sous-entend : pour la propriété, on verra plus tard !).

De toute évidence, la réglementation était à clarifier et à moderniser et les pratiques à réformer. En 1845, le Secrétaire d'Etat aux travaux publics demande aux préfets de consulter les Conseils généraux sur l'opportunité de continuer à appliquer le décret de 1811 «*dont les dispositions n'ont pas toujours été appliquées sans difficulté*». Plus loin, la circulaire souligne que ce décret «*n'a pas interdit à l'administration la faculté de planter elle-même sur le sol des routes... Aussi a-t-elle usé de cette faculté dans ces derniers temps, sur le territoire de certains départements*».

On s'achemine ainsi vers l'annulation de fait du décret. En 1850, le ministre fixe les règles générales des plantations : pour toutes les routes qui ont entre 10 et 16 mètres de largeur, les plantations seront faites sur le sol même du domaine public en une rangée de chaque côté. Au-delà de 16 m, on plantera de chaque côté deux rangées d'arbres qui laisseront entre elles une contre-allée de 3 m.

L'administration départementale en vient ensuite au choix des essences. En 1851, l'ingénieur accompagne un projet de plantations sur les routes nationales n° 7 (l'ex-R.I. n° 8) et n° 92 de ce commentaire qui tend à régler la question des mûriers : «*L'administration trouvera peut-être extraordinaire que dans un pays où la principale culture est celle du mûrier on n'ait pas fait choix de cet arbre pour la plantation de quelques parties au moins des routes nationales. Mais la gêne que constituerait la forme de cette espèce d'arbre qui est peu élevé, les soins tout particuliers qu'exigent sa taille et sa culture et le peu d'importance que pourrait avoir le produit de la feuille... salie par la poussière ont fait rejeter cette essence et adopter les avis de Messieurs les agents des Eaux et forêts qui ont proposé de n'admettre pour la plantation des arbres des routes de la Drôme que le peuplier, l'ormeau et l'érable*». Le temps du platane ne semble donc pas encore venu.

Cependant, en juin 1851, les instructions émanant des Travaux publics laissent un choix plus large. Après avoir rappelé que le premier critère à considérer est la bonne qualité du bois, elles énumèrent les essences parmi lesquelles le choix est possible :

Dans les arbres à bois dur et à croissance lente ce sont, dans l'ordre de préférence:

- **l'orme** («*l'essence la plus généralement adoptée et qui doit continuer à l'être*»)
- **le hêtre** («*dans les régions un peu froides et surtout dans les montagnes... il mérite d'être plus souvent employé sur les routes qu'il ne l'a été jusqu'à présent*»)
- **le chêne** (*dont les produits se font trop longtemps attendre... c'est cependant une essence trop précieuse pour être exclue*)
- **le châtaignier** (il a l'inconvénient d'être un arbre fruitier mais son bois est excellent pour la construction)
- **le micocoulier** (dans le Midi).

Parmi les essences à bois tendre et à développement rapide :

- **les peupliers** (ils peuvent être abattus après 25 ou 30 ans) et en particulier *le peuplier d'Italie (il demande un espacement moindre grâce à sa taille élancée. Dans l'intérêt de la sécurité publique, il y a lieu de le planter serré au bord des cours d'eau et sur l'arête des grands talus de remblai)*. Le peuplier blanc de Hollande (*ipréau*) et le peuplier du Canada sont généralement proposés.

- **le platane** (*il salit les routes autant que le peuplier du Canada par le rejet de son écorce, de ses fruits et de ses feuilles mais il se développe rapidement, il est d'un beau port, fournit un bois assez recherché pour le charronnage et n'est attaqué par aucun insecte...*)

Viennent ensuite :

- *l'érable blanc* (dont le bois n'est guère inférieur à celui du platane)
- *l'érable sycomore et le robinier*

Les instructions énumèrent enfin les essences à exclure :

- *les arbres à fruits* (noyers, merisiers, pommiers) «*qui sont exposés à être mutilés par les passants*»
- *les résineux* (sauf *le mélèze* en montagne)
- *les tilleuls et le marronnier* «*de pur agrément et de mauvais produit*».

Ces dernières appréciations, comme la recommandation liminaire de considérer avant tout la valeur du bois, montrent clairement que ce sont toujours la productivité et le rapport qui prévalent parmi les critères de choix même si, dans les instructions, un mot vient, de loin en loin, rappeler qu'il faut aussi se préoccuper de l'esthétique, de la conservation de la route, de la sécurité et de l'agrément des usagers : ce sont là des considérations secondaires.

A la période «des mûriers partout» succède alors celle de la variété. Les enquêtes postérieures à 1850 indiquent que les mûriers plantés sur la route ont commencé à être remplacés par d'autres essences à partir de 1842.

Les statistiques résumées ci-dessous montrent la progression des plantations sur les routes et la diversification des espèces.

ROUTES	RN 7				RN 92				RD 93				RD 94				
ANNÉE 18..	55	63	73	80	55	63	73	80	55	63	73	80	55	63	73	80	
Longueur des routes	117 km				26 km				97 km				67 km				
Plantation possible sur... (A)	58 km			44,5 km	7 km				31 km				1 km			17 km	17 km
Plantées sur... (B)	2,4 km	8 km	14 km	22 km	1 km	1,3 km	3,5 km	3,5 km	18 km	18 km	21 km	23 km	0,6 km	1 km	8 km	11 km	
Rapport B/A en 1880				1/2				1/2				3/4				2/3	
Espèces en place en 1880	Peupliers, ormeaux, platanes, acacias, ailantes (plantés à partir de 1848). En 1855, il n'y avait plus de mûriers. En 1891 : 26 km, 3 plantés.				Peupliers, platanes, érables, ormeaux, acacias, ailantes (en 1855, il n'y avait que des peupliers).				Peupliers, ormeaux, acacias, érables, platanes, frênes, cerisiers (plantés à partir de 1844).				Cyprés, peupliers, platanes, acacias, ailantes, sycomores, tilleuls, érables, frênes (plantés à partir de 1847).				

Cet état des plantations de 1855 à 1880 ne concerne que celles qui ont été faites sur le sol des routes. On constate que les mûriers en ont été exclus ; par contre, ils devaient constituer encore, au moins au début de la période, l'essentiel des plantations effectuées en bordure des champs en application du décret de 1811.

Les espèces sont énumérées très probablement dans l'ordre de leur fréquence. On notera qu'en 1880 les platanes ne sont pas encore au premier rang : ce sont les peupliers qui dominent. La première place du cyprès sur l'actuelle RD 94 s'explique par le fait que cette route est à la fois la plus méridionale et la plus exposée au mistral. Dans les parties orientées est-ouest, les arbres très rapprochés constituent des haies coupe-vent dont profitent aussi les cultures.

A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, les textes administratifs marquent une évolution dans la «doctrine officielle» : la notion de revenu cesse d'être au premier plan dans le choix des essences. En 1897, des instructions ministérielles rappellent «*l'intérêt qui s'attache à l'établissement sur les routes et à la conservation des plantations qui non seulement sont utiles au bon entretien des chaussées mais constituent encore l'ornement et, dans certains pays accidentés, la sécurité de la route en même temps qu'elles protègent les promeneurs et les voyageurs contre les rayons du soleil*». Ces instructions font aussi référence aux règlements ayant trait à la protection des sites et monuments naturels



Un segment de la route D. 4, à l'entrée d'Espeluche où les platanes ont été conservés... pour combien de temps ?
Ils sont plantés au ras de la chaussée.



Sur la route nationale 86, au sud de la centrale nucléaire de Cruas, un alignement de platanes a été conservé, après la création de deux larges accotements et le deuxième alignement reconstitué.

Photos E.B. du 1^{er} mars 1995.

de caractère artistique : «*Dans tous les cas de plantations ou de ventes d'arbres, les ingénieurs ou agents doivent avoir présente à l'esprit l'obligation qui s'impose à tous de respecter les beautés naturelles et, dans la mesure du possible, d'en augmenter l'intérêt.*».

Cependant, en 1911 encore, le ministre s'élève contre «*une inexacte interprétation des instructions réglementaires*» qui conduit «*à livrer aux Domaines de longues étendues de plantations susceptibles de rendre encore de très utiles services*». Examinant le sens à donner au passage des instructions de 1852 «*qui indiquait comme devant être remis aux Domaines les arbres ayant atteint leur dernier degré de croissance*», il précise : «*on doit entendre (par là) uniquement ceux qui commencent à dépérir et pourraient devenir un danger*». Enfin, le ministre formule clairement les principes qui doivent régir la gestion des plantations : «*A aucun point de vue on ne saurait assimiler les plantations des routes à des exploitations forestières où l'arbre est élevé pour sa valeur marchande et abattu au moment précis où il doit être de meilleur rapport.*».

Ainsi disparaît peu à peu la conception ancienne née dans une situation de pénurie de bois. Après Henri II et après Sully, les incitations à planter le long des routes furent motivées par d'autres utilisations du bois : il fallait cet appoint de production pour répondre aux besoins de la marine, à ceux de l'industrialisation naissante avide d'énergie, à ceux de la construction et même à ceux des fabriques d'allumettes ! (peupliers). Plus tard, parce qu'il fallait toujours plus de feuilles pour les vers à soie, les routes du Midi durent se vêtir de mûriers et l'on vit les accotements obstrués par les branches. Ce fut là sans doute le choc bienfaisant : devant cet excès, les responsables administratifs (les gens de métier n'avaient pas attendu) finirent par admettre que la route avait ses besoins propres.

On arrivait alors à la fin d'une longue période au cours de laquelle les régimes successifs avaient œuvré avec continuité à l'extension et à l'amélioration du réseau routier : achèvement des routes royales par la Restauration, construction de l'essentiel des routes départementales par la Monarchie de Juillet, établissement du réseau de chemins de grande et de moyenne communication par le Second Empire ; les plantations d'arbres sur les routes principales apparaissent alors comme le couronnement de cette œuvre de longue haleine. Il faut dire aussi que le «climat» culturel de l'époque était favorable aux arbres : le Second Empire plante les larges avenues parisiennes ouvertes par Haussmann, crée des parcs publics à Paris (1 834 ha en vingt ans) et dans les grandes villes et le moindre manoir de province a son jardin arboré, planté de préférence d'essences exotiques dont certaines sont acclimatées depuis peu.

Libérés de l'obligation de planter des espèces productives de revenus, les techniciens des Ponts et Chaussées purent choisir les essences qui possèdent les caractéristiques et les qualités correspondant le mieux aux fonctions assignées aux arbres des routes.

Essayons d'énoncer les éléments d'une sorte de «cahier des charges» des plantations routières et d'analyser les caractéristiques des arbres d'alignement propres à satisfaire ses exigences.

- 1) *Consolider l'infrastructure de la route* : il faut un enracinement traçant et ne produisant pas de surgeons.
- 2) *Assécher la route* : interviennent l'enracinement qui doit être diffus et le feuillage qui doit être ni trop touffu ni trop léger (pour assurer une bonne évaporation).
- 3) *Atténuer le rayonnement solaire* : il faut un feuillage abondant mais une ramure élevée (pour ne pas être contraire à l'exigence précédente).
- 4) *Ne pas créer le risque d'obstruer la chaussée* : solidité des branches et du tronc, résistance au déracinement par le vent sont des qualités essentielles.
- 5) *Baliser la route* : des troncs droits et élevés sont préférables (pour une bonne vision latérale).
- 6) *Réduire les dépenses d'établissement et d'entretien des alignements* : interviennent la facilité de reprise, la rapidité de la croissance, la longévité, le caractère facultatif de la taille, la résistance aux maladies, aux insectes, à la pollution, l'adaptabilité à des sols et à des climats divers.
- 7) *Présenter des qualités esthétiques* : entrent en ligne de compte les proportions, la forme et l'équilibre de la frondaison, la régularité du tronc, les couleurs de l'écorce et des feuilles, le choix de l'espèce faisant intervenir le paysage environnant, le «style» qu'on veut donner à la route (arbres en colonnes ou voûtes de feuillage, etc.).

Bien des essences d'arbres indigènes ou récemment introduits (ou des espèces créées), différentes par leur taille et par leur port, possèdent un ensemble de qualités primordiales suffisant pour compenser les manques de certains caractères. Quant au platane, s'il a, dans certaines régions, complètement supplanté les autres espèces, c'est parce qu'il les possède presque toutes et à un haut degré : en somme son «profil» (comme disent les recruteurs de personnel) correspond parfaitement à «l'emploi» d'arbre des routes. On peut, tout de même, lui trouver deux faiblesses : l'abondance de son feuillage présente un inconvénient car la masse des feuilles tombées (qui plus est de feuilles résistant longtemps

au pourrissement) couvre les chaussées et les rend glissantes. L'autre point faible est apparu bien après la généralisation de son emploi : il concerne sa résistance aux maladies. Comme nous l'avons vu dans la première partie de cet article, les platanes sont maintenant menacés par une maladie incurable et très contagieuse : *le chancre coloré*. Pour le moment, on en est réduit à l'arrachage des sujets atteints et à des mesures de prophylaxie. Des recherches sont en cours qui misent sur la création de variétés ou d'espèces résistantes. Espérons qu'elles aboutiront vite et que nos beaux platanes ne subiront pas le même sort que les ormes.

Les arbres des routes, quant à eux, sont sous le coup d'une menace bien plus imminente : ils risquent de disparaître à cause du danger potentiel qu'ils représentent (dans 20 % des accidents mortels, un arbre a constitué le facteur fatal de la sortie de route). Dans d'autres cas, c'est la nécessité d'élargir une route dont le trafic s'est accru qui motive la suppression de l'alignement, au moins sur un côté. On peut alors améliorer la sécurité par la pose d'une barrière. Cependant, de l'avis des spécialistes, il faudrait revoir la structure même des routes : élargir les bas-côtés et reporter les rangées d'arbres au-delà des fossés et à une distance du bord de la chaussée qui ne soit pas inférieure à 4 mètres. C'est bien sûr une entreprise très onéreuse et par conséquent de longue durée.

Il paraît cependant qu'après les arrachages massifs des vingt dernières années, l'arbre semble renaître le long des routes. Un exemple peut en être donné : sur la route nationale n° 92, élargie à quatre voies entre Valence et Romans en décembre 1991, une rangée de platanes a été plantée sur le terre-plein axial. Tout espoir n'est donc pas perdu de voir conservés les alignements qui sont des éléments précieux et si caractéristiques du paysage français.

Emile BOISSIER

OUVRAGES ET DOCUMENTS CONSULTÉS (pour l'ensemble de l'article)

- A. Quartier et P. Bauer-Bovet : *Guide des arbres et arbustes d'Europe*, Delachaux et Niestlé (1990).
- J. Simon : *L'art de connaître les arbres*, Hachette (1964).
- R. Bourdu et M. Viard : *Arbres souverains*, Dumay (1988).
- J. Brosse : *Les arbres de France : histoires et légendes*, Plon (1987).
- Ces arbres qu'on aligne*, brochure éditée par le Ministère de l'Environnement (1987).
- Revue horticole* n° 2259 (1962).
- Histoire de la France rurale*, t. 2 et t. 3, Seuil (1977).
- Pierrelatte, pages d'histoire*, ouvrage collectif, Hervé-Anglard éditeur (1982).
- A.D.D. : dossier 3-S-9.

LES GRAVURES DE BAUME ÉCRITE (Châteauneuf-du-Rhône, Drôme)

I. Localisation

La grotte se trouve en rive gauche du Rhône, une vingtaine de mètres au-dessus du talweg, en amont du ravin de Malemouche. Ce secteur du défilé de Donzère est connu de longue date par la fouille de cavités comme la grotte des Crapauds, la Baume Noire, la grotte des Chauves-Souris, la grotte de l'Escalade, la Baume des Anges et l'abri des Deux Cloches. Baume Ecrite est la cavité la plus septentrionale du groupe et se trouve sur la commune de Châteauneuf-du-Rhône. On y accède en suivant une route privée longeant le fleuve, en passant sous la voie ferrée et en remontant une forte pente au-dessus de celle-ci. L'entrée est actuellement masquée par quelques arbustes.

II. Description de la cavité

Le porche regarde l'O-SO. Il est large de 1,50 m pour une hauteur de 3 m. L'entrée est suivie d'une galerie unique, dirigée O-SO/E-NE. Cette galerie mesure 6 m de long et est large de 2 à 3 m selon les endroits. Elle se poursuit par un renforcement surmonté d'une cheminée. Le développement total de cette anfractuosité est estimé à 11 m.

La cavité est creusée dans les calcaires urgoniens. Les parois sont irrégulières. Elles se desquament en maints endroits. Les dépôts noirâtres sont importants, en hauteur et sur la paroi gauche. Le sédiment qui recouvre le sol de la galerie est sans doute peu épais.

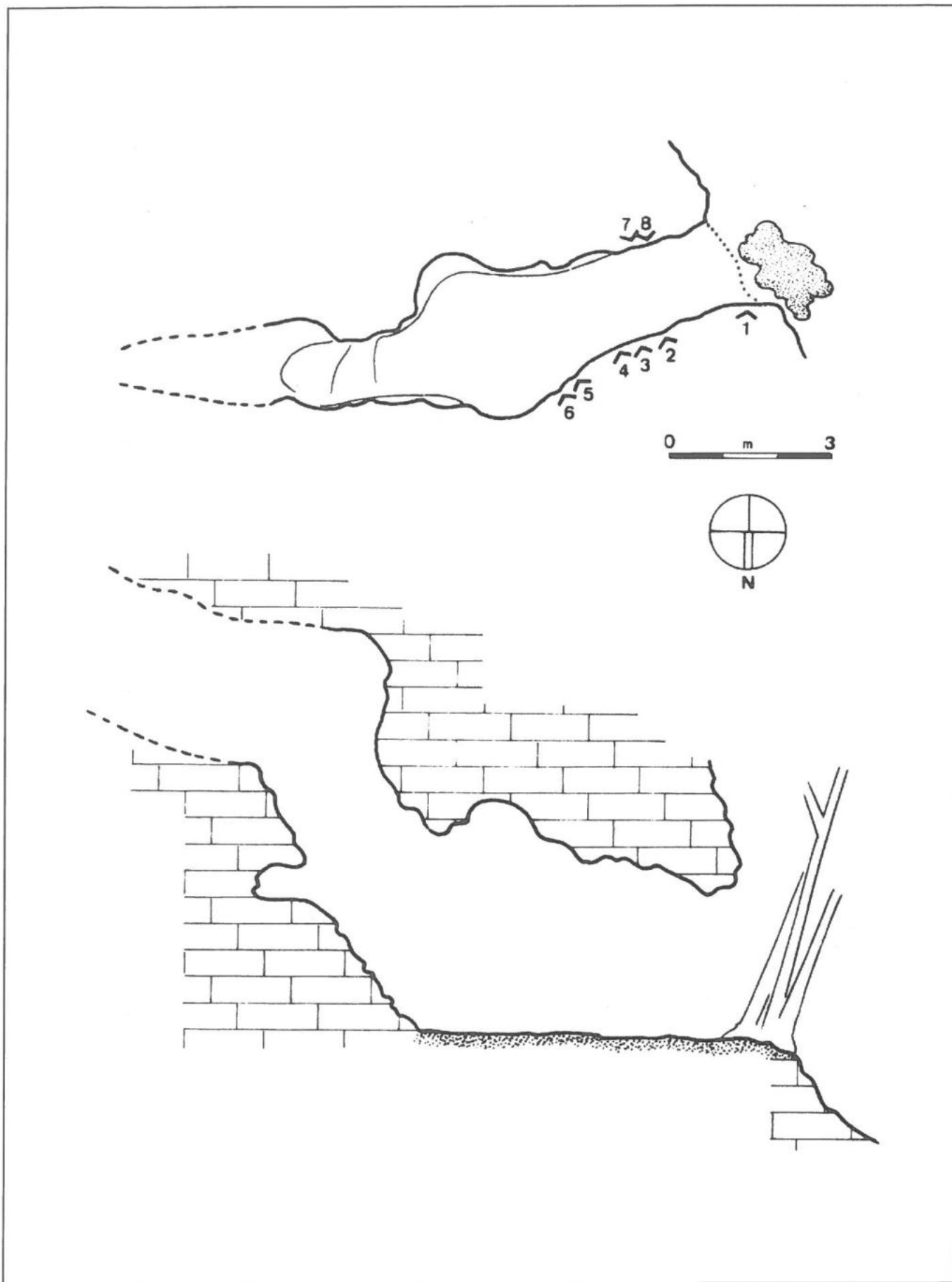
III. Inventaire des gravures

Les gravures sont exécutées sur les parois de droite et de gauche en dépit d'un support présentant maintes aspérités. Nous distinguons huit gravures ou groupes de gravures :

1. Grille ouverte dans sa partie inférieure, à 0,20 m du sol, développement horizontal : 5,7 cm.
2. Trait vertical, signe anthropomorphe cupulé à sa base, à 1,30 m du sol, développement vertical : 12,2 cm.
3. Deux signes cruciformes, trait oblique, cupule, à 1,30 m du sol, développement horizontal : 15 cm.
4. Lettres, cercle, traits obliques non interprétables, pentacle étalé, signe cruciforme, signe anthropomorphe (?), à 1,20 m du sol, développement horizontal : 34,5 cm.
5. Trait vertical, signe cruciforme, signe en F retourné, triple arceau barré d'un trait vertical et oblitéré à droite par un petit triangle, à 1,30 m du sol, développement horizontal : 16 cm.
6. Signatures modernes, quelques traits, à 1,30 m du sol.
7. Initiales, date (25 janvier 1758), chrisme (?), chevron horizontal, signes cruciformes, signes anthropomorphes, à 1,50 m du sol, développement horizontal : 49 cm, développement vertical : 25 cm.
8. Signature (?), à 1,30 m du sol, développement horizontal : 6 cm.

IV Discussion

Notre inventaire des gravures présente quelques différences par rapport à celui qu'en dresse Paul Bellin (1975). Certaines figures sont nouvelles, la figure n° 1 notamment. D'autres sont décrites alors que Paul Bellin ne leur assigne qu'un rôle de graffiti sans importance, la figure n° 7 par exemple. Enfin, notre relevé de la figure n° 5 est plus complet puisque l'arceau n'est plus double mais triple et qu'il est accompagné de signes inédits. Ces différences s'expliquent par le progrès dont l'archéologie a su témoigner dans le domaine de l'art schématique.



*Fig. 1 — Plan et coupe de la Baume Ecrite.
Localisation des diverses gravures*

Le trait des gravures n'est pas identique partout. Il est très fin pour les figures n° 2, 4 et 5 notamment. Il est moins fin pour l'ensemble n° 7 et plus large pour les autres gravures. Le support calcaire est dur et l'outil qui a servi à réaliser les unes et les autres est certainement métallique. La pointe est simplement plus effilée pour les premières. Les cas de superpositions sont rares ; seuls quelques traits épais en haut de la figure n° 5 recoupent des incisions plus fines. Ailleurs, c'est la différence de corpus des signes qui nous incite à penser qu'il y a deux grandes périodes d'exécution de ceux-ci correspondant aux deux techniques de gravures. Les gravures les plus fines comptent la croix, le pentacle, l'arceau et le triangle. Les gravures plus larges expriment la croix à extrémités renflées, la grille (ou réticulé) et les initiales et dates. La figure n° 7 est datée du 2 janvier 1738 (ou 1758) et permet d'attribuer un âge très récent à ce type de gravures. En revanche, c'est par comparaison avec d'autres ensembles mieux cernés chronologiquement que nous serions tentés d'attribuer les incisions fines à l'art schématique linéaire et de les dater de l'Antiquité ou du Moyen Age. Cette datation n'est pas si évidente qu'on pourrait le penser.

Les gravures larges

Les gravures au trait large ne posent pas de réel problème d'identification. Un récent travail au Puits aux Ecritures (Autrans, Isère) et aux deux scialets de la Ture (Autrans également) (Ph. Hameau, 1991) nous a convaincus qu'un art schématique existait jusque très récemment. Les gravures de cupules et de croix qu'on relève sur ces trois sites sont accompagnées de patronymes et de dates. Contrairement aux premiers observateurs qui attribuaient un âge préhistorique (Age du Bronze) aux croix et signalaient l'oblitération de celles-ci par de fâcheux graffiti récents, nous avons montré que les noms n'étaient en fait que la personnalisation des croix. Patronymes et dates, croix et cupules sont souvent inscrits dans un même cartouche. Il s'agit pourtant d'art schématique, c'est-à-dire d'un art où l'on schématise et simplifie une figure réaliste en un signe. Sur les parois des sites de l'Isère se lisent en effet toutes les étapes de la transformation d'un personnage masculin en une simple croix à branches inégales. Les cupules sont là pour accompagner ce signe cruciforme. Cette association croix + cupule a-t-elle le même sens à l'époque moderne que celui que nous lui assignons pendant la Préhistoire (Ph. Hameau, 1989), c'est-à-dire l'expression de la Mort ? Il nous est plus difficile de répondre.

Néanmoins, les gravures au trait large de Baume Ecrite s'apparentent bien au corpus relevé dans l'Isère et sont à dater comme elles des XVIII^e et XIX^e siècles. Leurs auteurs nous sont d'une identification moins évidente. On a souvent pensé qu'il s'agissait de bergers, conformément à une idée longtemps répandue selon laquelle les sites ornés, toutes époques confondues, se trouveraient le long ou à proximité des chemins de transhumance. Même si l'idée de lier une telle expression «artistique» à des pratiques pastorales peut s'avérer exacte, il est évident que nous manquons des témoignages les plus élémentaires pour confirmer une telle hypothèse.

Les incisions fines

L'appartenance des incisions fines au style schématique linéaire nous pose quelques difficultés. Le pentacle étalé et les traits obliques de la figure n° 4 sont classiques, même s'ils n'ont aucune valeur chronologique. Nous les relevons en effet sur des sites d'une datation évidente (abri B des Eissartènes, Le Val, Var) ('A. Acovitsioti-Hameau, 1990) mais aussi sur le crépi moderne des murs de certaines fermes comme la Bastide de Cambaret (Brignoles, Var) (Ph. Hameau, à paraître).

La figure n° 5 est réellement problématique. Le signe anthropomorphe masculin et le triangle font partie de l'art schématique linéaire mais non le signe en arceau qui fait référence à un art plus ancien. On le trouve en effet dans l'art peint et gravé d'époque chalcolithique où il représente bien, comme le signale Paul Bellin (1975) après H. Breuil (1933-1935), la simplification de l'«idole». Nous avons même de nombreuses présomptions de sa disparition au cours des Ages des Métaux au profit de la figuration du guerrier (Ph. Hameau, 1992-1993). Baume Ecrite constitue même le seul site d'art schématique linéaire où le remplacement de l'une par l'autre ne s'opère pas, ce qui est à notre sens culturellement injustifiable. Deux alternatives s'offrent à nous.

Les fines gravures pourraient dater d'une époque plus ancienne. Cette hypothèse nous semble discutable. La technique de l'incision fine est inhérente à l'art linéaire et est absente de l'art schématique chalcolithique. Styles et techniques sont en effet les marqueurs d'une époque donnée, en dépit parfois d'un support plus apte à l'un ou l'autre mode d'expression. De plus, le triangle qui oblitère l'arceau est un signe inconnu dans l'art schématique du Chalcolithique.

Les fines gravures pourraient être plus récentes que ce que nous affirmons. Elles seraient culturellement contemporaines des incisions plus marquées en dépit d'un cas —douteux— de recoupement de traits (figure n° 7). Le fer à cheval est présent sur les parois du Puits aux Ecritures. Il est d'époque moderne. Est-ce la même chose à Baume Ecrite ? N'a-t-il sur ce site qu'une fonction prophylactique ? Nous sommes conscients qu'il ne s'agit que d'une hypothèse ; nous n'espérons pas évacuer le problème d'identification de ce signe en arceau ou en fer à cheval sur la foi d'un seul exemplaire.

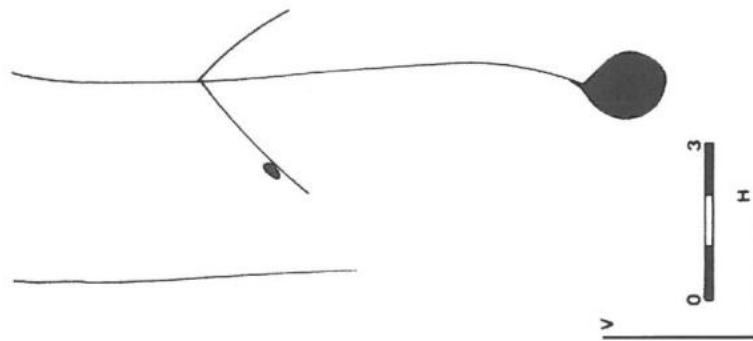


Fig. 2 — Figure 1 et figure 2 (Baume Ecrite).

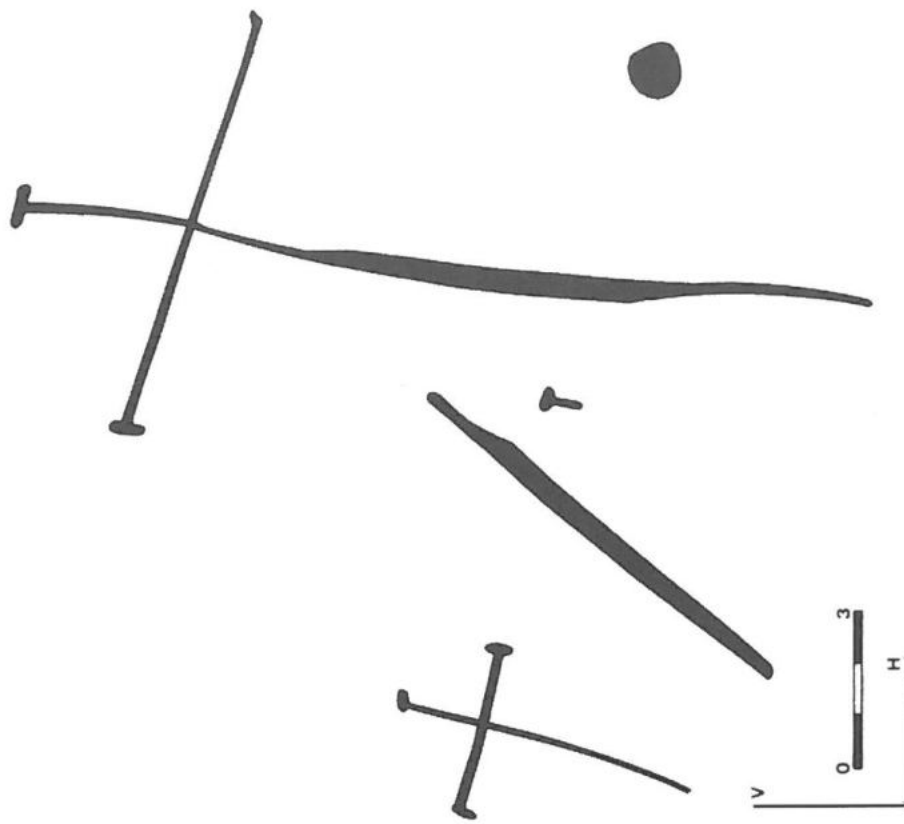


Fig. 2 — Figure 3 (Baume Ecrite).

0

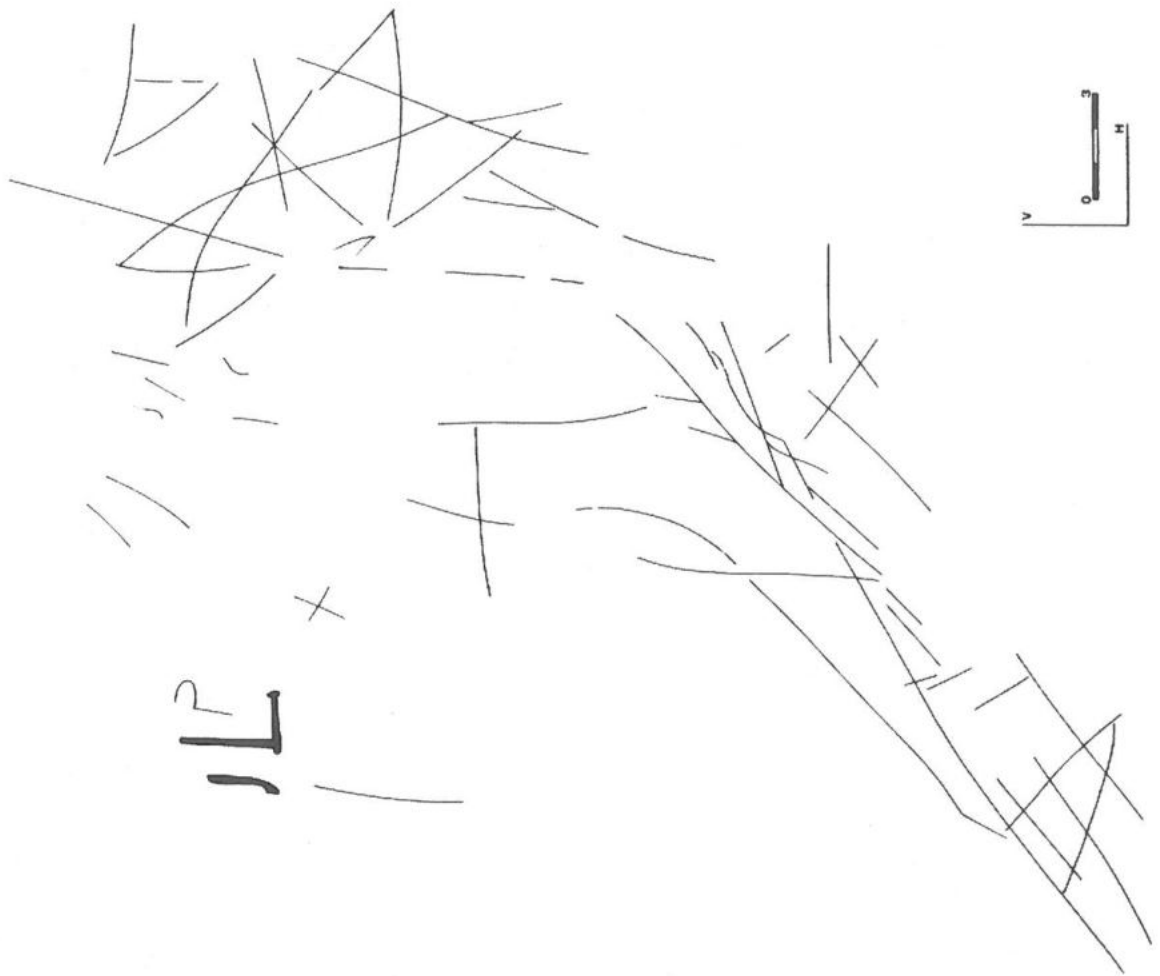


Fig.4 — Figure 4 (Baume Ecrite).

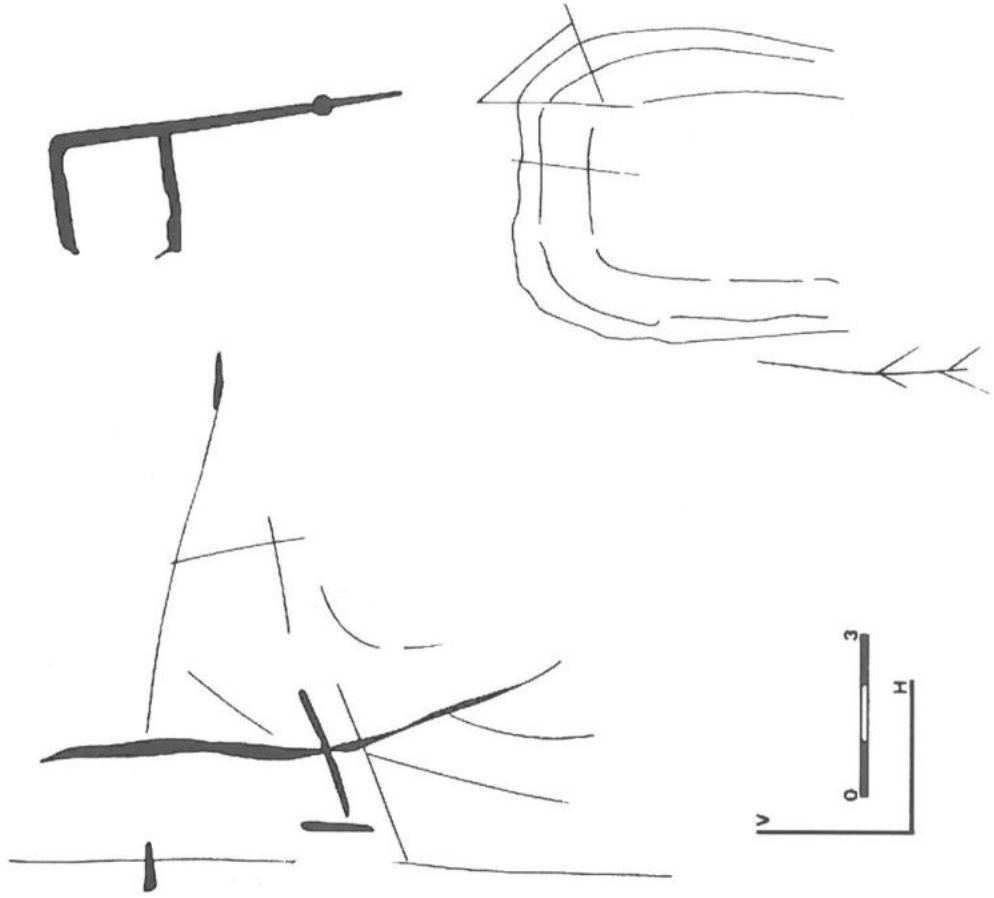


Fig.5 — Figure 5 (Baume Ecrite).

Les gravures de Baume Ecrîte attirent notre attention une fois de plus sur les problèmes de survivance de l'art schématique. Toute gravure rupestre ou pariétale n'est pas obligatoirement d'époque préhistorique. La datation de certaines manifestations gravées est parfois donnée par les graveurs eux-mêmes, à condition de n'occulter ni leur signature ni les dates qu'ils impriment dans la roche. Ces gravures peuvent être modernes, voire contemporaines, ce qui n'en facilite pas nécessairement l'identification.

Philippe HAMEAU⁽¹⁾ - Guy LAPIERRE⁽²⁾ - Daniel VAILLANT⁽³⁾

- (1) C.A.V. et E.R.A. 36 du C.R.A. du C.N.R.S.
14, avenue Frédéric Mistral - 83136 FORCALQUEIRET
- (2) S.A.V.O.I.R.
Recoubeau - 26310 LUC-EN-DIOIS
- (3) S.A.V.O.I.R.
Le Logisson - 07000 SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

BIBLIOGRAPHIE

- Paul Bellin et Bernard Aubert, 1975 : *Les symboles gravés de la Baume Ecrîte à Châteauneuf-du-Rhône*, Bulletin d'études préhistoriques alpines, t. VII, pP. 123-132.
- Henri Breuil, 1933-1935 : *Les peintures schématiques de la péninsule ibérique*, 4 tomes, Paris, Imp. de Lagny.
- Ph. Hameau, 1989 : *Les peintures postglaciaires en Provence, inventaire, étude chronologique, stylistique et iconographique*, Documents d'archéologie française, t. 22, 124 p.
- Ph. Hameau, 1991 : *Autrans, les scialets I et II de la Ture et Engins, le Puits aux Ecrites*, Bilan scientifique 1991 du Service régional de l'archéologie (D.R.A.C. Rhône-Alpes), ministère de la Culture, pp. 59 et 63.
- Ph. Hameau, 1992-1993 : *Art schématique linéaire, premières analyses*, Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines, t. III-IV, pp. 217-230.
- Ph. Hameau, à paraître, *Les gravures de la Bastide de Cambaret (Brignoles, Var)*, Art rupestre, revue du GERSAR.
- *Ada Acovitsioti-Hameau, Ph. Hameau et coll., 1990 : *L'abri B des Eissartènes (Le Val, Var), occupation et gravures postglaciaires du site*, Documents d'archéologie méridionale n° 13, pp. 185-206.

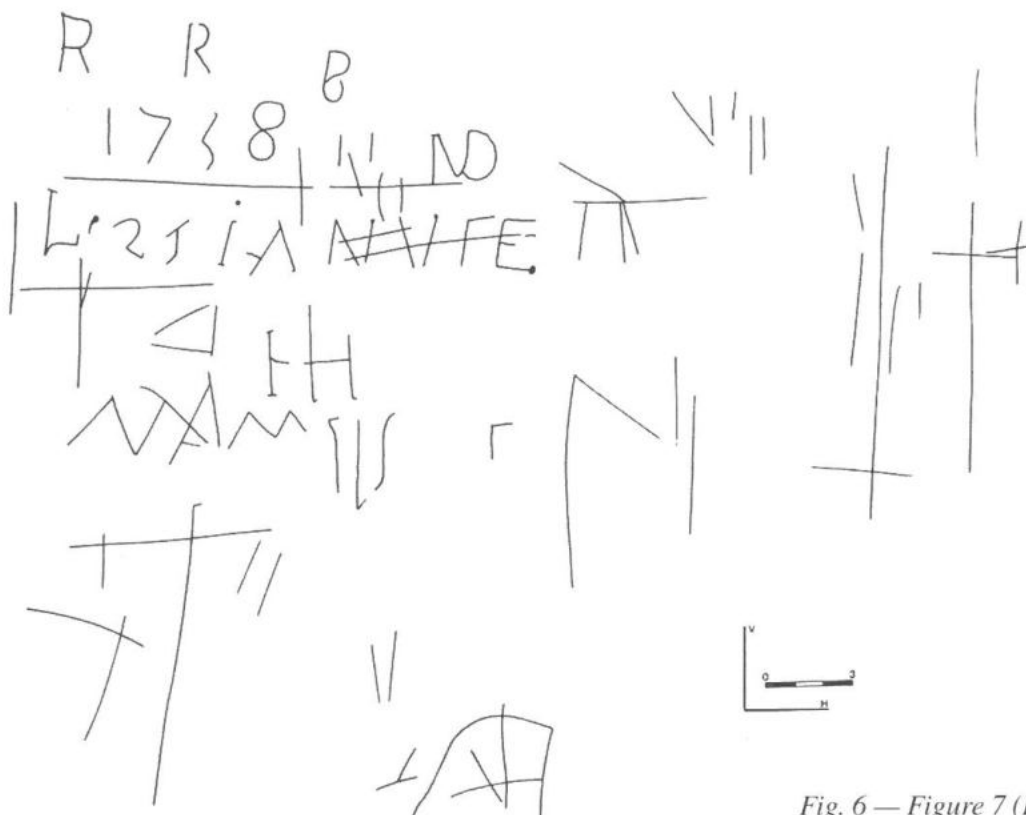


Fig. 6 — Figure 7 (Baume Ecrîte).

NOTES DE LECTURE

Brève histoire du bassin de l'Oule, de Jean-Claude DAUMAS

(Édité par le Club Sportif et Culturel Mottois, 26470 La Motte Chalancon, ISSN : 1241-5200).

Les Cahiers de l'Oule ont commencé modestement leur parution en septembre 1966. Semestrielle jusqu'en 1972, la revue est devenue annuelle depuis cette date, tout en s'étoffant. Dès les premiers numéros, les rédacteurs ont cherché à saisir tous les aspects du bassin de l'Oule qui compte quinze communes dont douze situées dans la Drôme, les trois autres relevant des Hautes-Alpes. Aussi, au fil des 767 pages que comptent les trente numéros parus à ce jour, ont été abordées la géologie, l'archéologie, l'histoire mais aussi la spéléologie, les traditions populaires et les légendes. Un numéro spécial est consacré à la Motte-Chalancon (n° 11), un autre à la Région de l'Oule (n° 16). Après 1981, la plupart des Cahiers de l'Oule portent sur un seul sujet : en 1982, l'héroïne locale Philis de la Charce, qui tient déjà une bonne place dans les premiers numéros, la commune de Chalancon en 1984, le Trou Arnaud en 1988, la Révolution en 1989, l'archéologie en 1990, la géologie en 1993.

La livraison de 1994, sous le titre de *Brève Histoire du bassin de l'Oule*, se veut une synthèse des connaissances historiques sur la région. De format A 4, l'ouvrage de 42 pages, écrit par Jean-Claude Daumas, mis en page et agréablement illustré par Robert Laudet, répond parfaitement à cet objectif. Rappelant judicieusement que "*l'histoire locale...ne recoupe pas forcément l'Histoire générale*", l'auteur propose une division chronologique en trois grandes périodes.

La longue période qui va de la Préhistoire au coeur du Moyen Age est caractérisée par l'absence de documents écrits. Mais les recherches de Jean-Claude Daumas et de Robert Laudet sur les premiers habitants du Diois (et plus particulièrement sur l'Age du Bronze) sont bien connues et permettent de dresser un tableau complet des traces ponctuelles laissées par nos ancêtres. Après quelques rares vestiges des derniers chasseurs du Mésolithique, les premiers agriculteurs, du Cardial puis du Chasséen ont laissé de nombreux témoignages dans les grottes de la région. Les plus célèbres sont celles du Trou Arnaud à Saint-Nazaire-le-Désert. Plus tard, les hommes de l'Age du Cuivre ont gravé une palombe sur les parois de la Baume Ecrite à Pommerol.

La romanisation, sans doute favorisée par le passage de la voie reliant les deux capitales des Voconces, Luc et Vaison, est attestée dès le début de notre ère. La Motte possède, au quartier de Saint-Ariès, une opulente villa, encore habitée sous les Mérovingiens. Du haut Moyen Age date aussi une épitaphe chrétienne découverte à Bruis.

Du XII^e au XVIII^e siècle s'étire le temps des seigneurs, qui est d'abord celui des guerres féodales, des chartes de franchises dont deux sont conservées (à Bellegarde et à la Motte) et surtout celui des châteaux qui marquent encore le paysage actuel. Jean-Claude Daumas distingue les donjons carrés, comme celui de Bruis, des châteaux à tour ronde comme à Chalancon. Quant à Cornillon, étudié autrefois par l'abbé Van Damme, il constitue un exemple rare de fortification complexe assez bien conservée. Parmi les châteaux postérieurs, celui de la Charce est le plus connu.

L'époque moderne est marquée, comme dans tout le Diois, par les luttes religieuses, qui remontent parfois loin dans le temps, comme le rappelle opportunément la figure de l'hérétique du XIII^e siècle, Pierre de Bruis. A la fin du XVI^e siècle, sept paroisses passant à la Réforme et le siège de la Motte par Dupuy-Montbrun en 1575 représente un exemple classique des atrocités commises au cours des guerres de religion. La révocation de l'Edit de Nantes entraîne une forte émigration et de lourdes condamnations qu'illustrent les noms de 23 galériens. Le XVIII^e siècle connaît pourtant une sensible progression démographique : le bassin passe de 4 400 habitants vers 1700 à 5 900 vers 1800.

De 1789 à nos jours, les documents sont variés, abondants, voire pléthoriques sur certains aspects de l'histoire. Dans cette troisième partie, la plus développée de l'ouvrage, l'auteur distingue plusieurs révolutions ou évolutions successives. La première, celle de 1789, est marquée par la Grande Peur et les attaques de châteaux en 1792. La plupart sont pillés et celui de la Motte est même démoli. Le "court XIX^e siècle", selon une heureuse formule, voit le maximum démographique porter la population des quinze communes à 6 540 habitants en 1831. Des bouleversements majeurs

se produisent ensuite, avec la construction des routes modernes, comme le CGC n° 11 de Rémuzat à Luc en 1864, le début puis l'accélération du dépeuplement. La vie quotidienne n'est pas oubliée par l'auteur qui évoque l'agriculture, l'âge d'or de l'école primaire, les foires, les vogues, le sport ou "l'épopée de l'usine électrique de la Motte-Chalancon".

La période actuelle a vu la population enfin se stabiliser autour d'un millier d'âmes et le tourisme estival se développer. Celui-ci dispose de sérieux atouts, avec six campings, cinq courts de tennis, deux piscines, sans oublier le plan d'eau de Cornillon. Aussi la clientèle, en grande partie hollandaise, est nombreuse : la population de la Motte quintuple dans la période du 15 août !

Ce travail clair, aéré, agréable à lire, est exemplaire de ce que l'on peut attendre en matière de synthèse. Il révèle, tout comme la solide bibliographie qui accompagne chaque chapitre, la parfaite connaissance que possède l'auteur des lieux et des mémoires. Il devrait avoir un prolongement car, dans son introduction, Jean-Claude Daumas évoque le projet d'édition, au début du XXI^e siècle, d'une étude exhaustive du bassin de l'Oule "en quelques centaines de pages". Souhaitons que cette belle entreprise dont *La brève histoire du bassin de l'Oule* serait le prodrome, voit le jour. Elle prendrait ainsi une place pionnière dans l'histoire locale de notre département. En effet, si plusieurs grosses monographies villageoises ont fait honneur, ces dernières années, à la recherche historique drômoise⁽¹⁾, une ample synthèse sur l'un de ces petits *pays* qui constituent le maillon intermédiaire entre la commune et la région, manque toujours.

Jean-Noël COURIOL

(1) Avec les ouvrages de Gaston Barnier sur Bourdeaux, d'Emilien Blain sur Saint-Nazaire-le-Désert et de Robert Serre sur Grâne.

*
* *

Le ginkgo biloba, d'après Jean-Marie Pelt, professeur à l'université de Metz

Notre collègue, M. Roger Bruel, ayant découvert, par la lecture d'un ouvrage consacré au ginkgo, la singularité de cet arbre, nous a transmis cette note qui exprime son étonnement émerveillé.

L'histoire du ginkgo est celle d'une double épopée : la sienne d'abord, celle d'un arbre ô combien vénérable, puis celle des hommes qui, d'âge en âge, bénéficieront de ses propriétés thérapeutiques.

Le ginkgo est à tous égards l'arbre des records et des singularités : il est sans doute l'arbre le plus vieux du monde⁽¹⁾ et, non content de cette étonnante longévité en tant qu'espèce, il talonne le pin californien pour le record de longévité⁽²⁾ en tant qu'individu.

Différent en cela de toutes les plantes vivant actuellement, il pond des ovules de la taille d'un œuf, fécondés ou non⁽³⁾. Cet arbre qui «pond des œufs» se singularise encore par une exceptionnelle résistance à la pollution atmosphérique, ce qui lui valut d'être choisi pour agrémenter les avenues de Manhattan. Enfin, entré en thérapeutique avec le célèbre Chen Nong Pents'ao, où figure la liste des médicaments les plus anciens que nous connaissons, il peut s'enorgueillir d'une histoire thérapeutique couvrant une période de 4700 ans⁽⁴⁾, histoire suffisamment longue pour que l'on puisse y déceler toutes les étapes d'un grand principe actif issu du régime végétal. La forme en cœur de ses feuilles, irriguées

(1) Le Jurassique peut être considéré comme l'apogée du développement du ginkgo dont des formes plus frustes étaient apparues beaucoup plus tôt ! (d'après Josette Estard, Museum d'histoire naturelle de Paris).

(2) Le «fossile vivant» se réfugie en Chine où nous trouvons actuellement des spécimens âgés de 1000 à 2000 ans, culminant à 40 m avec un tronc de 10 à 13 m de circonférence. On en trouve aussi sous forme de bonsaï.

(3) Arbre dioïque, ni gymnosperme ni phanérogame, classé à part comme préphanérogame. Son ovule dans lequel les réserves sont accumulées perd toute relation avec la plante-mère, comme un œuf d'ovipare.

(4) Arbre jamais malade, ayant résisté aux cataclysmes géologiques, aux nuisances de la vie moderne et même à l'explosion atomique d'Hiroshima, il fut il y a plus de 4000 ans vénéré pour son extraordinaire robustesse... Aussi sa drogue figure-t-elle dans la catégorie des drogues supérieures de ce traité de thérapeutique le plus ancien du monde, à côté de 240 thérapeutiques à base de plantes (d'après le D^r Clastre, directeur de recherches au CNRS).

NOTES ET COMMUNIQUÉS

Revue, périodiques, ouvrages reçus par l'Association en 1994

A) Revues et périodiques

1. Arborescence

Revue bimensuelle éditée par l'O.N.F. 6 numéros avec, en particulier, des dossiers régionaux intéressants et un répertoire.

2. De la Cévenne au Léman n° 6

Bulletin d'information publié par la section académique de Grenoble de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie avec des comptes rendus sur de nombreux ouvrages consacrés à l'histoire de la région et de la Drôme en particulier.

3. Epines drômoises

Articles intéressants sur la faune, la flore, la géographie drômoise (Editeur : la FRAPNA).

4. Etudes vauclusiennes

Bulletin semestriel (janvier-juin 1994). On y trouve d'intéressantes études sur un célèbre domaine de Châteauneuf-du-Pape et sur les dentelles de Montmiral (versant ouest) bien proches de la Drôme (publié par la Faculté des lettres et sciences humaines d'Avignon).

5. Mémoires d'Ardèche

Edité par les Archives de l'Ardèche. Toujours de très riches numéros :

- n° 41 : L'Ardèche en Europe (actes du colloque d'Aubenas d'avril 1993)
- n° 42 et 43 : L'Ardèche dans la guerre, en deux parties :
 - de la République à l'Etat français ;
 - de la Résistance à la Libération
- n° 44 : Le patrimoine familial en Ardèche où l'on rappelle en particulier sous la plume de Maurice Boule le souvenir de notre regretté ami Jean Debard.

6. Recherches donzéroises

Bulletin n° 20-1994 publié par l'Association des amis du vieux Donzère. C'est un copieux bulletin de 137 pages où l'on trouve de nombreux articles fort intéressants concernant :

- la période gallo-romaine à Saint-Paul-Trois-Châteaux et Châteauneuf-du-Rhône avec une amusante enquête pour la même époque ;
- des recherches sur une église oubliée du val des Nymphes ;
- des sujets variés (origine de l'état civil, chronique donzéroise, biographie, photos souvenirs) ;
- la géographie grâce à M^{lle} Peloux qui traite longuement des errements du Rhône, article complété par l'évocation de la furie du fleuve en octobre 1993 et janvier 1994.

7. Revue drômoise

Publiée par la Société d'archéologie de la Drôme. 3 numéros en 1994 : 471, 472 et 473, avec d'intéressants articles signés A. Amblard-Rambert, P. Vallette, R. Serre et particulièrement un numéro spécial sur les chemins de fer de la moyenne vallée du Rhône où Ch. Gardelle traite du chemin de fer le long du Rhône.

8. Revue de géographie alpine

Publiée par l'Association revue de géographie alpine. Un seul numéro reçu : Mélanges (n° 1-1994). Des études nous intéressent : Ugine, un hameau du nord Vercors, les dégradations dans le massif du Mont Blanc dues aux étés secs récents.

9. Société géologique de l'Ardèche

4 bulletins trimestriels publiés par le musée de la terre ardéchoise (Privas). Le bulletin 162 (2^e trimestre) est tout particulièrement consacré à la Drôme, relatant une excursion du 2 octobre 1993 dans le Diois entre Saillans, Saint-Benoît et Die, présentée par M. Hyenne et M^{me} Thomas, bien connue de nos lecteurs.

10. Terre d'Eygues

Ce bulletin (n° 13) de la Société d'études nyonsaises, présidée par M. Laget, est spécial, consacré à la Résistance et à la libération de la région de Nyons.

*
* *

B) Ouvrages

Nous avons reçu aussi des ouvrages :

1. Résistance et libération en Ardèche

Publié aussi par Mémoires d'Ardèche et Temps présent (Archives de l'Ardèche), il présente les actes du colloque de Privas (18 juin 1994) avec les différentes interventions et les débats qui ont suivi (Archives départementales de l'Ardèche, place André Malraux, 07000 Privas).

2. Boissy d'Anglas (*Christine Le Bozec*)

Publié par la Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche qui mérite d'être félicitée et remerciée pour cet imposant ouvrage, richement documenté, consacré à un personnage de la Révolution, Ardéchois célèbre mais mal connu et mal apprécié, «un grand notable libéral» qui méritait bien une telle recherche minutieuse. (Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche, BP 219, 07002 Privas cedex).

3. *Une parution annoncée* : «**Montélimar 1792-1815, Première République, Premier Empire**» de Michel Seyve et Claude Seyve

Michel et Claude Seyve participent au groupe de recherches sur l'histoire de la Drôme animé par l'historien Roger Pierre. Ils sont co-auteurs, avec les membres de ce groupe, de deux ouvrages concernant le département ; le dernier d'entre eux, édité en 1989, est intitulé «*240 000 Drômois aux quatre vents de la Révolution*». Avec leurs amis, ils travaillent au troisième tome.

Leurs contributions à «*L'histoire de Montélimar*» (Ed. Privat, 1992), aux actes du colloque d'Hispanmont (1994), à d'autres travaux et publications portant sur le passé de la ville de 1750 à 1815 sont connues.

Après leur premier ouvrage «*Montélimar et la Révolution (1788-1792)*», ils en proposent un second racontant l'histoire de la ville sous la 1^{re} République et le 1^{er} Empire (1792-1815). Le livre de 240 pages dont une trentaine d'iconographie sortira des presses au printemps 1995.

MONTÉLIMAR 1^{RE} RÉPUBLIQUE- 1^{ER} EMPIRE

SOMMAIRE

- Préface de R. Huard, professeur à l'université de Montpellier.
- La ville en effervescence (1789-1792).
- L'engagement populaire mûrit sous la houlette bourgeoise (1792-1794).
- L'élection de Job Aymé ou le royalisme triomphant (année 1795).
- Sous la république du Directoire (1795-1799).
- La vie quotidienne tantôt suit la tradition, tantôt fait dans la nouveauté (1795-1799).
- 15 années de fêtes révolutionnaires et «républicaines» (1789-1804).
- La filature de la soie.
- Vers la fin de la république, après 10 ans de révolution.
- 1800-1815 : l'épisode napoléonien à Montélimar.
- Les écoles.
- La démographie (1790-1815).
- 1814-1815 : première Restauration, les Cent Jours, un raccourci.
- Aspects de la vie quotidienne (1800-1815)
- Paysages au début du XIX^e siècle en 1815.
- Mini-galerie de portraits (1792-1815).

Bulletin de souscription

Montélimar 1^{re} République - 1^{er} Empire 1792-1815

A retourner **avant le 5 avril 1995** à :
M^{me} Andrée Calvier - 93, chemin des Contrebandiers - 26200 MONTÉLIMAR

Nom Prénom

Adresse

..... Tél. (facultatif)

Je souscris à exemplaire(s) de l'ouvrage «*Montélimar 1^{re} République-1^{er} Empire, 1792-1815*»
au prix de souscription de **110 F** l'exemplaire jusqu'au 5 avril 1995 (prix à la parution : 140 F).
Frais d'envoi postal (éventuellement) : 25 F pour 1 vol., 30 F pour 2 vol.

Ci-joint mon règlement : exemplaires à 110 F = F

Livre(s) à retirer :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> le jour de la présentation | <input type="checkbox"/> à la librairie Notre Temps, Valence |
| <input type="checkbox"/> à la librairie Baume, Montélimar | <input type="checkbox"/> chez C. et M. Seyve |

OFFRE SPÉCIALE :

Je commande le tome I (1788-1792) et le tome II (1792-1815) au prix spécial de **200 F** (au lieu de 260 F)

Ci-joint mon règlement : exemplaires à 110 F = F

Règlement par chèque à l'ordre de «Montélimar 1^{re} République-1^{er} Empire»

A Le

Signature



4. Carl Heil, speaker contre Hitler (Eveline et Yvan Brès)

Dans le n° 1-1993 des Etudes drômoises, nous avons publié un article d'Eveline et Yvan Brès, membres de notre association depuis 1977, intitulé : «A Dieulefit : de la couture à la Résistance», consacré à un couple d'Allemands anti-nazis réfugiés à Dieulefit. Nos amis publient aujourd'hui une biographie, véritable ouvrage d'histoire à méditer par les temps qui courent : «*Carl Heil, speaker contre Hitler*» dont nous reproduisons ci-dessous le texte de présentation figurant sur la quatrième de couverture.

Ce livre de 190 pages, illustré de reproductions de documents, de dessins et de nombreuses photos, est actuellement disponible en librairie.

Etrange destin que celui de Carl Heil, homme de radio, réalisateur de pièces radiophoniques de Brecht, Benjamin, Schiller ; acteur, notamment dans *La Grande Illusion* qui, ayant fui le nazisme en 1933, devient speaker à la radiodiffusion française entre 1937 et 1940. Il y assure des émissions régulières en langue allemande contre Hitler et son régime, ce qui le fera condamner à mort par Goebbels. Ce dévouement ne sera guère récompensé puisque, en mai 1940, à la fin de la «drôle de guerre», il est interné comme «citoyen ennemi» et envoyé vers le camp de Langlade, près de Nîmes. C'est là que les nazis, passés en zone sud, l'arrêtent en juillet 1943. Déporté à Buchenwald dont il réchappera, il réintégrera, après la guerre, la radiodiffusion française. Ami de Jean Vilar, du mime Marceau, de Rocher Planchon qu'il contribuera à faire connaître en Allemagne, il mourra en 1983. Eveline et Yvan Brès qui ont publié précédemment un ouvrage sur *Un maquis d'antifascistes allemands en France (1942-44)*, ont bien connu Carl Heil en 1942 et l'ont retrouvé en 1982. Pour écrire ce livre, ils l'ont longuement questionné, ainsi que certains de ses amis et ont aussi largement consulté les archives et la presse du temps.

Eveline et Yvan
Brès

Eveline et Yvan Brès

CARL HEIL SPEAKER CONTRE HITLER

CARL HEIL SPEAKER CONTRE HITLER



préface
de _____

JEAN-MICHEL PALMIER

ÉDITIONS
PARIS

Les
ÉDITIONS
de
PARIS
histoire

RÉUNION AMICALE DU SAMEDI 8 AVRIL 1995

Nous vous donnons rendez-vous ce jour-là à **12 h 30** au restaurant «*Lous Esclos*» (☎ 75 65 12 73) à *Alissas*, dans l'Ardèche proche.

Accès par la RN 86 qu'on quitte entre Le Pouzin et Baix pour la RD 22 en direction de Chomérac et Privas (Alissas est à 3 km après Chomérac). Si l'on vient du sud, on peut aussi prendre, à Meysse, la RD 2 qui passe par la montagne.

Prix du repas : **125 F** (vin et café compris)

L'après-midi, nous vous proposerons de découvrir la carrière de Maisons Rouges au Pouzin sous la conduite de Bernard Riou dont nous visiterons ensuite le musée paléontologique à La Voulte..

Pour participer à cette réunion, remplissez le bulletin d'inscription ci-dessous et envoyez-le, accompagné du paiement, **pour le 31 mars au plus tard**, à :

M. Fernand MONTEILLET
Secrétaire de l'AUED
13, avenue de l'Yser
26000 VALENCE



BULLETIN D'INSCRIPTION pour le repas amical du samedi 8 avril 1995 à Alissas

M. M^{me} Prénom

participeront au repas amical du 8 avril.

Nombre de participants Montant : 125 F x = F

Chèque joint d'un montant de..... F à l'ordre de AUED Valence.

(pour les chèques postaux : AUED Valence - 5744-20 T Lyon)

NUMÉROS DE LA REVUE DISPONIBLES AU 01/03/1995

A. **Les membres enseignants** drômois en activité peuvent les demander au CDDP, 10, rue de la Manutention, BP 2110, 26021 Valence Cedex, pour les années 1979 et suivantes, sous réserve d'épuisement des stocks, et à condition de joindre un chèque libellé à «A.U.E.D. VALENCE» - CCP n° 5744-20 T Lyon, correspondant au montant des numéros demandés.

B. **Tous les autres lecteurs de la Revue** doivent les demander à M. CHAFFAL, 41, rue Chorier, 26000 Valence, qui, sauf épuisement des stocks, les enverra sous plis clos et facture jointe à l'adresse d'expédition : prix des numéros + frais d'envoi. Veuillez régler à réception, en rappelant le décompte, par chèque postal ou bancaire adressé à :
M. CHAFFAL, trésorier, 41, rue Chorier, 26000 Valence, le libellé étant obligatoirement «A.U.E.D. VALENCE».

			au CDDP	Chez M. Chaffal	PRIX
1980	3	De Mirabel à Livron	56	8	10 F
	4	La basse Drôme	77	34	10 F
1981	1	La basse Drôme - Pays humides - Saou	57	37	10 F
	2	Le pays de Bourdeaux I	41	27	12 F
	3/4	Le pays de Bourdeaux II	63	22	20 F
1982	1	Saint-Uze - Dieulefit - Le Rhône en 1981	200	11	14 F
	2	Romans et son pays I	86	24	12 F
	3/4	Romans et son pays II	135	18	20 F
1983	1/2	Plaines agricoles	230	20	20 F
	3	L'enclave de Valréas I	140	14	20 F
	4	L'enclave de Valréas II	175	14	22 F
1984	1	Recherches archéologiques - L'art roman diois	220	16	20 F
	2	Le Coiron - Villeneuve-de-Berg	134	26	22 F
	3/4	Villeneuve-de-Berg - Jastres	120	30	30 F
1985	1	Antoine Court (protestant) - La Drôme à la veille de 1789	252	23	25 F
	2	De Dieulefit à Nyons - L'Eygues	290	12	30 F
	3/4	Histoire de Nyons et son canton - Le Pègue	stock important		35 F
1986	1/2	Le Nyonsais (suite) - Les arbres remarquables dans la Drôme	stock important		35 F
	3	De Châtillon-en-Diois à Lus-la-Croix-Haute	stock important		35 F
	4	De Châtillon à Lus - Arbres remarquables	stock important		35 F
1987	1/2	Canton de Châtillon (suite) - Arbres remarquables (suite)	stock important		45 F
	3	Le bassin de l'Oule (1) - Arbres remarquables	stock important		35 F
	4	Le bassin de l'Oule (2) - Arbres remarquables	stock important		45 F
1988	1	Le bassin de l'Oule (3) - Arbres remarquables	stock important		35 F
	2/3	La région de Saint-Donat - Arbres remarquables	stock important		45 F
	4	La région de Saint-Donat - Arbres remarquables	stock important		30 F
1989	1	Bourgs castraux - Intempéries - Arbres remarquables	stock important		50 F
	2/3	Piedmont occidental du Vercors - Donjons romans	stock important		60 F
	4	Piedmont du Vercors - M. Crouzon, institutrice (1881-1925)	stock important		55 F
1990	1	Prieuré de Saint-André de Rosans - Monuments aux morts	stock important		50 F
	2	Les Hautes Baronnies (1 ^{re} partie)	stock important		50 F
	3/4	Les Hautes Baronnies (2 ^e partie) - Arbres remarquables	stock important		65 F
1991	1/2	Les Hautes Baronnies (3 ^e partie) - Jardin de Montélimar	stock important		60 F
	3	Le Tricastin (I) ; Châteauneuf, Donzère	stock important		50 F
	4	Le Tricastin (II) ; Saint-Paul-Trois-Châteaux - Arbres remarquables	stock important		50 F
1992	1	Le Tricastin (III)	stock important		45 F
	2/3	Le Tricastin (fin) ; Dieulefit et sa région (I)	stock important		60 F
	4	Dieulefit et sa région (II) - Activité économique et vie religieuse	stock important		55 F
1993	1	Dieulefit et sa région (III) - Géologie de la Drôme - Climatologie	stock important		55 F
	2/3	Région de Vercheny et Pays de Quint (I)	stock important		60 F
	4	Région de Vercheny et Pays de Quint (II)	stock important		60 F
1994	1/2	Vercheny et Pays de Quint (III) - Climatologie - Arbres remarquables	stock important		65 F
	3	La plaine de Montélimar (I) - Confins des Voconces - Arbres remarquables	stock important		55 F
	4	La plaine de Montélimar (II) - Arbres remarquables (Valence) - Les platanes	stock important		60 F
Numéros spéciaux		Regards sur le Vercors drômois	13	5	60 F
		Architecture religieuse dans la Drôme	173	17	80 F
		Crussol	stock important		10 F
		L'enseignement et la Révolution dans la Drôme	stock important		40 F
		Tables analytiques du trentenaire (1960-1990)	stock important		50 F

